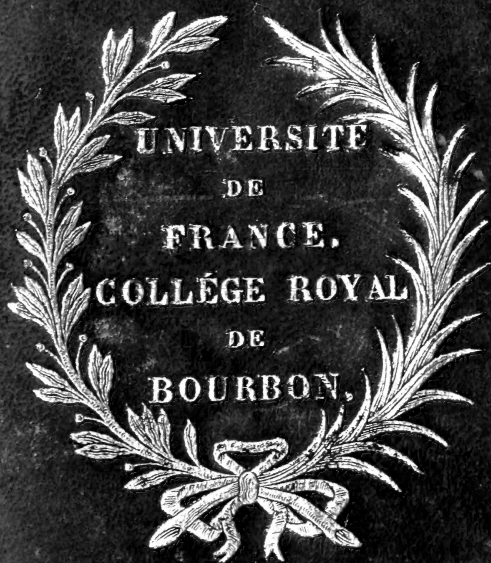


595.2

761

v.3

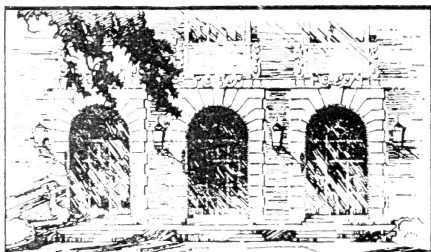
*Manuscript*



566 Art (I) d'empailler les oiseaux par  
les citoyens Henon et Mouton Fontenille  
Lyon Bruhet, 1802, in-8 dem. rel. v.

4 »

Orné de 5 planches.



LIBRARY  
OF THE  
UNIVERSITY  
OF ILLINOIS

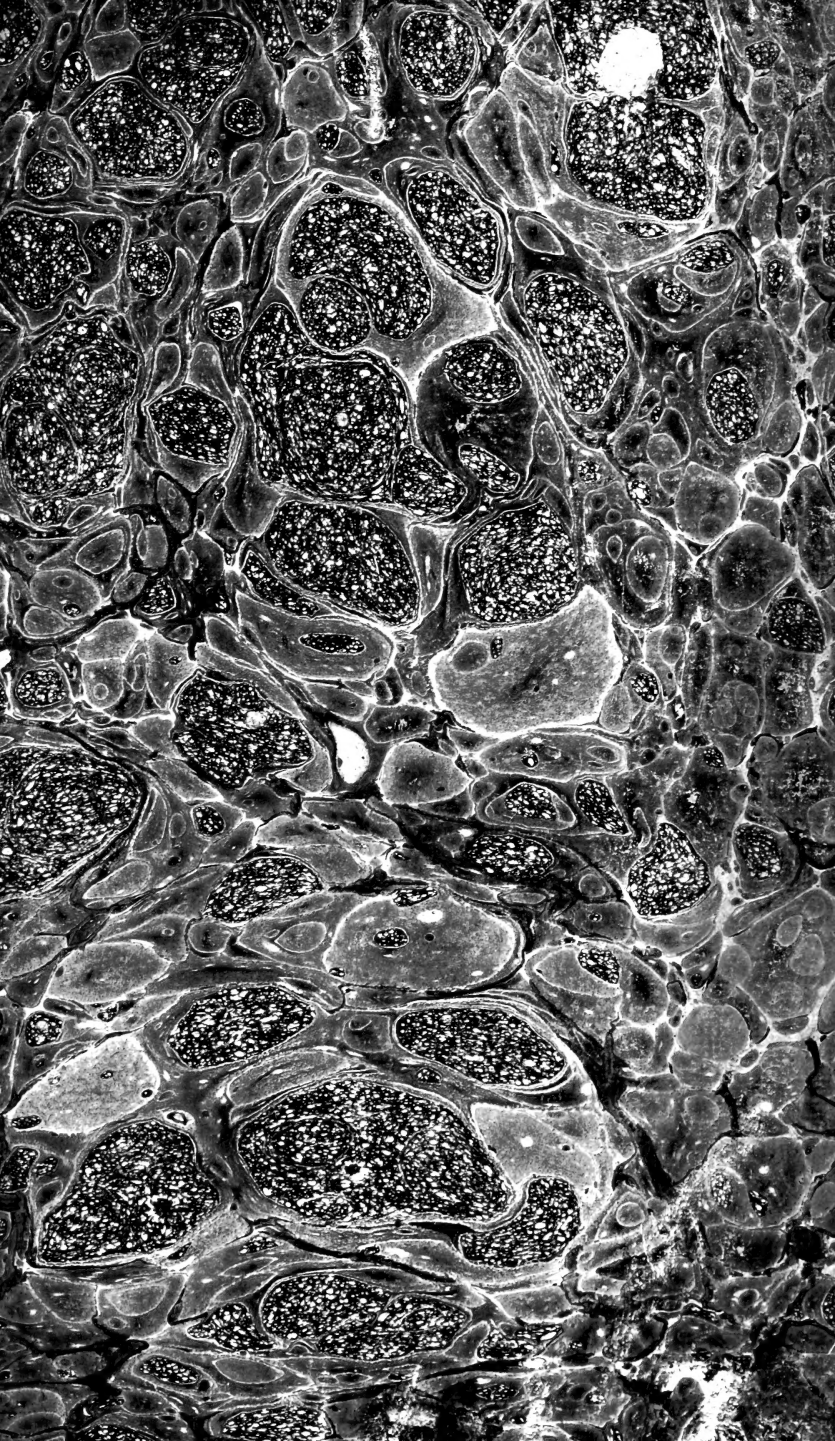
598.2

486t

v.3

JAN 8 1909

Biology



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Illinois Urbana-Champaign

**L'ART**  
**D'EMPAILLER**  
**LES OISEAUX.**

~~~~~  
De l'Imprimerie de J. B. KINDELEM.  
~~~~~

L'ART  
D'EMPAILLER  
LES OISEAUX,

CONTENANT des Principes de théorie nouveaux,  
et des Procédés de pratique avantageux pour  
conserver à chaque Famille ses formes et ses  
attitudes naturelles;

*Faisant suite au Traité élémentaire  
d'Ornithologie.*

PAR M. J. P. MOUTON-FONTENILLE,

Professeur d'Histoire naturelle à l'Académie et au Lycée de  
Lyon, Membre de l'Athénée, Secrétaire-Perpétuel de la  
Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de  
Lyon, Correspondant de plusieurs Sociétés Littéraires et  
d'Agriculture.

---

A LYON,

Chez YVERNAULT et CABIN, Libraires de  
l'Académie, rue St-Dominique, n.º 64.

~~~~~  
1811.

---

Les Exemplaires exigés par le Décret du 5  
février 1810, ont été déposés.

---





HÉNON (1), et qui est non-seulement utile, mais encore indispensable à toutes les personnes qui forment des collections d'Ornithologie.

Des changemens avantageux, des additions nécessaires, des découvertes utiles aux progrès de l'art, de nouvelles planches faites avec soin, une distribution plus régulière dans le plan de l'ouvrage, une disposition typographique plus élégante, les soins donnés à cette nouvelle édition, lui concilieront j'espère les suffrages des amateurs.

Parmi les Ouvrages publiés sur l'art de préparer et de conserver les animaux, on compte :

1.<sup>o</sup> Les quatre lettres de M. KUCKHAN, sur la *manière d'embaumer les Oiseaux*; 2.<sup>o</sup> le Mémoire de M. MAUDUYT, sur la *manière de se procurer les différentes espèces d'Animaux, de les préparer et de les envoyer des pays que*

---

(1) Voyez l'éloge de Jacques-Marie HÉNON, inséré dans le compte rendu de la Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, pendant le cours de l'an 1809, page 85.

*parcourent les voyageurs* ; 3.<sup>o</sup> le Mémoire instructif du Chevalier TURGOT , sur la *manière de rassembler , préparer , conserver , et d'envoyer les diverses curiosités d'Histoire naturelle , etc.* , Lyon , 1758 , in-8. avec figures ; 4.<sup>o</sup> le Traité de l'Abbé MANESSE , sur la *manière d'empailler et de conserver les Animaux* , Paris , 1787 , in-12 ; 5.<sup>o</sup> la *Méthode de préparer et conserver les Oiseaux pour les Cabinets d'Histoire naturelle* , par M. l'Abbé Vincenzo ROSA , gardien du Muséum d'Histoire naturelle de l'Université de Pavie , traduit de l'italien par M. DASTIER , Chirurgien-major au collège Borrhomé , Pavie , 1798 ; 6.<sup>o</sup> le *Traité complet d'Ornithologie* de M. DAUDIN , Paris , 1800 , in-4. , avec figures ; 7.<sup>o</sup> la *Méthode de préparer et conserver les Animaux de toutes les classes , pour les Cabinets d'Histoire naturelle* , par NICOLAS , Paris , 1801 , in-8. , avec figures ; 8.<sup>o</sup> l'article *Taxidermie* du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle , par L. DUFRESNE , Aide-naturaliste du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Entreprendre, d'après les Ouvrages des Naturalistes que je viens de citer, d'écrire sur l'*Art d'empailler, préparer et conserver les Oiseaux*, c'est au premier aspect un dessein téméraire ; mais ma justification est dans la différence du travail. Les procédés pour monter les Oiseaux varient à l'infini ; et dans le nombre de ceux qu'on a employés pour tendre au même but par des moyens différens, on conçoit facilement qu'ils ne présentent pas tous les mêmes résultats.

Afin de présenter avec ordre le plan de cet Ouvrage, je le diviserai en trois Parties.

Dans la première, purement philosophique, je développerai jusque dans leurs plus petits détails mes principes en théorie, pour conserver aux familles que j'ai eu occasion d'observer, leurs formes et leurs attitudes naturelles.

Cette partie, absolument neuve, et dont on ne trouve pas la moindre trace dans les Ouvrages que je viens de citer, donnera j'espère à mon travail un degré d'utilité et de

nouveauté que personne ne saurait lui contester.

Dans la seconde , j'exposerai mes procédés de pratique pour *Préparer les Oiseaux* , et je ferai connaître successivement ceux qui sont employés par les Ornithologistes , et dont je présenterai les inconvéniens , non dans l'intention de m'ériger en censeur , mais avec cette modestie qui est l'apanage de ceux qui ne cherchent que le progrès des Sciences.

Dans la troisième , j'énumérerai les diverses substances ou matières connues sous le nom de *Préservatifs* , usitées pour *Conserver les Oiseaux* et remplir leurs peaux. J'indiquerai celles que j'ai employées avec succès depuis long-temps , et les avantages ou les inconvéniens qu'offrent celles qui ont été mises en usage jusqu'à ce jour.

Les notes placées dans le cours de cet Ouvrage , présentent les diverses observations nécessaires à l'intelligence de mes principes et de mes procédés , soit en théorie , soit en pratique , et quelques observations sur les rapports naturels des familles. Sans leur se-

cours, il serait impossible de connaître le vrai sens des mots que j'ai consacrés au développement d'un *Art*, dont l'existence avait été ignorée ou méconnue jusqu'à ce jour.

Parmi les différentes classes d'animaux, on conçoit que les Oiseaux ont dû obtenir la préférence. La beauté et l'éclat de leur plumage, l'élégance de leur port, la légèreté et les grâces de leurs mouvemens, la mélodie de leur ramage, la fidélité de leur union, et les phénomènes de leurs migrations, ont dû fixer de tout temps les regards des Observateurs. Aussi ne doit-on pas s'étonner si le nombre de ceux qui ont travaillé à conserver et à habiller leurs dépouilles, s'est journellement accru. Mais il faut convenir que, faute de principes pour se diriger dans leurs travaux, leurs tentatives n'ont obtenu que des succès bien imparfaits.

Créateurs sans plan de création coordonné avec l'observation de la Nature, ils n'ont égard ni aux formes, ni aux proportions. Ils ignorent l'art de donner aux animaux qu'ils habillent, ces attitudes, ces grâces,

ces mouvemens qui nous charment pendant leur existence ; le grand art , en un mot , de faire oublier le sommeil de la mort , d'opérer une résurrection et d'animer la matière. Il est aussi impossible d'avoir une idée juste des attitudes véritables des Oiseaux d'après les travaux de la plupart des Empailleurs , qu'il le serait de se former en peinture une idée des belles formes d'après les figures grotesques de CALLOT.

Il faut distinguer , dans l'*Art d'empailler les Oiseaux* , la pratique et la théorie. La première , selon M. KUCKHAN , est une action purement mécanique ; la seconde dépend du goût et du jugement.

On peut comparer l'Artiste qui monte un oiseau , à un Peintre qui fait un portrait. L'un et l'autre cherchent à imiter la nature ; et sans la ressemblance parfaite entre l'original et la copie , leur travail est défectueux. Mais il y a entr'eux cette différence , que l'un a sans cesse sous les yeux l'objet qu'il veut imiter , et que l'autre doit l'avoir gravé dans sa mémoire et toujours présent à son esprit.

Il ne suffit pas de dire qu'il est de toute nécessité de donner à un oiseau l'attitude qui lui est propre ( et par ce mot attitude, j'entends, avec M. KUCKHAN, la position des jambes, des ailes, de la tête, du corps, en un mot ce bel ensemble qui exprime les différentes passions de l'oiseau ), mais il faut indiquer les moyens de parvenir à la leur donner.

C'est après avoir préparé plus de trois mille oiseaux selon toutes les méthodes, et les avoir observés à diverses époques et en différens temps, soit dans mes courses botaniques, soit à la chasse, depuis le sommet des Alpes jusqu'aux bords de la mer, dans les forêts, les taillis, les buissons, les prés, les champs, les marais, en un mot sur le théâtre de la Nature, que j'ai pu acquérir sur leurs attitudes, les lumières que je m'empresse de communiquer aux Ornithologistes, et qui sont le fruit de plus de vingt-cinq ans d'études et d'observations.

Il n'est que trop ordinaire aux personnes qui empaillent, de ne connaître ni les Oi-



seaux qu'ils veulent monter, ni leurs attitudes. Dès-lors, que peut-on espérer de satisfaisant de la part d'un Artiste qui ignore ce qu'il doit faire ? Un Peintre pourrait-il se flatter de saisir la ressemblance d'une personne qu'il n'aurait jamais vue ? Et un Empailleur doit-il espérer de pouvoir imiter les attitudes et le port d'un animal qui lui est inconnu ?

J'ai cru rendre un service important aux Naturalistes qui travaillent à habiller les Oiseaux, en leur faisant connaître les seuls vrais principes d'après lesquels ils doivent se conduire, et en leur indiquant si un oiseau qu'ils se proposent d'empailer doit être monté, 1.<sup>o</sup> *Bas* ou *Très-bas*, *Haut* ou *Très-haut sur jambes* ; *perché*, *non perché*, ou *cramponné*.

2.<sup>o</sup> S'il doit avoir les *Talons* couverts ou découverts, rapprochés ou écartés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes* plus ou moins fléchies, plus ou moins rapprochées de la queue, ou du point central du corps, et l'une de l'autre,

soit aux talons, soit dans la partie qui répond aux doigts ou à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts* libres ou engagés dans une membrane, disposés en nombre pair ou impair, en avant ou en arrière.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes* découvertes, ou couvertes au tiers ou aux deux tiers, écartées ou rapprochées du corps, croisées ou non croisées à leurs extrémités, relevées ou pendantes.

6.<sup>o</sup> Le *Corps* alongé ou raccourci, dans une position horizontale, oblique ou verticale.

7.<sup>o</sup> Le *Dos* arrondi ou aplati, relevé dans sa partie antérieure, moyenne ou postérieure.

8.<sup>o</sup> La *Queue* abaissée ou relevée, fermée ou écartée en voûte, cachée en tout ou en partie par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre* abaissé ou relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine* arrondie ou effacée, abaissée ou relevée.

11.<sup>o</sup> Le *Cou* alongé ou raccourci, droit ou fléchi en avant ou en arrière.

12.<sup>o</sup> La *Tête* arrondie ou effilée, aplatie

au sommet ou sur les côtés , portée en avant , ou posée paisiblement ou majestueusement sur le cou , et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Les *Huppés* , *Aigrettes* , *Crêtes* , etc. , dans les Oiseaux qui en sont pourvus , relevées ou abaissées , ouvertes ou fermées.

14.<sup>o</sup> Le *Bec* ouvert ou fermé , dans une direction horizontale ou oblique abaissée ou relevée.

15.<sup>o</sup> Les *Yeux* grands ou petits , et plus ou moins saillans.

Ces Principes établis , j'ai tâché d'en faire l'application aux diverses Tribus du genre volatile , que j'ai eu occasion d'observer. Mais ce travail , pour devenir méthodique , devait être adapté à un système qui conservât la série des familles naturelles ; et celui de LINNÉ , que j'ai suivi dans mon *Traité élémentaire d'Ornithologie* , m'a paru mériter à cet égard la préférence. En isolant quelques familles , ou en réunissant sous un même point de vue celles qui ont entr'elles le plus de rapports , j'ai formé cinquante-neuf groupes ou divisions , auxquels j'ai

donné le nom de *Tableaux*, qui indiquent la position et la forme des quinze parties du corps que je viens d'énumérer. Telle est la base de la théorie de l'*Art d'empailler les Oiseaux*, dont la pratique, qui a pour objet leur *Préparation* et leur *Conservation*, devient une suite naturelle.

Cet Ouvrage est enrichi de cinq Planches en taille-douce, que j'ai jugé nécessaires à l'intelligence de mes principes. Deux de ces Planches (II-V) ont été exécutées d'après les dessins du célèbre BARRABAND, les autres ont été faites d'après nature.

Cet Ouvrage sera suivi de plusieurs Traités que je me propose de publier sur l'Art d'empailler les *Quadrupèdes*, les *Poissons*, les *Serpens*, etc.; ils formeront avec celui-ci un corps d'ouvrage élémentaire qui manque à l'Histoire naturelle, et dont la publication sera avantageuse aux personnes qui s'adonnent à l'étude de cette science.

# L'ART

## D'EMPAILLER

### LES OISEAUX.

---

#### PREMIÈRE PARTIE.

---

**P**ARMI les êtres vivans destinés à embellir la scène de la Nature, les Oiseaux sont sans contredit ceux auxquels cette importante fonction paraît spécialement dévolue. Faits pour plaire et charmer, ils réunissent les grâces à la beauté, recréent nos yeux, flattent nos oreilles, animent nos campagnes, égayent notre imagination. Leurs innombrables peuplades répandues dans les airs, sur la terre et les ondes, sont réparties aux différens sites de ce vaste univers : à leur aspect tout étant animé dans la Nature, les eaux, les bois et les rochers semblent avoir des voix et des passions, pousser des soupirs, des gémissemens et des murmures.

Parmi les Quadrupèdes Mammifères dissé-

minés sur la surface du globe, les uns, en petit nombre, nous offrent des ressources précieuses; mais leurs hordes errantes et vagabondes, confinées dans les climats chauds des deux Continens, remplissent d'horreur, de sang et de carnage les solitudes qui servent de théâtre à leurs féroces exploits.

Parmi les Quadrupèdes Ovipares, le crapaud dégoûtant, dont l'approche révolte tous les sens, caché dans la vase, tapi sous des tas de pierres, soulevant avec effort sa masse pustuleuse, ne se montre jamais à nos yeux qu'en faisant éprouver une sorte de frémissement (1). La vipère a souvent enflammé de son venin mortel le pied des chasseurs, et la main des amans attirés par le parfum des fleurs. Près des fleuves se voient d'énormes serpens qui tracent de longs sillons sur leurs rives bourbeuses; des crocodilles, des lézards, et mille autres reptiles à longues pattes qui en pétrissent la fange. Le peuple impur rampant sur le limon déposé par leurs eaux, attire de nombreuses nuées d'Oiseaux, qui diminuent le nombre, et empêchent la trop grande multiplication de ces hideux enfans de la Nature.

Les Poissons, confinés pour la plupart dans les vastes abîmes des mers, ont avec les Oiseaux des points d'analogie frappans. Les uns et les

---

(1) Voyez *l'Histoire naturelle des Quadrupèdes Ovipares*, par son Excellence Monseigneur LACÉPÈDE, tome 2, p. 329.

autres peuvent monter, descendre et exécuter des mouvemens en tout sens au milieu des fluides aqueux et aériens. Ils peuvent accroître et diminuer leur pesanteur spécifique, en dilatant ou comprimant, les uns leur vessie natatoire, les autres leurs poumons et leurs vésicules aériennes situées dans les différentes parties de leur corps. Ils entreprennent des migrations, échappent par le vol aux poursuites de leurs ennemis : leurs queues leur servent de gouvernail, leurs ailes et leurs nageoires de rames pour diriger leur vol ou leur route. Les Poissons carnassiers peuvent, ainsi que les Oiseaux de proie, rejeter facilement par la gueule les différentes substances qu'ils ne peuvent digérer, et leurs femelles sont, comme dans les oiseaux de rapine, plus grandes que les mâles. Leurs écailles sont, ainsi que les plumes des oiseaux, placées en recouvrement les unes au-dessus des autres. Le corps des Poissons, presque toujours paré des plus riches couleurs, et souvent plus éclatantes que celles des Oiseaux, se pénètre le jour d'une vive lumière qu'ils laissent échapper pendant la nuit, et qui ne contribue pas peu à augmenter le magnifique spectacle que présente la surface phosphorique des mers. Mais, destinés à se mouvoir dans un fluide où ne peuvent vivre la plupart des habitans de la terre, se dérochant presque toujours à nos regards, ils ne sauraient obtenir à nos yeux la

préférence sur la brillante et mélodieuse tribu des habitans de l'air (2).

Les Insectes, qui jouent un grand rôle dans l'économie de la Nature, nous fournissent de nombreux sujets d'admiration. Les uns sont, tour à tour, œufs, vers, nymphes, chenilles, papillons; d'autres filent, maçonnet, fabriquent des toiles, des ruches. Les Papillons, emblèmes de l'inconstance, qui paraissent être parmi les insectes ce que les *Colibris* sont parmi les oiseaux, nous charment par leur brillante parure; mais ils n'ont ni ces chants variés qui flattent si mélodieusement nos oreilles, ni ces belles formes sur lesquelles se reposent si agréablement les yeux de l'Observateur.

Si nous fixons nos regards sur le peuple aérien, nous admirerons les *Pétrels*, ces infatigables navigateurs ailés, qui se jouant avec sécurité sur le vaste Océan, sur cet élément terrible devant lequel l'homme le plus intrépide est forcé de pâlir, réunissent à la légèreté du vol, à la facilité de nager, la singulière faculté de courir et de marcher sur l'eau. L'*Oiseau des tempêtes*, dont l'apparition est à la fois pour les marins un signe d'alarme et de salut, sait trouver des points de repos au milieu des vagues bondissantes, et

---

(2) Voyez le Discours de son Excellence Monseigneur LACÉPÈDE sur la nature des Poissons, dont nous présentons ici l'analyse.



court au milieu des sillons des flots comme l'alouette dans les sillons des champs (3).

Les *Pingouins*, *Manchots*, oiseaux demi-poisons, privés de la faculté de voler, sont confinés aux régions polaires comme les derniers enfans de la Nature mourante sous cette sphère de glace, tandis que l'*Oiseau des Tropiques* ou *Paille-en-queue*, attaché au char du soleil sous la zone brûlante que bornent les Tropiques, volant sans cesse sous ce ciel enflammé, sans s'écarter des deux limites extrêmes de la route du grand astre, annonce aux navigateurs leur prochain passage sous ces lignes célestes.

Les Oiseaux nous présentent, ainsi que les autres animaux qui peuplent la surface du globe, les formes les plus bizarres. L'*Anhinga* nous offre l'image d'un reptile enté sur le cou d'un serpent. Nous observerons, non sans étonnement, les cuillers arrondies du bec de la *Spatule*, la courbure à contre-sens de celui de l'*Avocette*, la hache du bec de l'*Huîtrier*, la pince brisée du *Bec-croisé*, la coupe extraordinaire des mandibules du *Bec-en-ciscaux*, la difformité de celui du *Flammant*, le bec en lame de couteau du *Macareux*, le bec en cuiller du *Savacou*, la singulière conformation de celui du *Bec-ouvert*, l'énorme grandeur du bec du *Toucan*, la mons-

---

(3) Voyez BUFFON, pour les *Pétrels*, *Pingouins*, *Manchots*, *Pailles-en-queue*, etc.

trueuse enflure de celui du *Calao*, le bec en forme de sonde grêle et ployante qui alonge la face des *Courlis*, des *Barges*, *Bécasses* et *Bécassines*; le bec acéré et tranchant des *Pics*, et le petit bec en alène de la plupart des Oiseaux des champs.

Si de la conformation du bec nous passons à l'examen des autres parties, nous serons frappés de la longueur extraordinaire des extrémités inférieures de l'*Échasse*, et de la plupart des Oiseaux de rivage; de la démarche singulière des *Pingouins*, *Manchots*; du sac guttural du *Pélican*; des cornes osseuses qui surmontent la tête du *Faisan-cornu*, des *Peintades*; de l'énorme casque qui couvre celle du *Casoar*, et de la corne alongée de celle du *Kamichi*, qui paraît être parmi les Oiseaux ce que le *Narwal* est parmi les Cétacées. Nous observerons la plaque frontale des *Foulques* et des *Poules d'eau*, les éperons implantés aux ailes des *Vanneaux-armés* et des *Jacanas*, le double ergot de l'*Éperonnier*, les caroncules charnues qui ornent la tête de la plupart des *Gallinacées*; les aigrettes, les huppés qui décorent celles des *Paons*, *Cardinaux*, *Coqs-de-Roche*, *Kakatoës*, etc.; et nous serons forcés d'avouer que tous ces différens attributs qui nous paraissent le plus souvent déplacés, ont été départis à chaque espèce d'oiseaux suivant les plans immuables de la prévoyante Nature, dont on est forcé d'admirer la sagesse.

Si nous jetons un coup-d'œil sur leurs habitudes, nous verrons que les uns sont destinés à vivre et à mourir dans les lieux qui les ont vu naître; d'autres, à errer de climats en climats, sans jamais se fixer dans aucun; et quelques-uns voyageurs-nés, se montrer régulièrement deux fois l'année, et diriger leurs migrations, occasionées ordinairement par le besoin d'alimens et le défaut de subsistances, savoir: le printemps, du midi au nord; et l'automne, du nord au midi. Ils émigrent par bandes nombreuses, par petites troupes ou solitaires, et font de longs voyages ou de très-courts. Mais, dans ces traversées, quel instinct les rassemble! quelle boussole les dirige! quelle carte trace leur route (4)!

Le désir de plaire, dans la plupart des Oiseaux, est toujours accompagné de ces grâces dont il anime les mouvemens de tous les êtres qui l'éprouvent avec un cœur sensible. Les uns, pour captiver la compagne qu'ils veulent se choisir, se rengorgent, font la roue avec leur queue, étendent leurs ailes à terre, font éclater les nuances et les riches teintes de leur plumage; d'autres redoublent leur mélodie: il semble que les taillis, les buissons, que chaque arbre, chaque arbuste paye son tribut d'harmonie. Le chantre de la Nature, l'Orphée des bois, qui

---

(4) Voyez les Œuvres de CHARLES BONNET.

sait rendre les échos de nuit préférables à ceux de jour, déploie alors dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe.

C'est sur-tout au printemps que le plumage des oiseaux acquiert toute sa beauté : les uns sont glacés de rouge, comme si on les eût roulés dans le carmin ; d'autres en sont sablés, comme si on eût soufflé sur eux quelque poudre écarlate. Tous se distinguent par leurs couleurs, leurs formes et leurs allures (5).

« Il en est, dit *Buffon*, qui semblent échappés de ces climats où le soleil verse, avec les flots d'une lumière plus pure, tous les trésors des plus riches couleurs. Il en est dont le plumage égale la splendeur de l'or, le reflet pétillant des pierreries, les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie, le jeu du saphir, l'œil de la turquoise, le coloris tendre et frais des plus belles fleurs. » Mais toute cette brillante parure, qui disparaît le plus souvent après la saison d'aimer, semble ne leur avoir été accordée par la Nature que pour le temps de leurs noces.

Saisis d'admiration pour le spectacle ravissant que nous offrent les habitans de l'air, les premiers observateurs durent les contempler avec étonnement. A l'admiration succéda bientôt le désir de la possession. On leur tendit des pièges,

---

(5) Voyez les *Études de la Nature*.

des filets ; on employa avec succès les cris de quelques espèces pour attirer leurs semblables et les réduire en captivité. Non contents de ces moyens , on voulut avoir morts ceux qu'on ne pouvait se procurer vivans. On déclara alors la guerre à l'innocence et à la beauté. Egalement atteints par la flèche rapide et le plomb meurtrier , les nombreux individus du genre volatile périrent victimes de cette proscription universelle. Combien d'unions contractées avec cette vivacité de sentimens qu'inspirent le printemps et la liberté , l'amour et la nature , furent aussitôt dissoutes que formées ! Plus d'une Philomèle eut à gémir sur la perte d'un compagnon fidèle ! plus d'un écho répéta les gémissemens plaintifs de l'amoureuse tourterelle !

A cette mort réelle , quelques personnes firent succéder une résurrection trompeuse , et voulurent rendre les apparences de la vie aux êtres dans lesquels elles en avaient éteint les sources. On s'étudia à leur donner leurs formes et leurs attitudes naturelles. De là naquit la *Taxidermie des Oiseaux* , ou l'Art d'empailler leurs peaux.

Dans les collections qui se formèrent , les uns voulurent en quelque sorte faire revivre , après sa mort , un animal qu'ils avaient chéri pendant sa vie , et tromper ainsi leur douleur en imitant la nature. Les autres ne s'attachèrent qu'aux oiseaux dont le plumage flattait agréablement leurs yeux. Ceux-là seuls ont bien mérité de la

postérité, qui, accoutumés à ramener les choses à leur véritable but, cherchèrent à conserver, pour leur instruction et les progrès de l'Ornithologie, les espèces rares ou peu connues. Tous se réunirent pour renfermer dans des tombeaux de verre les productions des deux mondes, et les soustraire à la voracité des insectes.

Un Ornithologiste qui sait empailler les Oiseaux, est regardé, par quelques personnes, comme un homme peu ordinaire. Le plus grand nombre des curieux n'admirent à la vérité dans ses ouvrages que les riches couleurs des oiseaux qu'il a montés; les vrais connaisseurs s'attachent aux belles formes, aux proportions et à la vérité des attitudes : aussi ces derniers sont-ils très-difficiles à contenter.

Le premier sentiment qu'on éprouve à la vue d'un oiseau empaillé, est celui de l'étonnement. On ne conçoit pas comment l'artiste a pu dépouiller l'animal, extraire le corps de la peau, la coudre de manière à ce que l'incision qu'on y a faite ne paraisse point, et lui donner sa forme naturelle.

Le second mouvement est celui de la curiosité. On désire voir opérer l'artiste, connaître ses procédés, et on cherche à s'instruire.

A ces divers mouvemens succède celui du désir de la jouissance. On voudrait posséder ce que l'on admire; on fait connaître insensiblement les sentimens qu'on éprouve. On loue, on flatte;

on prie, on sollicite : et ce pénible combat entre le désir de la possession et la crainte de ne pas obtenir ce que l'on désire, ne cesse que lorsque, cédant à des démonstrations aussi sincères, le Naturaliste empaillleur, dont le plaisir d'obliger fait le caractère, accorde à un nouveau prosélyte l'objet de ses pressans désirs.

Mais comme on désire joindre à un premier oiseau qui fait la base d'une collection, et qui est celui auquel on attache le plus de prix, des individus qui puissent l'augmenter, pour ne point abuser de la complaisance d'un maître aussi généreux, on le prie de donner quelques leçons. On l'observe, on suit attentivement ses procédés, on les répète, on s'exerce à les imiter, et on ose marcher de loin sur ses traces. En sacrifiant quelques oiseaux, on est bientôt au fait des diverses manipulations pour les monter ; mais souvent, après bien des efforts, l'animal empaillé pêche encore par les attitudes. On soumet ses travaux à la censure de son savant instituteur qui les corrige, donne le dernier coup de maître, et prend occasion de joindre aux préceptes d'une pratique consommée, les avis émanés d'une théorie lumineuse.

*L'Art d'empailler les Oiseaux* consiste à leur donner cet air de vie et de fraîcheur qui semble les faire respirer après leur mort. Ce but, qui est l'écueil des Ornithologistes, doit exciter la sollicitude de ceux qui s'occupent de cette inté-

ressante partie. Le célèbre *Delille*, dans le troisième chant de ses *Géorgiques Françaises*, dans lequel il développe des connaissances variées en Histoire naturelle, s'exprime ainsi sur cet objet si important :

Sur-tout des animaux consultez l'habitude :  
 Conservez à chacun son air, son attitude,  
 Son maintien, son regard. Que l'oiseau semble encor,  
 Perché sur son rameau, méditer son essor ;  
 Que la Nature enfin soit par-tout embellie,  
 Et même après la mort y ressemble à la vie.

L'Art d'empailler, pour tendre à sa perfection, doit être soumis à des principes. Dépouiller un oiseau, en remplir la peau, lui donner en le montant une attitude quelconque, est une opération facile, mais dont l'exécution devient absolument inutile aux progrès de l'Ornithologie. Empailler tous les Oiseaux de la même manière, c'est pécher contre l'observation, puisque nous voyons que les espèces d'un même genre varient dans leur port ; tels sont le *Geai*, la *Pie* et le *Corbeau*, qui présentent des attitudes très-différentes.

La difficulté de parvenir à représenter les Oiseaux que nous avons journellement sous les yeux, avec leurs formes naturelles, nous fait présumer qu'il est presque impossible de donner aux Oiseaux étrangers dont nous ne connaissons ni les mœurs ni les habitudes, les attitudes qui leur sont propres. On peut même regarder comme factice le port de la plupart des Oiseaux exoti-



ques qui décorent les collections. Il y a plus ; la majeure partie des gravures, soit en noir, ou coloriées, dessinées sur les Oiseaux étrangers ou indigènes empaillés, représentent des individus montés le plus souvent d'après l'idée de celui qui les habille. Nous pourrions citer à l'appui de notre assertion, un grand nombre de figures vicieuses dans les Ouvrages même les plus estimés, si notre intention n'était, en applaudissant aux efforts des Ornithologistes qui ont perfectionné la science, de nous abstenir de toute réflexion critique.

Nous observerons seulement que ces Figures copiées sur des Oiseaux mal empaillés, et qui servent de modèle aux préparateurs pour monter les espèces qu'elles représentent, propagent l'erreur de ceux qui pensent avoir fait un travail parfait en les imitant. Il est évident que dans la plupart des planches on a sacrifié la vérité et la belle nature, pour exprimer les caractères pris des couleurs des plumes. En réfléchissant, on ne peut s'empêcher de sentir les défauts de cette méthode de philosopher. L'étude des livres n'est pas celle de la nature. Un artiste qui, dans son cabinet, monte un oiseau d'après un dessin qu'il a sous les yeux, et que nous supposons exact, fait un travail d'imitation, qui, réitéré plusieurs fois sur différens individus, offre toujours les mêmes résultats, et devient nécessairement monotone. Il ne donne jamais qu'une seule

attitude à son oiseau; ses mains seules travaillent, et son esprit est sans activité. Mais celui qui a observé les Oiseaux sur la scène de la Nature, sait, en variant les attitudes, leur donner les graces, les proportions, le mouvement et la vie. L'un est un imitateur servile qui n'ose s'éloigner de son modèle; l'autre est créateur, et semble animer à son gré la matière.

Il serait très-utile pour l'instruction des personnes qui ne peuvent voir les Oiseaux dans leur état de liberté, soit à raison de leurs occupations, ou de la faiblesse de leur tempérament, ou par d'autres causes, de présenter une notice des figures en noir ou enluminées, propres à servir de modèle pour empailler les Oiseaux, et de faire connaître en même temps celles qui, par les défauts qu'elles présentent, ne servent qu'à égarer ceux qui voudraient les copier. Mais ce travail, que nous avons entrepris pour notre satisfaction personnelle, pourrait ne pas plaire à tout le monde, et ce motif nous a empêché de le rendre public.

La plupart des Figures en Ornithologie, ont été, comme en Botanique, copiées sur d'autres figures, le plus souvent sans distinction, sans examen, sans discerner si la gravure que l'on cite est exacte ou non. Au lieu de renvoyer à la figure déjà publiée, ce qui eût été plus sage, parce que la faute serait retombée sur le premier inventeur, en partageant ses erreurs, on a mul-

multiplié sans nécessité le nombre des mauvaises figures.

On distingue en Histoire naturelle deux sortes de Figures, *en noir* ou *coloriées*. Les premières sont préférables pour les Quadrupèdes, les Poissons, les Amphibies et les Plantes; les secondes sont utiles et même nécessaires pour les Oiseaux, les Insectes, les Coquilles, parce que dans ces trois branches de l'histoire naturelle, les caractères spécifiques se prennent des couleurs.

On distingue deux sortes de Figures coloriées ou enluminées, savoir, celles qui sont enluminées, c'est-à-dire, coloriées à la presse, et celles qui le sont à la main. Dans les premières, les couleurs sont départies mécaniquement; dans les secondes, artistement. Ces dernières, dont les teintes, les nuances et les reflets varient, selon le goût ou le génie de l'artiste, sont préférables; mais en général, les unes et les autres ont le défaut d'exprimer imparfaitement, et souvent mal les couleurs des objets qu'elles représentent.

On a observé que les couleurs en vieillissant tendaient à se rembrunir, et à perdre une partie de leur éclat et de leur fraîcheur. *Buffon* lui-même avoue que dans le genre de mauvaise peinture, qu'on appelle *Enluminure*, les figures qui accompagnent son Ouvrage, sont les plus exactes qui aient paru. Cela est vrai; mais quelques parfaites que soient ces figures, un petit nombre seulement peut supporter la comparaison avec

Poiseau dont elles expriment les couleurs, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre.

Les Figures des divers Ouvrages d'Ornithologie que nous avons consultés, représentent presque toujours l'oiseau dans une même attitude. Ces figures, en termes de l'art, s'appellent *maniérées*. Si quelques oiseaux y sont représentés avec la tête tournée de devant en arrière, ou renversée sur le cou qui est lui-même très-fléchi sur le dos, c'est parce que le champ de la planche ne pouvant pas contenir l'oiseau, quoique réduit d'après une échelle de proportion, on a été forcé pour l'y faire entrer, de lui donner une attitude de circonstance, et nullement naturelle, mais qui est subordonnée à la grandeur de la planche. Dans quelques Ouvrages d'Ornithologie, on n'a point réduit les oiseaux d'après une échelle de proportion, et on représente de même grandeur, l'*Alouette* et le *Catou*, l'*Ouarde* et la *Cannepetière*.

Pour parvenir à donner aux Oiseaux qu'on se propose d'empailler, un air de vie, il est nécessaire de les étudier dans leurs différentes attitudes, dans les momens de repos, de crainte, de colère et d'amour qui leur impriment un port caractéristique. On doit également observer les effets que produisent sur eux les différentes variations de l'atmosphère, telles que le chaud, le froid, etc. Enfin, il est nécessaire qu'un Naturaliste qui sait trouver dans la chasse d'autre plaisir  
que

que celui de tuer, examine attentivement les Oiseaux qu'il a occasion de rencontrer, et sache quelquefois pour son instruction laisser échapper sa proie, afin de mieux connaître ses habitudes.

A ces connaissances accessoires, il est indispensable de joindre les connaissances anatomiques, qui seules peuvent nous guider dans nos travaux, et nous amener à des résultats heureux. C'est ainsi que pour imiter la rotondité de la partie supérieure du corps de la *Peintade*, il faut abaisser la poitrine, et contourner en bas la partie qui répond à l'os sacrum et au coccyx. D'après ces considérations, nous avons cru devoir publier nos observations sur les six Ordres ou Familles d'Oiseaux compris dans le Système de la Nature de *Linné*, que nous avons adopté comme nous ayant toujours paru le plus simple et le plus naturel, et que nous avons suivi dans notre *Traité élémentaire d'Ornithologie*.

---



LE PREMIER ORDRE, qui comprend les OISEAUX DE PROIE (*ACCIPITRES*), nous offrira trois *Divisions* ou *Tableaux*; savoir, I. Les Vautours (*Vultures*), les Aigles, Milans, Buses, Faucons, etc. (*Falcones*); II. Les Ducs, Chouettes, Hiboux, etc. (*Striges*); III. Les Pies-grièches (*Lanii*) [6].

I. LES VAUTOURS, AIGLES, MILANS, BUSES, FAUCONS, etc. ou *Oiseaux de proie diurnes*, doivent être empaillés ou montés,

1.° *Bas* ou *Haut sur jambes* (7), *Perchés* ou *non*

[6] Voyez, pour les *Oiseaux de proie*, les caractères du premier Ordre du Système de Linné.

(7) Nous distinguons dans l'Art d'empailler les *Oiseaux*, quatre Positions relatives à la longueur des Jambes, et d'après lesquelles tout oiseau doit être monté *Bas* ou *Très-bas*, *Haut* ou *Très-haut sur jambes*.

Un oiseau est 1.° *Bas sur jambes*, lorsque les plumes du ventre cachant le *tibia*, le *talon* et le *tarse* paraissent dans toute leur longueur. (Voyez Planche I.)

2.° *Très-bas sur jambes*, lorsque les plumes du ventre descendant jusqu'aux phalanges, recouvrent le *tibia*, le *talon* et le *tarse*. (Voyez Planche V.)

3.° *Haut sur jambes*, lorsque le *tarse*, le *talon* et le tiers inférieur du *tibia* sont séparés du corps, et ne sont point cachés par les plumes du ventre. (Voyez Planche II.)

4.° *Très-haut sur jambes*, lorsque le *tarse*, le *talon* et les deux tiers inférieurs au moins du *tibia* sont séparés du corps, et ne sont point cachés par les plumes du ventre.

Nous disons que dans les *Oiseaux* montés *très-haut sur jambes*, les deux tiers inférieurs au moins du *tibia* sont séparés du corps, parce qu'il en est chez lesquels les trois quarts ou

*perchés*, selon le local pour lequel on les destine (8).

---

presque la totalité de cet os, sont séparés du corps, ( dans les *Hérons*, le *Flammant*, l'*Echasse*, etc. ) Tout oiseau monté *très-haut sur jambes*, doit avoir les *talons* très-découverts.

En observant avec soin les extrémités inférieures dans les Oiseaux, on verra que les uns ou les autres ont 1.<sup>o</sup> le *tibia*, le *talon*, le *tarse* et les *phalanges* couverts de plumes, ( le *Lagopède*, les *Pigeons* et *Coqs-pattus*, la plupart des *Oiseaux de proie nocturnes* ). 2.<sup>o</sup> Le *tibia*, le *talon*, le *tarse*, couverts de plumes, mais non les *phalanges*, ( le petit *Tétras*, et quelques *Oiseaux de proie diurnes* ). 3.<sup>o</sup> Le *tibia*, le *talon*, et une partie du *tarse*, couverts de plumes, ( le *Milan*, quelques espèces de *Perroquets*, etc. ) 4.<sup>o</sup> Le *tibia* seulement jusqu'au *talon*, ( la plupart des *Gallinacées* ). 5.<sup>o</sup> Le tiers ou les deux tiers supérieurs du *tibia* seulement, ( les *Echassiers* ).

Nous indiquons ces observations, afin que les personnes qui voudraient empailler un oiseau dont le *tibia*, le *talon* et le *tarse* seraient couverts de plumes, ne confondent pas les plumes attachées à ces parties avec celles du ventre, et ne montent point *très-bas sur jambes* un oiseau qui doit être monté *bas sur Jambes*.

Dans les Oiseaux montés *bas sur jambes*, comme les *Perdrix*, les *Canards*, etc., le *talon* peut quelquefois être caché en partie par les plumes du ventre; mais il faut toujours qu'il soit séparé du corps, et au-dessous du niveau du ventre.

(8) On peut diviser en quatre classes les nombreuses tribus du genre volatile, relativement à leur position sur les extrémités inférieures. La première comprendra les oiseaux qui perchent, tels sont les *Passereaux*, etc. ( Voyez Planche V ). La seconde renfermera ceux qui ne perchent pas, tels sont en partie les *Echassiers*, *Gallinacées*, etc. ( Voyez Planche II ). La troisième présentera ceux qui grimpent ou se cramponnent et ne perchent pas, tels sont les *Pics*, *Grimpeurs*, etc. ( Voyez Planche IV ). La quatrième offrira ceux qui grimpent et qui perchent, tels sont les *Perroquets*, *Sittelles*, *Mésanges*, etc. Dans les *Oiseaux de proie diurnes*,

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et écartés (9).

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies (10), rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges (11).

quelques espèces perchent, (le *Milan*) ; d'autres ne perchent pas, (la *Cresserelle*) : voilà pourquoi nous disons qu'ils doivent être montés *perchés* ou *non perchés*. Dans ces oiseaux, on doit se contenter de percher les petites espèces, et on place les grandes sur un support plat.

Le *Secrétaire* ou le *Messenger*, placé par GMELIN dans les *Oiseaux de proie*, sous le nom de *Falco serpentarius*, quoiqu'il se rapproche par la longueur de ses pieds, des *Oiseaux de rivage* ; par sa tête et la forme de son bec, des *Aigles* ; et par la forme de son corps, des *Grues* ou des *Cicognes* : et qu'avec les armes des oiseaux carnassiers il n'ait rien de leur férocité, doit être monté *très-haut sur jambes*. Si on le place, avec GMELIN, dans les *Oiseaux de proie*, il fait exception à la règle que nous donnons pour les monter *bas* ou *haut sur jambes*.

(9) Le *Talon*, dans les oiseaux, est l'articulation qu'on nomme communément et improprement le *genou*. Nous disons improprement, parce que le genou, dans l'homme, est formé par l'articulation du fémur avec le *tibia* et la *rotule* ; tandis que dans les oiseaux, la part e désignée sous le nom de *genou* ou de *talon*, est formée par l'articulation de l'extrémité inférieure du *tibia* avec le *tarse*.

(10) A l'articulation du talon. Les *Jambes* offrent trois inflexions différentes ; elles sont, 1.<sup>o</sup> Légèrement fléchies, (dans les *Echassiers*). 2.<sup>o</sup> Fléchies, (dans les *Passereaux*). 3.<sup>o</sup> Très-fléchies dans les oiseaux montés *très-bas sur jambes* ou *cramponnés*, (dans les *Pics*, etc.)

(11) Nous distinguons, dans la situation des *Jambes*, trois positions différentes. Dans la première, elles sont rapprochées entr'elles aux talons, et éloignées à l'origine des phalanges, (dans la plupart des *Passereaux*). Dans la seconde, elles observent entr'elles une égale distance, soit aux talons, soit



4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, un postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas (12).

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et légèrement écartées du corps, ou couvertes au tiers, et rapprochées du corps (15), croisées à leurs extrémités ( dans quelques espèces ).

---

à l'origine des phalanges, ( dans la plupart des *Gallinacées* ). Dans la troisième, elles sont rapprochées aux phalanges, un peu moins aux talons, et très-écartées à leur sortie du corps, ( dans les gros oiseaux, tels que les *Cygnes*, les *Aigles*, etc. )

Nous nous sommes bornés, dans nos principes, aux deux premières positions, parce qu'elles sont les plus ordinaires, et nous nous contentons d'indiquer ici la troisième, qui n'est applicable qu'à un petit nombre de gros oiseaux.

Dans les Oiseaux fixés sur des supports plats en forme de tablettes, comme les *Gallinacées*, ou sur des huchoirs, comme les *Passereaux*, on peut se permettre de poser quelquefois une jambe légèrement en avant, et de placer le corps obliquement sur les jambes. Cette attitude donne plus de grace à l'oiseau.

On doit observer deux autres positions dans les Jambes : 1.<sup>o</sup> toutes deux sur une même ligne ; 2.<sup>o</sup> une plus avancée que l'autre. On peut donner ces deux positions aux oiseaux qui perchent ou ne perchent pas. Dans ceux qui se cramponnent ( tels sont les *Pics* ), les Jambes présentent ces deux positions. On doit alors en placer une antérieurement, à peu près dans le point central du corps ; l'autre postérieurement, et rapprochée de la queue.

(12) La disposition des *Doigts* mérite d'être observée soigneusement, parce qu'elle fournit des caractères essentiels pour la distinction des genres.

(13) Les *Ailes* sont, 1.<sup>o</sup> *couvertes* ; 2.<sup>o</sup> *découvertes*.

Nous entendons par *Ailes couvertes*, celles qui sont cachées dans les plumes de la poitrine et des côtés du corps, qui se relèvent de bas en haut et de devant en arrière ; et par *Ailes découvertes*, celles dont les contours, dans leurs bords infé-

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, alongé, dans une position oblique (14).

---

rieurs, n'étant point cachés dans les plumes du ventre et des côtés du corps, paraissent jusqu'à leurs extrémités.

Nous distinguons, dans les Ailes couvertes, deux positions. Dans la première, elles sont couvertes *au tiers*; et dans la seconde, *aux deux tiers*.

Dans les Ailes couvertes *au tiers*, le contour antérieur ou l'angle saillant des ailes répondant au carpe, est caché, et les deux tiers inférieurs de l'aile sont à découvert. (*Voyez* Planche II).

Dans les Ailes couvertes *aux deux tiers*, les deux tiers antérieurs de l'aile sont cachés, le postérieur seul est à découvert. (*Voyez* Planche I).

De là, la nécessité de diviser l'Aile en trois parties ou tiers; savoir, 1.<sup>o</sup> un *antérieur*, qui forme le contour saillant des ailes, qu'on appelle vulgairement *moignon*; 2.<sup>o</sup> un *moyen*, qui répond aux jambes; 3.<sup>o</sup> un *postérieur*, qui répond à la queue.

Dans les *Ailes découvertes*, les trois tiers qui les composent sont à découvert. (*Voyez* Pl. IV). Dans les *Pics*, cette situation des ailes découvertes est moins sensible que dans certains *Oiseaux de proie diurnes*.

Les *Ailes* sont, 1.<sup>o</sup> *écartées*; 2.<sup>o</sup> *rapprochées* du corps.

Nous entendons par *Ailes écartées* du corps, celles qui ne sont pas logées dans les cavités pectorales; et par *Ailes rapprochées* du corps, celles qui sont reçues et reposent dans les cavités pectorales.

Il faut observer que les *Ailes* peuvent être, 1.<sup>o</sup> découvertes et rapprochées du corps; 2.<sup>o</sup> couvertes et éloignées du corps; 3.<sup>o</sup> découvertes et éloignées du corps; 4.<sup>o</sup> couvertes et rapprochées du corps: dès-lors, elles offrent quatre positions différentes dans leurs rapports avec le corps.

(14) Le *Corps* offre trois positions différentes, savoir: 1.<sup>o</sup> l'*horizontale*; 2.<sup>o</sup> l'*oblique*; 3.<sup>o</sup> la *verticale*.

Dans la première, les jambes sont placées à peu près dans

7.° Le *Dos*, aplati ou arrondi (15).

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte, cachée en partie par les extrémités des ailes (16) (dans les espèces dont les ailes sont croisées).

le point central du corps, qui repose alors transversalement sur les membres. (Voyez Planche I).

Dans la seconde, les jambes sont plus rapprochées de la queue que du point central du corps, dont la partie antérieure est plus relevée que la partie postérieure qui répond à la queue. (Voyez Pl. II et V).

Dans la troisième, les jambes sont très-rapprochées de la queue, et placées aux deux tiers postérieurs du corps, qui se trouve alors dans une position plus ou moins perpendiculaire. Cette position verticale est propre aux *Pingouins*, *Manchots*, *Grèbes*, *Castagneux*. (Voyez Planche III).

Dans les Oiseaux dont les jambes sont rapprochées du point central du corps, la position du corps est horizontale ou oblique. Dans ceux chez lesquels les jambes sont rapprochées de la queue, la position du corps est oblique. Dans les individus dont les jambes sont très-rapprochées de la queue, ou placées aux deux tiers postérieurs du corps, la position du corps est verticale.

(15) La partie supérieure du *Corps* comprend le *Dos* et le *Croupion*. Nous divisons le *Dos* en trois parties; savoir, l'*antérieure* qui répond au cou, la *postérieure* qui répond à la queue, et la *moyenne* qui embrasse l'espace compris entre les deux autres. Dans les *Gallinacées*, on doit avoir égard à la forme du dos et du croupion, sur-tout dans les *Peintades*, *Perdrix*, *Cailles*, etc. Dans les gros Oiseaux de proie, le dos est aplati, et le contour antérieur des ailes ou moignon est au niveau du dos. Dans les petits Oiseaux de proie, le dos est arrondi, et le contour antérieur des ailes est au-dessous du dos, ou plus bas que le dos.

(16) Nous distinguons dans la *Queue* trois positions, savoir :  
1.° la *verticale*, lorsqu'elle se relève de bas en haut, (dans le

9.° Le *Ventre*, relevé ou abaissé (17).

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière (18).

*Coq, etc.*) 2.° *L'horizontale*, lorsqu'elle est parallèle au corps, (dans les *Passereaux*). 3.° *L'oblique*, lorsqu'elle est inclinée depuis sa base ou partie antérieure qui répond au croupion, jusqu'à son extrémité postérieure qui répond au bout de la queue, (dans les *Perdrix, etc.*) Nous nous sommes contentés de dire la queue relevée ou abaissée, afin de ne point trop charger nos tableaux.

(17) Dans les Oiseaux *bas sur jambes*, le *Ventre* est ordinairement abaissé à raison du peu de longueur des extrémités inférieures, (dans le *Milan*). Dans les Oiseaux *haut sur jambes*, le *Ventre* est relevé à raison de la longueur du tibia et du peu de flexion du talon, (dans les *Echassiers*).

(18) Nous divisons le *Cou* en trois parties; savoir: 1.° *l'inférieure*, qui répond au corps; 2.° *la supérieure*, qui répond à la tête; 3.° *la moyenne*, qui embrasse l'espace compris entre les deux autres. Dans les oiseaux à long cou, les parties inférieure et supérieure sont fléchies en avant, la moyenne en arrière. Ces flexions du cou doivent être suivies dans les oiseaux chez lesquels cette partie est très-développée; mais on peut également fléchir le cou en avant dans les *Butors, Bihoreaux, etc.*, sans lui donner ces trois inflexions, afin de varier les attitudes, (chose absolument essentielle). Un oiseau dont le cou est fléchi en avant, a l'air plus animé.

Le *Cou*, dans les Oiseaux, peut être fléchi de trois manières différentes, qui changent totalement la position de la tête.

1.° En *avant* dans les parties inférieure et supérieure, et en *arrière* dans la partie moyenne; la tête alors est posée paisiblement sur le cou.

2.° En *arrière* dans la partie inférieure, et en *avant* dans les parties moyenne et supérieure; la tête alors est portée en avant,

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, posée paisiblement ou majestueusement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche (19).

---

3.<sup>o</sup> En *avant* dans la partie inférieure, en *arrière* dans les parties moyenne et supérieure; la tête alors est portée en arrière. La position de la tête dépend toujours de l'inflexion de la partie supérieure du cou.

Dans les Oiseaux dont la tête est posée majestueusement ou paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche, le cou peut être fléchi en avant ou en arrière.

Dans les Oiseaux dont la position du corps est verticale, comme les *Grèbes*, le cou doit être droit, et la partie supérieure fléchie en avant. Dans ceux où la tête est portée en avant, et le cou fléchi en arrière ou en avant, cette flexion du cou ne doit être prise que dans la partie inférieure pour ceux dont le cou est fléchi en arrière, et dans la partie supérieure pour ceux dont le cou est fléchi en avant.

(19) La *Tête* est arrondie dans le plus grand nombre d'oiseaux; aplatie au sommet dans les *Hirondelles*; sur les côtés, dans les *Canards*, *Pélicans*, etc.; effilée dans les *Grèbes*; cylindrique dans l'*Anhinga*, etc. D'après ce léger aperçu des différences que présente la configuration de cette partie, nous avons cru nécessaire d'indiquer sa structure, et la forme que les Empailleurs doivent lui conserver.

La position de la *Tête* varie. Elle peut être, 1.<sup>o</sup> posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche; 2.<sup>o</sup> portée en avant ou en arrière.

Rien ne donne autant de grâce à un oiseau que de lui tourner la tête à droite ou à gauche, sur-tout lorsqu'on le représente dans un état de repos. L'animal conserve alors une attitude qui semble lui donner un air de vie, et qui flatte agréablement l'œil de l'Observateur. On n'a qu'à comparer deux oiseaux montés, l'un avec la tête dans une direction droite (attitude qu'on donne dans la plupart des gravures), et l'autre, avec une légère inclinaison de tête à droite ou à gauche, et on verra la différence étonnante qui existe entre ces deux oiseaux.

15.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale (20).

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, grands et saillans (21).

II. LES DUCS, CROUETTES, HIBOUX, etc. ou *Oiseaux de proie nocturnes*, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, couverts ou découverts, et écartés.

Il y a trois points de vue sous lesquels on peut considérer un Oiseau empaillé; savoir, 1.<sup>o</sup> de profil; 2.<sup>o</sup> en face; 3.<sup>o</sup> par derrière. Dans le premier point de vue, la tête doit être tournée à droite ou à gauche. Dans le second, elle doit être portée en avant, et très-fléchie sur le cou. Dans le troisième, elle doit décrire sur l'axe du cou une demi-circulaire de devant en arrière.

Les attitudes des oiseaux compris dans nos divisions, sont toutes relatives à l'état du repos.

Les personnes qui voudront connaître celles qui ont rapport à l'état du mouvement, qui comprend la crainte, la colère et l'amour, peuvent consulter ce que nous avons dit sur cet objet. Mais nous avons jugé plus convenable de ne donner que l'attitude du repos en général, comme étant la plus naturelle, afin de ne point interrompre l'uniformité de notre travail; ce qui aurait eu lieu, si nous avions indiqué les deux attitudes du mouvement et du repos pour quelques familles, et celle du repos seulement pour les autres.

(20) Le *Bec* affecte deux directions différentes; savoir, 1.<sup>o</sup> *l'horizontale*, 2.<sup>o</sup> *l'oblique*. Dans la première, il est parallèle au sommet de la tête; dans la seconde, il est abaissé ou relevé. On peut se permettre de laisser le bec légèrement entr'ouvert; principalement dans les oiseaux cramponnés.

(21) La grosseur et la saillie des *Yeux* présentent des différences sensibles. Dans les *Oiseaux de proie diurnes*, les *Yeux* sont grands et saillans. Dans les *Oiseaux de proie nocturnes*, ils sont très-grands et très-saillans. Dans les *Canards*, *Harles*, ils sont petits, etc.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, droites ou fléchies (22), rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, un postérieur dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

---

(22) Dans les *Hiboux*, les jambes doivent être très-fléchies quand on les monte dans une position oblique; et droites; quand on les monte dans une position verticale. Quand ils sont *bas sur jambes*, le corps doit être dans une position oblique; et quand ils sont *très-bas sur jambes*, le corps doit être dans une position verticale. On peut, lorsqu'on les monte dans une position verticale, se permettre de porter en avant la tête, qui est alors très-fléchie sur le cou, de manière que l'oiseau regarde en face. On peut monter les *Oiseaux de proie nocturnes*, perchés ou non perchés.

Il existe des proportions pour empailler les Oiseaux. Dans les *Perdrix*, la distance depuis les doigts jusqu'au dessus du dos, doit égaier celle de la longueur du corps. Dans les *Canards*, la longueur du corps doit égaier une fois et demie, la distance depuis les doigts jusqu'au dessus du dos. Dans les *Echassiers*, la longueur des jambes dépasse toujours d'un tiers ou de deux tiers, et même des trois quarts dans quelques espèces, la longueur du corps. Dans les *Passereaux*, ces règles varient encore davantage. Dans les *Moineaux*, *Gros-becs*, la distance depuis les pieds jusqu'au dessus du dos, est moindre que celle de la longueur du corps. Dans les *Loriots*, *Merles*, *Grives*, etc., la longueur du corps égale celle de la hauteur de l'oiseau lorsque les jambes ne sont pas fléchies; mais lorsqu'elles sont fléchies, la hauteur de l'oiseau est moindre d'un tiers que celle de sa longueur:

La longueur d'un Oiseau doit être prise depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'origine de la queue; et la hauteur, depuis les phalanges jusqu'au niveau de la partie moyenne du dos. Nous ne présentons en ce moment, sur cet objet, que quelques idées, que nous espérons développer en détail, lorsque nous les aurons long-temps méditées.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps ; croisées à leurs extrémités ( dans quelques espèces ).

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, abaissée ou très-abaissée, légèrement écartée en voûte, et cachée en partie par les extrémités des ailes, ( dans les espèces dont les ailes sont croisées ).

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, légèrement arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, droit ou fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, tournée à droite ou à gauche, ou inclinée.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique, inclinée ou très-inclinée.

14.° Les *Yeux*, très-grands et très-saillans.

III. LES PIES-GRIÈCHES doivent être montées, 1.° *Bas sur jambes* et *perchées* (25).

(23) Les *Laniers* ou *Pies-grièches* forment une famille qui tient, par la structure du bec et des ongles, aux *Oiseaux de proie*, ( aussi les espèces en sont-elles carnivores ); par la grandeur de chaque espèce, elle se rapproche des *Passe-reaux*; et par les mœurs, des *Pics*. En général, ces petits oiseaux fournissent l'exemple de ce que peuvent le courage et l'animosité pour suppléer à la force du corps. Ils osent attaquer avec avantage, même des *Oiseaux de proie* trois ou quatre fois plus gros qu'eux.

Nous aurions préféré placer les *Pies-grièches* immédiatement à côté des *Oiseaux de proie diurnes* dont ils se rapprochent, si nous ne nous étions fait un devoir de ne point intervertir l'ordre du Système de *Linné*.



2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue; et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs, celui du milieu uni au doigt extérieur par sa première phalange ou articulation, un postérieur dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, non croisées à leurs extrémités.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *dos*, légèrement arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte et non cachée par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, assez grands et saillans.

En analysant les Caractères des Oiseaux compris dans les trois Divisions ou Tableaux du premier Ordre du Système de *Linné*, relativement à la manière de les empailer, on verra qu'ils se présentent ainsi qu'il suit :

I. FAUCONS, etc. 1.<sup>o</sup> *Bas* ou *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*. 2.<sup>o</sup> *Jambes*, rapprochées

de la queue. 3.<sup>o</sup> *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps, croisées à leurs extrémités ( dans quelques espèces ). 4.<sup>o</sup> *Corps*, allongé, dans une position oblique.

II. HIBOUX, etc. 1.<sup>o</sup> *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*. 2.<sup>o</sup> *Jambes*, rapprochées de la queue. 3.<sup>o</sup> *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps, croisées à leurs extrémités ( dans quelques espèces ). 4.<sup>o</sup> *Corps*, raccourci, dans une position oblique ou verticale.

III. PIES-GRIÈCHES. 1.<sup>o</sup> *Bas sur jambes* et *perchées*. 2.<sup>o</sup> *Jambes*, rapprochées de la queue. 3.<sup>o</sup> *Ailes*, couvertes au tiers, non croisées à leurs extrémités. 4.<sup>o</sup> *Corps*, allongé, dans une position oblique.

Avec le secours de ces Tableaux abrégés, le Lecteur saisira facilement les différences et les rapprochemens que présentent les diverses Familles qui y sont renfermées. Notre intention, en les présentant, a été de lui offrir en très-peu de mots et en quelques lignes, les trois Tableaux où sont indiquées avec soin les positions de toutes les parties du corps qu'il est nécessaire de connaître. Nous avons suivi, dans notre plan, la marche des caractères essentiels de *Linné*; et il serait possible, si on avait sous les yeux un oiseau monté d'après les principes que nous donnons, de déterminer auquel des trois tableaux de cet ordre il doit se rapporter.

On nous objectera peut-être que les *Faucons*, les *Hiboux* et les *Pies-grièches* pouvant être

montés également *Bas sur jambes*, il serait difficile de déterminer leur véritable place dans nos tableaux. A cela nous répondrons que, quoique ces Oiseaux se rapprochent par certains caractères, ils diffèrent par d'autres. Ainsi, en les supposant tous *Bas sur jambes*, ils différeront encore par la position des ailes et la forme du corps, etc. Enfin, si cette analyse est insuffisante, le Lecteur voudra bien lire les tableaux non abrégés, lesquels, réunissant un plus grand nombre d'attributs, faciliteront la distinction des Familles.

On voit dès-lors que les quatre points essentiels de l'*Art d'empailler les Oiseaux*, consistent à indiquer, 1.<sup>o</sup> Si un Oiseau doit être monté *Bas* ou *Très-bas*, *Haut* ou *Très-haut sur jambes*, *perché*, *non perché*, ou *cramponné*. 2.<sup>o</sup> S'il doit avoir les *Ailes* découvertes, ou couvertes au tiers ou aux deux tiers. 3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, placées à peu près dans le point central du corps, ou plus ou moins rapprochées de la queue. 4.<sup>o</sup> Le *Corps*, dans une situation horizontale, oblique ou verticale. En les étudiant avec soin, on évitera des contre-sens vraiment ridicules, comme celui de monter une perdrix haut sur jambes, avec les ailes découvertes.

Le SECOND ORDRE, qui renferme les PIÉS ou CORBEAUX (*PICÆ*), offrira dix-sept *Divisions* ou *Tableaux*; savoir, 1. Les Perroquets

(*Psillaci*) ; II. Les Toucans (*Ramphastodes*) ; III. Les Calaos (*Bucerones*) ; IV. Les Corbeaux, Corneilles, Choucas, Coracias (*Corvi*) ; V. Les Pies (*Picæ*) ; VI. Les Geais (*Glandarii*), Casse-noix (*Caryocatactes*), Rolliers (*Garruli*) ; VII. Les Loriots (*Orioli*) ; VIII. Les Barbus (*Bucones*) ; IX. Les Coucous (*Cuculi*) ; X. Le Torcol (*Yunx*) ; XI. Les Pics, Epeiches (*Pici*) ; XII. Les Sittelles (*Sittæ*) ; XIII. Les Todiers (*Todi*), Martin-pêcheurs (*Alcedines*) ; XIV. Les Guépriers (*Meropes*) ; XV. Les Huppes (*Upupæ*) ; XVI. Les Grimpereaux (*Certhiæ*) ; XVII. Les Colibris, Oiseaux-Mouches (*Trochili*) [24].

I. Les PERROQUETS doivent être empaillés ou montés, 1.<sup>o</sup> *Bas* ou *Très-bas sur jambes, perchés* ou *cramponnés*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons* découverts ou couverts, et écartés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies ou très-fléchies, et rapprochées de la queue lorsqu'ils perchent, ou placées, savoir : une antérieurement à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue, quand ils sont cramponnés, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, deux antérieurs dirigés de dedans en dehors, et de bas en haut ; deux postérieurs dirigés

[24] Voyez, pour les *Pics* ou *Corbeaux*, les caractères du second Ordre du Système de *Linné*.

de dehors en dedans, et de haut en bas quand ils sont cramponnés (25).

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps quand ils perchent, ou découvertes et écartées du corps quand ils sont cramponnés.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, alongé, dans une position oblique ou verticale.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, abaissée, légèrement écartée en voûte.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, effacée.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, aplatie sur les côtés, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche (26).

15.<sup>o</sup> Le *Bec*, ouvert ou fermé, dans une direction oblique, abaissée ou inclinée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et peu saillans.

II. LES TOUCANS, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Bas sur jambes*, et perchés.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

(25) Cette direction des doigts ne doit être suivie que lorsqu'on monte les *Perroquets* cramponnés; mais quand on les monte perchés, les deux doigts antérieurs sont dirigés de dedans en dehors, les deux postérieurs de dehors en dedans, et tous les quatre de haut en bas.

(26) Dans les *Perroquets*, la tête est quelquefois tournée de telle sorte, que l'œil gauche est antérieur ou en avant, et l'œil droit postérieur ou en arrière. Quand ils grimpent, les plumes du vertex sont ordinairement hérissées.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, deux antérieurs, dirigés de dedans en dehors; deux postérieurs, dirigés de dehors en dedans.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et légèrement écartées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, abaissée, écartée en voûte.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et peu saillans.

III. Les *CALAOS*, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Haut sur jambes*, et *perchés*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs, celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt extérieur jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt intérieur jusqu'à la première phalange : un postérieur, dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, allongé, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

IV. LES CORBEAUX, CORNEILLES, CHOUCAS, CORACIAS, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes, perchés ou non perchés.*

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, légèrement aplati.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique abaissée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

V. Les *Pies*, doivent être montées, 1.° *Bas* ou *Haut sur jambes*, *perchées* ou *non perchées*.

2.° Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, abaissée, écartée en voûte (27).

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

VI. Les *GEAIS*, *CASSE-NOIX*, *ROLLIERS*, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes*, et *perchés*.

(27) Dans la *Pie*, la queue est très-relevée quand elle saute.



2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, grands et saillans.

VII. Les *LORIOTS*, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Bas sur jambes*, et *perchés*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, aplati.

8.° La *Queue* , légèrement abaissée , écartée en voûte.

9.° Le *Ventre* , abaissé.

10.° La *Poitrine* , arrondie.

11.° Le *Cou* , légèrement allongé et fléchi en arrière.

12.° La *Tête* , arrondie , posée paisiblement sur le cou , et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec* , fermé , dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux* , assez grands et saillans.

VIII. Les *Barbus* , doivent être montés , 1.° *Bas sur jambes* , et *perchés* (28).

2.° Les *Talons* , découverts et légèrement écartés.

3.° Les *Jambes* , légèrement fléchies et rapprochées de la queue , également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts* , deux antérieurs , dirigés de dedans en dehors : deux postérieurs , dirigés de dehors en dedans.

5.° Les *Ailes* , couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps* , raccourci , dans une position oblique.

7.° Le *Dos* , arrondi.

8.° La *Queue* , légèrement abaissée , écartée en voûte.

9.° Le *Ventre* , abaissé.

10.° La *Poitrine* , arrondie.

(28) Les *Barbus* sont ainsi nommés à raison des longues soies effilées toutes dirigées en avant , qui leur couvrent le bec en tout ou en partie. Ils se rapprochent des *Pies-grièches* , pour les mœurs , et nous ajoutons encore pour les attitudes dans la manière de les empailler.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

IX. Les *Coucoux*, doivent être montés, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, et *perchés* (29).

2.° Les *Talons*, couverts ou découverts, et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies ou très-fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, deux antérieurs, dirigés de dedans en dehors : deux postérieurs, dirigés de dehors en dedans.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, aplati.

8.° La *Queue*, abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

(29) Les *Coucoux* diffèrent des *Barbus*, en ce qu'ils n'ont point de barbe autour de la base du bec.

X. Le *Torcol*, doit être monté, 1.<sup>o</sup> *Bas sur jambes*, *perché* ou *non perché* (50).

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement écartés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, deux antérieurs, dirigés de dedans en dehors : deux postérieurs, dirigés de dehors en dedans.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, abaissée, écartée en voûte.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci ou allongé, très-fléchi en avant ou en arrière, ou sur les côtés.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant ou en arrière, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et peu saillans.

(30) Le *Torcol* se rapproche des *Pics* par la conformation de la langue et des pieds, quoiqu'il ne grimpe pas comme eux, et qu'il en diffère par les penes de la queue, qui sont molles et arrondies à leur extrémité. Dans cet oiseau, le cou doit être très-fléchi en avant ou en arrière, à droite ou à gauche, et les plumes du vertex plus ou moins hérissées.

Le nom de cet oiseau lui vient de l'habitude qu'il a de tourner le cou, en renversant la tête vers le dos.

XI. Les *Pics*, *Épeiches*, doivent être montés,

1.<sup>o</sup> *Bas* ou *Très-bas* sur *jambes*, et *cramponnés*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, couverts ou découverts et écartés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, très-fléchies et placées, savoir : une antérieurement, à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue; également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, deux antérieurs, dirigés de dedans en dehors et de bas en haut : deux postérieurs, dirigés de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé, dans une position verticale.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, aplati.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, très-abaisée, écartée (31), et ap-

---

(31) Dans les *Pics*, la queue composée de dix pennes ou plumes roïdes, fléchies en dedans, tronquées à la pointe, garnies de barbes rudes, leur sert de point d'appui quand ils grimpent. Aussi on doit avoir soin, quand on les monte, de placer l'extrémité de la queue, appuyée contre la branche où on les cramponne. Le cou et la tête, dans les *Pics*, offrent quatre mouvemens ou situations; savoir, 1.<sup>o</sup> de devant en arrière; 2.<sup>o</sup> de derrière en avant; 3.<sup>o</sup> de gauche à droite; 4.<sup>o</sup> de droite à gauche. Le premier mouvement porte la tête de devant en arrière pour l'éloigner de l'arbre, et revenir par le second mouvement de derrière en avant, le frapper avec force pour faire sortir les insectes logés sous son écorce. Les deux derniers mouvemens de gauche à droite ou de droite à gauche, sont une suite naturelle des premiers, parce que regardant de tous côtés, ils aperçoivent les insectes qu'ils ont délogés, et qui, cherchant à s'échapper, deviennent leur proie. Dans les *Pics*, et généralement dans les Oiseaux qui grimpent, on peut laisser le bec entr'ouvert et les plumes du vertex plus ou moins hérissées.

puyée contre l'arbre ou la branche où ils sont cramponnés.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé ou légèrement entr'ouvert, dans une direction oblique relevée ou abaissée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

XII. Les *SITTELLERES*, doivent être montées,  
1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, perchées ou cramponnées (32).

2.° Les *Talons*, couverts ou découverts, et écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies quand elles perchent, ou très-fléchies quand elles sont cramponnées, et placées, savoir : une antérieurement à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue ; également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps quand elles perchent, ou découvertes et écartées du corps quand elles sont cramponnées.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, aplati.

(32) Les *Sittelles* se rapprochent des *Pics* et des *Mésanges*. Elles diffèrent des premiers par la forme de la queue, des pieds et de la langue ; et des autres, par la forme du bec.

8.° La *Queue*, abaissée ou très-abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé ou légèrement entr'ouvert, dans une direction oblique abaissée ou relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

XIII. LES *TODIERS*, *MARTIN-PÊCHEURS*, doivent être montés, 1.° *Très-bas sur jambes* et *perchés* (55).

2.° Les *Talons*, couverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, très-fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt extérieur jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et uni de même au doigt intérieur jusqu'à la première phalange ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps ; ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

---

(33) Le nom de *Martin-pêcheur* vient de *Martinet-pêcheur*, qui était l'ancienne dénomination française de cet oiseau. Son nom ancien était *Alcyon*. Les *Todiers* diffèrent des *Martin-pêcheurs* par la forme du bec, qui est long, droit, obtus à son extrémité, et aplati en-dessus comme en-dessous. Dans le *Martin-pêcheur* (*Alcedo Ispida*, L.) la langue est très-courte, et le paraît encore davantage, eu égard à la longueur du bec.

- 6.<sup>o</sup> Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.  
 7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi et relevé dans la partie postérieure.  
 8.<sup>o</sup> La *Queue*, abaissée, légèrement écartée.  
 9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.  
 10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.  
 11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.  
 12.<sup>o</sup> La *Tête*, effilée sur les côtés, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.  
 15.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.  
 14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et peu saillans.

XIV. LES GUËPIERS, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Bas sur jambes et perchés* (34).

- 2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et écartés.  
 3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies et rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.  
 4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs : celui du milieu étroitement uni et comme collé au doigt extérieur jusqu'à la troisième phalange ou articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la première phalange ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.  
 5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.  
 6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

(34) Le *Guépier* mange non-seulement les guêpes qui lui ont donné son nom français, et les abeilles qui lui ont donné son nom latin *Apiaster*, mais encore les bourdons, cigales, cousins, mouches, etc.



- 7.° Le *Dos*, arrondi.
- 8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.
- 9.° Le *Ventre*, abaissé.
- 10.° La *Poitrine*, arrondie.
- 11.° Le *Cou*, légèrement allongé, fléchi en arrière.
- 12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.
- 13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.
- 14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

XV. Les HUPPES, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes et perchées* (35).

- 2.° Les *Talons*, découverts et écartés.
- 3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.
- 4.° Les *Doigts*, trois antérieurs : celui du milieu uni au doigt extérieur jusqu'à la première phalange ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.
- 5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.
- 6.° Le *Corps*, allongé, dans une position horizontale ou oblique.
- 7.° Le *Dos*, arrondi.
- 8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

---

(35) Le mot français *Huppe*, paraît s'être formé du mot latin *Upupa*, qui signifie dans notre langue, une touffe de plumes dont certaines espèces d'oiseaux ont la tête surmontée.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° La *Huppe*, abaissée et légèrement entr'ouverte.

14.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

15.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

XVI. Les *Grimpereaux*, doivent être montés,

1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, et *cramponnés* (36).

2.° Les *Talons*, couverts ou découverts, et écartés.

3.° Les *Jambes*, très-fléchies et placées, savoir : une antérieurement à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue ; également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, dirigés de dedans en dehors et de bas en haut ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position verticale.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, très-écartée et abaissée.

(36) Les *Grimpereaux*, ainsi nommés, de l'habitude qu'ils ont de grimper sur les arbres, sont les seuls oiseaux auxquels on donne génériquement le nom de *Grimpereaux*, quoique cette faculté soit accordée aux *Sittelles*, *Mésanges*, *Pics*, etc.

- 9.° Le *Ventre*, abaissé.  
 10.° La *Poitrine*, arrondie.  
 11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.  
 12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.  
 13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique, relevée ou abaissée.  
 14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

XVII. Les COLIBRIS, OISEAUX-MOUCHES, doivent être montés, 1.° *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, et *perchés* (57).

- 2.° Les *Talons*, découverts ou couverts, et écartés.  
 5.° Les *Jambes*, fléchies ou très-fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.  
 4.° Les *Doigts*, trois antérieurs, séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.  
 5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes et écartées du corps.  
 6.° Le *Corps*, allongé, dans une position horizontale ou oblique.  
 7.° Le *Dos*, arrondi.  
 8.° La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte.

---

(37) C'est au-dessous de la famille des *Grimpereaux* que doit être placée celle des *Colibris*, quoiqu'ils diffèrent des *Grimpereaux* par la forme et la longueur du bec, par le nombre des plumes de la queue, qui est de douze dans les *Grimpereaux*, et de dix dans les *Colibris*; et enfin par la structure de la langue, simple dans les *Grimpereaux*, et divisée en deux tuyaux demi-cylindriques dans les *Colibris* et les *Oiseaux-mouches*. (Voyez BUFFON, au mot *Colibri*).

- 9.° Le *Ventre*, abaissé.  
 10.° La *Poitrine*, arrondie.  
 11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.  
 12.° La *Tête*, effilée sur les côtés, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.  
 15.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique abaissée.  
 14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

Le TROISIÈME ORDRE, qui comprend les OIES ou CANARDS (*ANSERES*), nous offrira cinq *Divisions* ou *Tableaux*; savoir, I. Les Cygnes, Oies, Canards, Sarcelles (*Anates*), les Harles (*Mergi*). II. Les Pélicans, Cormorans, Fous (*Pelecani*), les Aningas (*Ploti*). III. Les Macareux, Pingouins (*Alcæ*), les Manchots (*Ap-tenodytæ*). IV. Les Plongeurs, Grèbes, Castagneux (*Colymbi*). V. Les Goèlans, Mouettes (*Lari*), les Pétrels (*Procellariæ*), les Hironnelles de mer (*Sternæ*) [38].

I. LES CYGNES, OIES, CANARDS, SARCELLES, HARLES, doivent être empaillés ou montés, 1.° *Bas sur jambes* et non perchés.

2.° Les *Talons*, découverts ou très-écartés.

5.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une

---

[38] Voyez, pour les *Oies* ou *Canards*, les caractères du troisième Ordre du système de *Linné*.

membrane entière ; un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas (39).

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci ou allongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée et écartée, cachée en partie par les extrémités des ailes ( dans quelques espèces ).

9.° Le *Ventre*, abaissé dans les *Cygnés*, *Canards*, *Sarcelles*, *Harles* ; très-abaissé dans les *Oies* ( surtout dans les femelles qui ont pondu ).

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, allongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, aplatie sur les côtés, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, assez petits et peu saillans.

II. LES PÉLICANS, CORMORANS, FOUS, ANHINGAS, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés* (40).

(39) Dans les Oiseaux à pieds palmés, la duplication membraneuse, considérée supérieurement, est composée de deux parties très-distinctes, séparées par le doigt intermédiaire dans les *Canards*, *Oies*, *etc.* ; et de trois parties séparées par les deux doigts du milieu dans les *Cormorans*, *etc.* : inférieurement elle paraît ne former qu'une seule membrane qui engage les trois ou quatre doigts antérieurs.

(40) Comme plusieurs espèces de ces genres perchent, ce ne

2.° Les *Talons*, découverts et très-écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, au nombre de quatre engagés dans une membrane entière, dont deux plus longs dirigés en dehors: deux plus courts dirigés en dedans.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, allongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, aplatie par les côtés dans le *Pélican*; effilée, (cylindrique dans l'*Anhinga*), portée en avant.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique inclinée.

14.° Les *Yeux*, petits dans les *Pélicans*; assez grands et saillans.

III. LES MACAREUX, PINGOUINS, MANCHOTS, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

serait point un contre-sens de les monter perchés; mais il plus commode de les fixer sur un support plat. Ces oiseaux sont du petit nombre de ceux qui ont les quatre doigts engagés dans une membrane entière.

3.° Les *Jambes*, droites ou légèrement fléchies, très-rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une membrane entière dans les *Macareux* et *Pingouins*, un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas, dans les *Manchots* (41).

5.° Les *Ailes*, découvertes, pendantes et écartées pu corps.

6.° Le *Corps*, allongé, dans une position verticale.

7.° Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement écartée, abaissée ou relevée.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, allongé, droit.

12.° La *Tête*, aplatie sur les côtés, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

IV. Les **PLONGEONS**, **GRÈBES**, **CASTAGNEUX**, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes* et *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

(41) Les *Pingouins*, *Macareux*, n'ont point de doigt postérieur. Les *Pingouins* et les *Manchots*, au lieu d'ailes, ont de petits ailerons que l'on dirait couverts d'écailles plutôt que de plumes, et qui leur servent de nageoires. Ces animaux, dit BUFFON, qui paraissent faire la nuance entre les oiseaux et les poissons, étrangers aux régions de l'air qu'ils ne peuvent fréquenter, presque également bannis de celles de la terre, paraissent uniquement appartenir à l'élément des eaux.

5.<sup>o</sup> Les *Jambes*, droites ou légèrement fléchies ; très-rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une membrane entière, dans les *Plongeurs*, divisée et coupée par lobes, dans les *Grèbes*, *Castagneux* ; un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé, dans une position verticale.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, qui est très-courte, légèrement écartée, abaissée ou relevée dans les *Plongeurs*, nulle dans les *Grèbes*, *Castagneux*.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, allongé, droit.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, effilée, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé dans une direction oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et peu saillans.

V. LES GOËLANS, MOUETTES, PÉTRELS, HIRONDELLES DE MER (42), doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Bas sur jambes* et non *perchés*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et écartés.

(42) Les *Goëlands* et les *Mouettes* sont des oiseaux qu'on peut appeler les *Vautours* de la mer et des rivières. Les *Pétrels* sont ainsi nommés à raison de la faculté singulière qu'ils ont de marcher sur l'eau. Les *Hirondelles de mer* sont non moins agiles et aussi vagabondes que nos *Hirondelles de terre*.



3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une membrane entière, un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas (45).

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, alongé, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte, et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, assez grands et saillans.

LE QUATRIÈME ORDRE, qui renferme les ÉCHASSIERS ou OISEAUX DE RIVAGE (*GRALLÆ*), nous offrira treize *Divisions* ou *Tableaux*; savoir, I. Le Flammant (*Phœnicopterus*). II. Les Grues (*Grues*), les Cigognes (*Ciconiæ*). III. Les Hérons, Aigrettes (*Ardeæ*), les Crabiers (*Cancrofagi*), les Butors (*Botauri*), les Bihoreaux (*Nycticoraces*). IV. Les Courlis

---

(43) Dans les *Goélans*, *Mouettes*, le doigt postérieur est très-petit.

(*Tantali*). V. Les Bécasses, Bécassines (*Scolopaces*). VI. Les Barges, Chevaliers (*Limosæ*). VII. Les Combattans ou Paons de mer, Maubèches (*Tringæ*). VIII. Les Vanneaux (*Vanelli*). IX. Les Pluviers (*Charadrii*). X. L'Échasse (*Himantopus*), l'Avocette (*Recurvirostra*). XI. Les Glaréoles ou Perdrix de mer (*Glareolæ*). XII. Les Poules d'eau (*Gallinulæ*), les Foulques (*Fulicæ*). XIII. Les Râles (*Ralli*) [44].

I. Le FLAMMANT, doit être empaillé ou monté,  
1.° Très-haut sur jambes et non perché (45).

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs engagés dans une membrane entière, un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas (46).

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

[44] Voyez, pour les *Echassiers* ou *Oiseaux de rivage*, les caractères du quatrième Ordre du système de Linné.

(45) Le *Flammant*, nommé *Oiseau à aile de flamme* ou *couleur de feu*, paraît, dit BUFFON, faire la nuance entre la grande tribu des *Oiseaux de rivage*, et celle tout aussi grande des *Oiseaux navigateurs*.

(46) Les doigts antérieurs du *Flammant* sont très-courts, et le postérieur fort petit : le corps l'est aussi relativement à la longueur des jambes et du cou.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, abaissée, fermée, cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique abaissée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

II. Les *GRUES*, *CIGOGNES*, doivent être montées, 1.° *Très-haut sur jambes, perchées ou non perchées* (47).

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps dans les *Grues*, de la queue dans les *Cigognes*, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et légèrement éloignées

(47) La *Cigogne noire* cherche les lieux déserts, se perche dans les bois, et niche dans l'épaisseur des forêts. La *Cigogne blanche* choisit au contraire nos habitations pour domicile, s'établit sur les tours, les cheminées et les combles des édifices : voilà pourquoi on peut les monter *perchées* ou *non perchées*.

du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, raccourci dans les *Grues*, allongé dans les *Cigognes*; dans une position horizontale dans les *Grues*, oblique dans les *Cigognes*.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, aplati dans les parties antérieure et moyenne, arrondi dans la postérieure.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et cachée en partie par les extrémités des ailes, les plumes du croupion et celles qui sortent du dessous des ailes très-relevées dans les *Grues*, et tombant en panache.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, allongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, grands et saillans.

III. LES HÉRONS, AIGRETTES, CRABIERS, BUTORS, BIHOREAUX, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Haut* ou *Très-haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps dans les *Hérons*, *Aigrettes*; ou couvertes au tiers et rap-

prochées du corps dans les *Crabiers*, *Butors*, *Bihoreaux*.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, légèrement allongé, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et cachée en partie par les extrémités des ailes dans les *Hérons*, *Crabiers*, *Butors*, *Bihoreaux*; et par les longues plumes du dos, dans les *Aigrettes*.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, allongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne (48).

12.<sup>o</sup> La *Tête*, effilée, ( légèrement arrondie dans les *Bihoreaux* ), portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, grands et saillans.

---

(48) Dans les *Butors*, les plumes qui garnissent latéralement la partie inférieure du cou, sont écartées; ce qui fait paraître le cou plus volumineux. Dans les *Bihoreaux*, l'aigrette composée de trois ou quatre plumes concaves intérieurement, placées en recouvrement les unes sur les autres, de manière qu'elles paraissent ne former qu'une seule plume, doit être légèrement écartée et pendante. Les mâles adultes seuls sont décorés de cet ornement, que les jeunes mâles ou les femelles ne nous ont jamais offert. Nous possédons un individu, dont l'aigrette est composée de quatre plumes. Dans les *Butors*, *Bihoreaux*, on peut porter le cou en avant, et cette attitude leur donne un air plus animé.

IV. Les *Courlis*, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Très-haut sur jambes et non perchés.*

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs, réunis vers leur jonction par une portion de membrane; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, légèrement allongé, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, très-arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, allongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique abaissée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, assez grands et saillans.

V. Les *Bécasses*, *Bécassines*, doivent être montées, 1.<sup>o</sup> *Haut sur jambes et non perchées* (49).

---

(49) Nous avons eu occasion d'observer, à la chasse, des *Bécasses* se percher sur les arbres. Mais cette particularité est assez rare, et on ne peut pas en conclure qu'elles perchent

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps dans les *Bécasses*, de la queue dans les *Bécassines*, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, légèrement allongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et non cachée par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, allongé, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

VI. LES BARGES, CHEVALIERS, doivent être montés,  
1.° *Très-haut sur jambes et non perchés.*

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

5.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

---

ordinairement; elle n'a lieu que lorsque, fatigués par les chasseurs ou les chiens, ces oiseaux cherchent à se dérober à leurs poursuites.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et non cachée par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, allongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

15.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, grands et peu saillans.

VII. LES COMBATTANS OU PAONS DE MER, MAUBÈCHES, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Très-haut sur jambes* et *non perchés* (50).

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées

(50) Les *Combattans* ont été ainsi nommés à raison des combats qu'ils se livrent entr'eux, non-seulement seul à seul, corps à corps, mais en troupes réglées, ordonnées, et marchant l'une contre l'autre. Ces phalanges ne sont composées que de mâles, qu'on prétend être dans cette espèce beaucoup plus nombreux que les femelles. Celles-ci attendent à part la fin de la bataille, et restent le prix de la victoire.



du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, alongé dans les *Chevaliers*, raccourci dans les *Combattans* et les *Maubèches*, dans une position horizontale ou oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, alongé, légèrement fléchi en avant (51).

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et assez saillans.

VIII. Les *Vanneaux*, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Haut sur jambes* et *non perchés* (52).

(51) Dans les *Combattans* mâles, le collier en forme d'une crinière épaisse de plumes enflées qu'ils portent autour du cou, doit être plus ou moins relevé selon les attitudes que leur donnent les personnes qui les empaillent.

(52) Le *Vanneau* paraît avoir tiré son nom, dans notre langue et en latin moderne, du bruit que font ses ailes en volant, qui est assez semblable au bruit d'un van qu'on agite pour purger le blé.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et légèrement écartées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, légèrement allongé, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte, et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, allongé, légèrement fléchi en arrière.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> L'*Aigrette*, implantée sur l'occiput, et composée de longs brins effilés, très-déliés, courbés à leurs extrémités de derrière en avant, légèrement relevée.

14.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

15.<sup>o</sup> Les *Yeux*, grands et saillans.

IX. Les *PLUVIERS*, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Haut sur jambes et non perchés* (55).

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

(55) Les *Pluviers* ont été ainsi nommés, à raison de leur arrivée en France dans la saison des pluies.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés.

5.° Les *Ailes*, découvertes et légèrement écartées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée et fermée, non cachée par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, très-arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, très-grands et saillans.

X. L'ÉCHASSE, L'AVOCETTE, doivent être montées,

1.° *Très-haut sur jambes et non perchées* (54).

2.° Les *Talons*, très-découverts et légèrement rapprochés.

(54) L'*Echasse*, qui est dans les oiseaux ce que la *Gerboise* est dans les quadrupèdes, a été ainsi nommée à raison de la longueur excessive de ses jambes, grêles, faibles et chancelantes, semblables à des échasses. Cet oiseau n'a que trois doigts antérieurs. Le nom d'*Avocette* vient de l'italien *Avocetta*. Cet oiseau porte en Italie le nom de *Becco-torto*. Celui de *Recurvirostra* que les Ornithologistes lui ont donné, exprime le renversement de son bec, dont la courbure tournée en haut présente un arc de cercle relevé, dont le centre est au-dessus de la tête.

5.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ( dans *l'Echasse* ); trois antérieurs engagés dans une membrane entière; un postérieur séparé, dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas ( dans *l'Avocette* ).

5. Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, légèrement croisées à leurs extrémités.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, fermée et non cachée par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

15.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale, ou oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, grands et saillans.

XI. LES GLARÉOLES OU PERDRIX DE MER, doivent être montées, 1.<sup>o</sup> *Haut sur jambes et non perchées* (55).

(55) Les *Glaréoles* ou *Perdrix de mer* n'ont d'autre rapport avec les *Perdrix*, qu'une faible ressemblance dans la forme du bec. Elles se rapprochent des *Hirondelles de mer* par la forme du corps, la coupe des ailes en pointe, et la queue fourchue.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte, cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, très-arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en avant.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, assez grands et saillans.

XII. Les *POULES D'EAU*, *Foulques*, doivent être montées, 1.<sup>o</sup> *Haut sur jambes* et *non perchées*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, garnis de membranes simples (dans les *Poules d'eau*), festonnées (dans les *Foulques*); le postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, allongé ( dans les *Poules d'eau* ), raccourci ( dans les *Foulques* ), dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée, et non cachée par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, légèrement abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, allongé, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée (56).

14.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

XIII. LES *Râles* doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes* et non *perchés* (57).

(56) La *Plaque frontale* est plus ou moins blanche dans les *Foulques*, et plus ou moins vermeille dans les *Poules d'eau*; mais cette dernière couleur disparaît dans l'oiseau empaillé, et devient alors d'un brun-noirâtre. En général, nous avons observé que la couleur rouge du bec et des pattes, dans le *Chevalier aux pieds rouges*, etc. s'efface en peu de temps. Il faut avoir soin, dans ce cas, de colorer ces parties pour leur conserver leur éclat, sur-tout lorsque les couleurs servent à caractériser les espèces.

(57) Les *Râles* se rapprochent des *Poules d'eau* et des *Foulques*, par leur vol court et pesant, les jambes pendantes, la forme des ailes petites et fort concaves, de la queue très-courte et presque nulle : mais ils s'en éloignent par la forme des doigts antérieurs lisses et sans membranes, par celle du corps grêle et comme aplati par les flancs, et par la plaque frontale qui paraît être un prolongement de la couche supérieure de la substance du bec.

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, fermée, et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, allongé, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, effilée, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

Le CINQUIÈME ORDRE, qui renferme les GAL-LINACÉES ( *GALLINÆ* ), nous offrira onze *Divisions* ou *Tableaux*; savoir, I. l'Autruche ( *Struthio* ). II. Les Outardes ( *Otides* ). III. Les Paons ( *Pavones* ). IV. Le Dindon ( *Melcagris* ). V. Les Hoccoes ( *Craces* ). VI. Les Coqs et les Poules ( *Galli et Gallinæ* ). VII. Les Faisans ( *Phasiani* ). VIII. Les Peintades ( *Numidæ* ). IX. Les Tétràs ou Coqs de bruyère ( *Urogalli* ),

X. Les Gélinoites (*Lagopodes*). XI. Les Perdrix (*Perdices*), les Cailles (*Coturnices*) [58].

I. L'AUTRUCHE doit être empaillée ou montée ,  
1.° *Très-haut sur jambes* et non perchée (59).

2.° Les *Talons*, très-découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, deux antérieurs, séparés.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes, abaissées et écartées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une situation horizontale.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, relevée, écartée; les plumes en partie recourbées à leurs extrémités.

[58] Voyez, pour les *Gallinacées*, les caractères du sixième Ordre de *Liné*.

(59) L'*Autruche*, dit BUFFON, est un être de nature équivoque, qui fait la nuance entre les grands quadrupèdes et les oiseaux. Nous nous sommes permis de placer, dans nos Tableaux, l'*Autruche* avant les *Oulardes*, quoique dans le Système de LINNÉ elle vienne immédiatement après. Si nous avons dérogé en cette occasion à l'ordre adopté par le Naturaliste Suédois, c'est parce que nous avons cru devoir mettre à la tête de la famille des *Gallinacées*, un oiseau *très-haut sur jambes*, qui paraît devoir occuper le premier rang pour la grandeur, les autres étant seulement *haut sur jambes*, et d'un volume de corps bien moins considérable. Le *Casaor*, qui vient immédiatement après l'*Autruche*, doit être monté seulement *haut sur jambes*.



9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, grands et saillans.

II. Les *OUTARDES* doivent être montées, 1.° *Haut sur jambes et non perchées.*

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale.

7.° Le *Dos*, légèrement aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Barbes*, dans le mâle, écartées et portées de dedans en dehors et de devant en arrière.

15.° Les *Yeux*, grands et saillans.

III. Les *PAONS* doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés, un postérieur dirigé de dehors en dedans, et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, allongé, dans une situation oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, abaissée, fermée (60).

(60) Dans les momens d'amour, la *queue*, dans le *Paon* et le *Dindon*, doit être très-relevée, et ouverte en éventail. On nomme improprement *Queue* dans ces Oiseaux, les longues plumes qui naissent à la partie postérieure du dos, près du croupion. Dans les momens de repos, ces plumes sont abaissées et légèrement écartées en voûte. Le *Dindon*, à proprement parler, a deux queues; l'une supérieure, l'autre inférieure. La première est composée de dix-huit grandes plumes implantées autour du croupion, et que l'animal relève lorsqu'il piaffe. La seconde ou l'inférieure consiste en d'autres plumes moins grandes, et reste toujours dans une situation horizontale. Le *Paon* a pareillement une double queue, dont l'une plus courte est composée de véritables plumes directrices, et l'autre plus longue n'est formée que des couvertures de celles-là. En nous attachant à l'idée la plus généralement reçue, nous appelons *Queue* dans le *Paon* et le *Dindon*, les grandes plumes que ces animaux relèvent en éventail quand ils font la roue.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, alongé, fléchi en avant dans les parties inférieure et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, posée majestueusement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° L'*Aigrette*, relevée et légèrement écartée.

14.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

15.° Les *Yeux*, grands et saillans.

IV. Le *DINDON* doit être monté, 1.° *Haut sur jambes*, *perché* ou *non perché*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie; les *Crins* en forme de bouquet ou faisceau placés sur la poitrine ou au bas du cou, légèrement écartés, portés de dedans en dehors et de haut en bas.

11.° Le *Cou*, fléchi en avant dans les parties infé-

rière et supérieure, et en arrière dans la partie moyenne.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° La *Caroncule charnue*, de forme conique placée à la base du bec, flottante, légèrement allongée, et placée à droite ou à gauche. La *Peau* de dessous la gorge, légèrement plissée.

15.° Les *Yeux*, grands et peu saillans.

V. Les *Hoccos* doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, légèrement allongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, relevé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, allongé, fléchi en avant.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou et tournée à droite ou à gauche.

13.° La *Huppe*, légèrement relevée, frisée.

14.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

15.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

VI. Les *Coqs*, *Poules*, doivent être montés,

1.° *Haut* ou *Bas sur jambes*, *perchés* ou *non perchés* (61).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; le postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique ( dans le *Coq* ), horizontale ( dans la *Poule* ).

7.° Le *Dos*, légèrement aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, très-relevée, comprimée sur les côtés; les deux *Plumes intermédiaires*, recourbées en arc de bas en haut, de dedans en dehors, et pendantes à leurs extrémités ( dans le *Coq* ).

9.° Le *Ventre*, légèrement relevé dans les *Coqs*, très-abaisse dans les *Poules* ( sur-tout dans celles qui ont pondu ).

---

(61) Quelques espèces de *Poules* sont *bas sur jambes*. Dans celles qui n'ont point de queue, le croupion est arrondi à peu près comme dans les *Perdrix*. Dans les *Poules* qui sont *bas sur jambes*, les talons sont rapprochés, et les tarses couverts de plumes. Les *Coqs* sont naturellement plus haut montés que les *Poules*.

- 10.° La *Poitrine*, très-arrondie.
- 11.° Le *Cou*, légèrement raccourci, fléchi en arrière.
- 12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou ( dans les *Poules* ), majestueusement ( dans le *Coq* ), et tournée à droite ou à gauche.
- 13.° La *Crête*, relevée ; les *Caroncules* ou *Barbes*, pendantes et concaves extérieurement.
- 14.° Le *Bec*, fermé ou légèrement entr'ouvert, dans une direction horizontale.
- 15.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

VII. Les FAISANS doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes, perchés ou non perchés.*

- 2.° Les *Talons*, découverts et écartés.
- 3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.
- 4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.
- 5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.
- 6.° Le *Corps*, légèrement allongé, dans une situation horizontale ou oblique.
- 7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, légèrement relevé dans la partie moyenne, arrondi dans la partie postérieure.
- 8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.
- 9.° Le *Ventre*, relevé.
- 10.° La *Poitrine*, arrondie.
- 11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.
- 12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13. La *Huppe*, légèrement relevée et entr'ouverte (62).

14.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

15.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

VIII. LES PEINTADES doivent être montées, 1.° *Haut sur jambes, perchées ou non perchées* (65).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies, rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi dans les parties antérieure et moyenne, très-arrondi et relevé dans la postérieure.

8.° La *Queue*, très-abaissée, légèrement écartée.

9.° Le *Ventre*, légèrement relevé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière; les *Poils* qui garnissent le cou, relevés.

---

(62) Dans le *Faisan doré*, le manteau qui couvre le cou, doit être légèrement étendu et développé.

(63) La *Peintade* se rapproche des *Perdrix* par la forme de ses ailes courtes, par sa queue pendante, et la partie postérieure du dos, très-arrondie et relevée. Elle a un trait de ressemblance avec le *Dindon*; c'est de n'avoir point de plumes à la tête, ni à la partie supérieure du cou.

12.° La *Tête*, aplatie sur les côtés, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

15.° Le *Tubercule calleux* qui s'élève sur la tête, relevé et porté en arrière.

14.° Les *Caroncules charnues* situées sur les côtés de la mandibule supérieure, pendantes et concaves intérieurement.

15.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

16.° Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

IX. LES TÉTRAS OU COQS DE BRUYÈRE doivent être montés, 1.° *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés* (64).

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.

8.° La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte (65).

(64) Les *Tétrras* ont plusieurs traits de ressemblance avec les *Coqs*, soit dans la forme totale du corps, soit dans la configuration particulière du bec, soit par la peau rouge plus ou moins saillante dont les yeux sont surmontés.

(65) Dans le *petit Tétrras*, la queue est fourchue et disposée de dedans en dehors, de manière qu'elle est plus large à son extrémité qu'à sa base.



- 9.° Le *Ventre*, relevé.
- 10.° La *Poitrine*, arrondie.
- 11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.
- 12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.
- 13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.
- 14.° Les *Yeux*, grands et saillans.

X. Les GÉLINOTTES doivent être montées, 1.° *Bas sur jambes, perchées ou non perchées* (66).

- 2.° Les *Talons*, découverts et écartés.
- 3.° Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.
- 4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.
- 5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.
- 6.° Le *Corps*, légèrement allongé, dans une position horizontale ou oblique.
- 7.° Le *Dos*, aplati dans la partie antérieure, arrondi dans les parties moyenne et postérieure.
- 8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

- 9.° Le *Ventre*, abaissé.
- 10.° La *Poitrine*, arrondie.
- 11.° Le *Cou*, raccourci, droit ou légèrement fléchi en arrière.
- 12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

---

(66) Les *Gélinottes* paraissent former le chaînon qui unit les *Faisans* et les *Perdrix*.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

XI. LES PERDRIX, CAILLES, doivent être montées,  
1.<sup>o</sup> *Bas sur jambes et non perchées* (67).

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et écartés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, légèrement fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, raccourci, dans une position horizontale ou oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi dans les parties antérieure et moyenne, très-arrondi et relevé dans la postérieure.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, très-abaisée, légèrement écartée.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, très-arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, droit ou légèrement fléchi en avant.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, assez grands et peu saillans.

(67) Nous avons eu occasion d'observer, à la chasse, des *Perdrix rouges* se percher sur les arbres, lorsqu'elles étaient fatiguées et poursuivies par les chasseurs ou les chiens.

Le SIXIÈME ORDRE, qui renferme les PASSE-REAUX (*PASSERES*), nous offrira dix *Divisions* ou *Tableaux*; savoir, I. Les Pigeons, Tourterelles (*Columbæ*). II. Les Alouettes (*Alaudæ*). III. Les Étourneaux (*Sturni*); les Grives, Merles (*Turdi*). IV. Les Gros-becs, Bouvreuils (*Loxiæ*). V. Les Ortolans, Bruans, Veuves (*Emberizæ*); les Pinsons, Chardonnerets, Serins, Linottes, Bengalis, Sénégalis, Moineaux (*Fringillæ*). VI. Les Gobe-mouches (*Muscicapæ*); les Traquets (*Rubetræ*); les Motteux (*Vitifloræ*). VII. Les Lavandières, Bergeronnettes, Rossignols, Fauvettes, etc. (*Motacillæ*). VIII. Les Mésanges (*Parî*). IX. Les Hirondelles, Martinets (*Hirundines*). X. Les Engoulevents (*Caprimulgi*) [68].

I. Les PIGEONS, TOURTERELLES, doivent être empaillés ou montés, 1.<sup>o</sup> *Bas sur jambes, perchés* ou *non perchés*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies, rapprochées du point central du corps, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

---

[68] Voyez, pour les *Pâssereaux*, les caractères du sixième Ordre du Système de *Linné*.

6.° Le *Corps*, raccourci ou allongé, dans une position horizontale ou oblique (69).

7.° Le *Dos*, légèrement arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, très-arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

15.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

II. LES ALOUETTES doivent être montées, 1.° *Bas sur-jambes*, *perchées* ou *non perchées*.

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

5.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes et écartées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci ou allongé, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

(69) Les *Pigeons* varient pour les attitudes, par la forme du corps allongé ou raccourci, par celle de la queue, par la grosseur de la gorge, etc.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

III. LES ÉTOURNEAUX, GRIVES, MERLES, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes et perchés.*

2.° Les *Talons*, découverts et rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes au tiers ou aux deux tiers; et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, alongé (dans les *Étourneaux* et les *Grives*), raccourci (dans les *Merles*), dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, assez grands et saillans.

IV. LES GROS-BECS, BOUVREUILS, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes et perchés.*

2.° Les *Talons*, découverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.° Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.° Les *Ailes*, couvertes aux deux tiers et rapprochées du corps.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

V. LES ORTOLANS, BRUANS, VEUVES, PINSONS, CHARDONNETS, SERINS, LINOTTES, BENGALIS, SÉNÉGALIS, MOINEAUX, doivent être montés, 1.° *Bas sur jambes et perchés.*

2.° Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.° Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes aux tiers ou aux deux tiers, et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé ( dans les *Ortolans*, *Bruans*, *Veuves* ), raccourci ( dans les *Pinsons*, *Chardonnerets*, etc. ), dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et peu saillans.

VI. LES GOBE-MOUCHES, TRAQUETS, MOTTEUX, doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Haut sur jambes*, *perchés* ou *non perchés* (70).

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

---

(70) On peut ranger parmi les *Traquets*, les petites espèces de *Motacilles*, tels que le *Pouillot*, le *Roitelet*, le *Troglodyte*, dont les attitudes varient, soit dans la situation de la queue relevée dans le *Troglodyte*, soit dans la forme du corps qui est raccourci, etc.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes, pendantes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement relevée, écartée en voûte.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en avant.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et peu saillans.

VII. LES LAVANDIÈRES, BERGERONNETTES, ROSSIGNOLS, FAUVETTES, doivent être montés; 1.<sup>o</sup> *Haut sur jambes, perchés ou non perchés.*

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, découverts et légèrement rapprochés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies, rapprochées de la queue, et entr'elles aux talons, mais éloignées à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, découvertes et écartées du corps, ou couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou pendantes et plus basses que la queue.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé, dans une position oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, arrondi.



- 8.<sup>o</sup> La *Queue*, relevée, écartée en voûte (71).  
 9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, relevé.  
 10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, très-arrondie.  
 11.<sup>o</sup> Le *Cou*, alongé, fléchi en avant.  
 12.<sup>o</sup> La *Tête*, effilée, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.  
 13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale ou oblique relevée.  
 14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et peu saillans.

VIII. LES MÉSANGES doivent être montées, 1.<sup>o</sup> *Bas* ou *Très-bas sur jambes*, *perchées* ou *cramponnées*.

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, couverts ou découverts, et écartés.

5.<sup>o</sup> Les *Jambes*, fléchies ou très-fléchies, rapprochées de la queue quand elles perchent, ou placées une antérieurement à peu près dans le point central du corps : l'autre postérieurement et rapprochée de la queue quand elles sont cramponnées, et également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas (72).

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes et écartées du corps.

(71) Dans les *Bergeronnettes*, *Lavandières*, la queue est alternativement abaissée ou relevée.

(72) Cette direction des doigts mérite d'être observée quand on monte les *Mésanges* perchées ; mais quand on les monte cramponnées, les trois doigts antérieurs séparés sont dirigés de bas en haut, et le postérieur de haut en bas. Quand on empaille ces oiseaux, on doit leur donner une attitude très-animée qui dépend des différentes inflexions de la tête.

6.° Le *Corps*, raccourci, dans une position oblique ou verticale.

7.° Le *Dos*, arrondi.

8.° La *Queue*, abaissée ou très-abaissée, et écartée (75).

9.° Le *Ventre*, abaissé.

10.° La *Poitrine*, arrondie.

11.° Le *Cou*, raccourci, droit ou fléchi en avant ou en arrière.

12.° La *Tête*, arrondie, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

13.° Le *Bec*, fermé, ou légèrement entr'ouvert, dans une direction oblique relevée ou abaissée.

14.° Les *Yeux*, petits et peu saillans.

IX. LES HIRONDELLES, MARTINETS, doivent être montés, 1.° *Très-bas sur jambes, perchés* ou *non perchés*, ou *cramponnés* (74).

2.° Les *Talons*, couverts et écartés.

3.° Les *Jambes*, très-fléchies, rapprochées de la queue, ou placées une antérieurement à peu près dans le point central du corps : l'autre postérieurement et rapprochée de la queue quand ils sont cramponnés;

(73) La *queue* dans les *Mésanges* doit être très-abaissée, quand on les monte cramponnées.

(74) Les *Hirondelles* offrent toutes les positions propres aux autres oiseaux. Elles perchent, ne perchent pas, et se cramponnent contre les murailles, ou leurs nids, mais non contre les arbres. De là vient qu'on ne doit les cramponner que sur le fond d'une cage en bois, imitant une muraille, ou bien contre leurs nids. Les *Martinets* ne perchent pas sur les arbres, on doit les monter cramponnés.

également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges (75).

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs séparés ; un postérieur, dirigé de dehors en dedans (dans les *Hirondelles*) ; ou quatre antérieurs, composés chacun de deux phalanges ( dans les *Martinets* ).

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, ou découvertes et écartées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, allongé ou raccourci, dans une position oblique ou verticale.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, aplati.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, abaissée ou très-abaissée, écartée en voûte, cachée en partie par les extrémités des ailes, et fourchue dans la plupart des espèces.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, légèrement fléchi en arrière.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, aplatie au sommet, posée paisiblement sur le cou, et tournée à droite ou à gauche.

13.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, ou légèrement entr'ouvert, dans une direction horizontale ou oblique relevée.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, petits et peu saillans.

(75) Cette situation des jambes près de la queue doit être observée quand on monte les *Hirondelles* perchées. Lorsqu'on les monte cramponnées, les jambes doivent être placées, savoir, une antérieurement à peu près dans le point central du corps, l'autre postérieurement et rapprochée de la queue. Les trois doigts antérieurs doivent être dirigés de bas en haut, et le postérieur de haut en bas. Mais dans les *Martinets*, les quatre doigts sont antérieurs.

X. Les ENGOULEMENTS doivent être montés, 1.<sup>o</sup> *Très-bas sur jambes, perchés ou non perchés* (76).

2.<sup>o</sup> Les *Talons*, couverts et écartés.

3.<sup>o</sup> Les *Jambes*, très-fléchies et rapprochées du point central du corps, également éloignées entr'elles aux talons et à l'origine des phalanges.

4.<sup>o</sup> Les *Doigts*, trois antérieurs, unis par une membrane jusqu'à la première phalange; un postérieur, dirigé de dehors en dedans et de haut en bas.

5.<sup>o</sup> Les *Ailes*, couvertes au tiers et rapprochées du corps, croisées à leurs extrémités.

6.<sup>o</sup> Le *Corps*, alongé, dans une position horizontale ou oblique.

7.<sup>o</sup> Le *Dos*, aplati.

8.<sup>o</sup> La *Queue*, légèrement abaissée, écartée en voûte, et cachée en partie par les extrémités des ailes.

9.<sup>o</sup> Le *Ventre*, abaissé.

10.<sup>o</sup> La *Poitrine*, arrondie.

11.<sup>o</sup> Le *Cou*, raccourci, fléchi en avant.

12.<sup>o</sup> La *Tête*, aplatie au sommet, portée en avant, et tournée à droite ou à gauche.

15.<sup>o</sup> Le *Bec*, fermé, dans une direction horizontale.

14.<sup>o</sup> Les *Yeux*, grands et très-saillans.



Nos principes de théorie pour empailer les Familles que nous venons d'énumérer, paraîtront sans doute monotones, si on les examine dans leur ensemble; mais ce défaut disparaîtra, si on

---

(76) Les *Engoulements* diffèrent des *Hirondelles*, comme les *Hiboux* des *Faucons*, et les *Phalènes* des *Papillons*.

les considère isolément. Le signalement de chaque Famille est un petit Traité, qui réunit au mérite de la nouveauté et d'une utilité majeure, les principes d'après lesquels tout Ornithologiste doit se conduire dans l'*Art d'empailler les Oiseaux*. Nous avons donné, en général, à nos Oiseaux une attitude de repos, comme étant la plus facile à exprimer, et la plus connue.

Nous aurions bien désiré présenter pour chaque Famille une figure dessinée d'après nos Oiseaux empaillés; notre Ouvrage alors eût offert non-seulement la description des Familles que nous avons eu occasion d'observer, mais encore des gravures qui auraient facilité l'intelligence de nos descriptions. Nous aurions rendu sensible aux yeux par le secours des figures, ce que nous ne pouvons offrir que faiblement à l'imagination avec le pinceau de la parole. L'Artiste aurait su, en lisant nos Tableaux, ce qu'il devait faire, et en voyant nos Figures, il aurait appris à perfectionner son travail. Mais ces projets si nécessaires à l'intelligence de nos principes, ne pouvant s'exécuter dans ce moment, eu égard aux frais considérables qu'ils entraîneraient, nous avons été forcés d'y renoncer (77).

---

(77) Nous nous sommes bornés au nombre de Planches nécessaires à l'intelligence de nos principes, nous proposant, lorsque nous en aurons complété un nombre correspondant à celui de nos Tableaux, de les publier. Chaque famille exigerait plusieurs figures, pour faire connaître les attitudes qu'elle

Nous ne saurions trop recommander aux personnes qui s'occupent à empailler les Oiseaux, de consulter souvent dans leurs procédés de pratique, les Tableaux que nous leur présentons. Nous osons le dire, le temps est venu où cette intéressante partie de l'Ornithologie doit changer de face, et où l'illusion doit disparaître devant la réalité. Nous jetons les principes d'un Art que nos neveux perfectionneront sans doute, et nous serons amplement dédommagés de nos peines, si nous avons la certitude que vingt-cinq années dévouées à l'étude et à l'observation de la Nature, ne seront pas perdues pour la postérité.

Le signalement de quelques Familles a été déduit de la connaissance de tous ou presque tous les individus qui les composent; celui d'un petit nombre n'a été fait que d'après l'examen d'une ou deux espèces, comme dans les genres des *Martin-pêcheurs*, *Rolliers*, *Guépriers*, etc. etc. L'analogie nous ayant fait présumer que le port des individus d'une Famille présentait de grands

---

peut présenter, soit dans l'état du repos, soit dans celui du mouvement. Dans celles qui accompagnent notre Ouvrage, il nous a été impossible d'exprimer la position et la forme des quatorze parties du corps des oiseaux que nous décrivons. Dès-lors nous avons omis celles qui étaient les moins nécessaires, pour ne nous attacher qu'aux attitudes essentielles. C'est ainsi que dans la *Caille*, nous avons eu soin d'exprimer la rotondité de la partie postérieure du dos et du croupion, qui constituent essentiellement la forme de cet oiseau.

rapprochemens, et que dans ceux où il pouvait varier, les exceptions n'appartenaient qu'à quelques espèces, sans déroger au caractère général de la Famille; nous avons pensé que cette aberration ne pourrait jamais jeter dans une erreur aussi grande, que celle de donner à un oiseau une attitude imaginaire.

En faisant nos *Tableaux* d'après les observations d'une ou plusieurs espèces européennes, nous avons suivi dans notre manière de philosopher, le plan que *Buffon* s'était proposé dans son *Ornithologie*, savoir: de décrire premièrement une espèce européenne bien connue, et d'y ramener les espèces exotiques de l'ancien ou du nouveau Continent, qui ont avec elle le plus de rapport. Ce travail, qui est sans contredit la partie de son Ouvrage la plus philosophique, a l'avantage de guider ceux qui connaissent les Oiseaux indigènes, et de les familiariser bientôt avec les exotiques.

Si l'on ajoute à ce premier objet fondamental, cette magie de style presque inimitable, cette sagacité dans la réduction des espèces, ses critiques toujours judicieuses sur l'étymologie et le choix des noms, l'art avec lequel il saisit les rapports et les différences, sa manière de voir, embellie par une imagination à demi-poétique; on reconnaîtra sans peine que le *Plin* Français, qui, selon l'expression de *Voltaire*, « au corps d'un athlète joignait l'ame d'un sage, » doit être

classé parmi le petit nombre de ces Hommes de génie, dans la production desquels la nature se montre avare (78).

Secondé puissamment dans ses travaux par *Daubenton* et *Guenaud de Montbeillard*, il dut à l'un ses *Descriptions anatomiques*, et à l'autre la continuation de son *Ornithologie*. Mais, malgré les travaux de ces trois Hommes célèbres, le temple magnifique qu'ils avaient élevé à la Nature, n'eût jamais été achevé, si le Génie qui préside aux destinées de l'Histoire naturelle, n'avait suscité pour affermir les colonnes augustes sur lesquelles il devait reposer, l'éloquent Auteur de l'histoire des *Quadrupèdes-Ovipares*, des *Serpens* et des *Poissons*. Digne émule de *Buffon* pour le style, il devient celui de *Linné* pour la précision et la méthode. Puisse-t-il agréer l'hommage que nous rendons à ses grands talens, comme un juste tribut payé à l'admiration que ses écrits nous ont inspirée, et que partagent avec nous tous ceux qui ont l'avantage de le connaître.

Lorsque *Buffon* parcourait avec tant de gloire sa brillante carrière, une vive lumière brilla du côté du Nord : le grand *Linné* parut, et à son aspect les sentiers jusqu'alors ténébreux de l'histoire de la Nature, furent éclairés par les rayons

---

(78) Voyez le *Dictionnaire historique*, tome 2, pag. 305 et suiv.



lumineux de l'*Étoile polaire*. Doué de toutes les qualités nécessaires aux succès des grandes opérations, il osa entreprendre et exécuter, à trente ans, le projet d'une révolution dans l'étude de la Nature. « Aussi, après l'idée de créer les êtres, dit le professeur *St-Amans*, la plus grande qu'on ait pu concevoir était sans doute celle de les décrire tous, et de saisir les nuances qui les rapprochent ou les séparent. C'était une seconde création que de classer, décrire, et faire connaître la chaîne entière des êtres, depuis leur immuable Auteur, dont l'idée confondant l'intelligence humaine, abîme son orgueil dans la poussière, jusqu'à cette poussière même, triste et dernier produit de la modification de la matière, et qui s'anéantit dans le silence des tombeaux » (79).

---

(79) Je me permettrai quelques réflexions sur l'état actuel de l'Ornithologie. Elles auront pour objet les Systèmes ou Classifications méthodiques, l'établissement des *Genres*, des *Especies*, des *Variétés*, etc. Quelques Naturalistes ont suivi dans leur Ornithologie l'ordre des Familles naturelles; tels sont *Linné* et *Buffon*: d'autres ont pris, pour fondement de leurs méthodes, la structure des Pieds, de la Langue, du Bec, etc. *Buffon*, qui était ennemi des systèmes, a suivi dans son Ornithologie la série des Familles naturelles; et sous ce point de vue, on peut dire que son Histoire des Oiseaux est bien supérieure à celle des Quadrupèdes. *Linné*, qui a su exprimer de grandes idées en peu de mots, a eu égard dans sa classification des Oiseaux, à la marche de la Nature dans la division des familles du genre volatile. Il est digne de remarque que ce

On admirera toujours dans cet homme célèbre, considéré comme Naturaliste et Écrivain,

grand Homme, qui en Zoologie a suivi l'ordre des Familles naturelles, a préféré en Botanique la méthode artificielle.

L'établissement des *Genres*, souvent très-arbitraire, tient beaucoup à la manière de philosopher et aux principes du système adopté par l'Auteur. Les uns (ce sont les plus sages) prêchent pour la réduction des *Genres*, des *Espèces* et des *Variétés*, que d'autres multiplient sur les plus légères différences. Quelques Ornithologistes établissent leurs caractères génériques sur les différences extérieures, et d'autres sur les habitudes et les ressemblances intérieures. C'est ainsi que les *Faucons* et les *Aigles*, les *Hiboux* et les *Chouettes*, les *Pies* et les *Geais*, les *Coracias* et les *Corbeaux*, les *Faisans* et les *Hoccos*, les *Perdrix* et les *Cailles*, les *Troupiales* et les *Loriots*, les *Loriots* et les *Merles*, les *Gros-becs* et les *Bouvreuils*, les *Colibris* et les *Oiseaux-mouches*, sont tantôt réunis dans un seul genre, ou divisés en deux genres. Les *Huppés* et les *Promerops*, les *Coqs de roche* et les *Manakins*, réunis en un genre par divers Auteurs, sont divisés en deux genres dans quelques Ouvrages, par la considération de la huppe qui orne la tête de quelques individus, et dont les autres sont privés. Mais si cet attribut, qui nous paraît insuffisant pour séparer les individus d'un même genre, peut former un caractère assez tranchant pour constituer deux genres d'une même famille, nous observerons que les Auteurs qui ont employé ce caractère, auraient dû également séparer les genres des *Perroquets*, *Pics*, *Outardes*, *Coqs*, *Poules*, *Cailles*, *Merles*, *Gros-becs*, *Friquets*, *Bouvreuils*, *Fourmiliers*, *Gobemouches*, *Moucherolles*, *Tangaras*, *Alouettes*, *Figuiers*, *Mésanges*, *Oiseaux-mouches*, *Colibris*, etc., qui présentent des espèces huppées et non huppées.

Les Caractères des *Genres* sont souvent fautifs. Quelques Auteurs donnent aux *Gélinottes* les pieds couverts de plumes, tandis que le *Ganga* ou *Gélinotte des Pyrénées* les a dénués de plumes. D'autres séparent les *Engoulevents* des *Hirondelles*,

cette précision de style vraiment désespérante pour quiconque voudrait tenter de l'imiter; ce

---

par la considération de la queue fourchue dans les premiers, et non fourchue dans les secondes. Mais il résulte de ce caractère, que les espèces d'*Hirondelles* qui n'ont pas la queue fourchue, peuvent être regardées comme des *Engoulevents*, et les *Engoulevents* comme des espèces d'*Hirondelles* à queue non fourchue. La longueur de la queue qui varie, ainsi que les couleurs, offre un caractère très-insuffisant, comme le démontre *Buffon* avec sa sagacité ordinaire, en faisant voir que les *Coucous* présentent dans la forme de leur queue, des différences assez considérables aux yeux de ceux qui aiment à multiplier les espèces, pour séparer en plusieurs genres les individus de cette nombreuse famille.

Les *Espèces* paraissent plus difficiles à déterminer que les *Genres*, parce que les caractères spécifiques étant déduits de la couleur des plumes, les altérations ou les changemens qu'elles éprouvent, mettent sans cesse en défaut la pénétration de l'Ornithologiste. Les trois espèces Européennes d'*Epeiche* ou *Pic varié*, sont-elles réellement distinctes, ou ne sont-elles que des variétés? A en juger par la grandeur, on se déciderait à les regarder comme des espèces. Mais si la grandeur forme un caractère spécifique, le *Râle d'eau*, le *Pic-vert* qui nous offrent des individus bien plus petits que l'espèce ordinaire, nous présenteraient de nouvelles espèces. Comment concilier les Auteurs dont les uns regardent comme espèces, des oiseaux que les autres n'admettent que comme variétés?

Les dimensions trop exactes et minutieuses, sont en général fautives. De là, l'idée de *Linné*, de *Buffon* et *Brisson*, de rendre leurs descriptions comparatives. Les dimensions doivent être prises sur plusieurs individus, et non point sur un seul, et l'on doit soigneusement distinguer le mâle de la femelle, chose impossible lorsqu'on n'a pas l'oiseau sous les yeux pour en vérifier le sexe : ce qui arrive dans les oiseaux exotiques dont on ne possède que les peaux desséchées ou empaillées.

Les altérations ou changemens de couleurs dans les plumes.

coup-d'œil toujours sûr et lumineux; l'art avec lequel il a su créer en quelques mots, tous ex-

donnent naissance aux *Variétés*. J'observe qu'il existe deux sortes de variétés, savoir : les variétés 1.<sup>o</sup> de couleur ; 2.<sup>o</sup> de grandeur. Les premières plus nombreuses, sont en général plus difficiles pour être ramenées à leurs espèces ; les secondes, moins communes, présentent une différence de la moitié ou des deux tiers dans la grandeur et le poids. Tels sont le *Râle d'eau* et le *Pic-vert*.

Les *Variétés* dépendent en général, 1.<sup>o</sup> de l'*Age*, 2.<sup>o</sup> de la *Mue*, 3.<sup>o</sup> du *Sexe*, 4.<sup>o</sup> du *Climat*, 5.<sup>o</sup> des *Saisons*, 6.<sup>o</sup> des *Maladies*, 7.<sup>o</sup> de la *Domesticité*.

1.<sup>o</sup> L'*Age* présente des différences frappantes dans le *Courlis du Brésil*, le *Loriot*, le *Bouvreuil*, etc., qui n'acquièrent qu'au bout de la troisième année ces belles couleurs qui déterminent et fixent leur caractère spécifique. Dans les *Loriots*, les femelles paraissent plus nombreuses que les mâles, parce que ces derniers leur ressemblent la première année pour la couleur du plumage ; mais l'inspection anatomique des individus nous a convaincus que ces prétendues femelles n'étaient que de jeunes mâles.

2.<sup>o</sup> La *Mue* qui est un effort de la Nature dans le système cutané, (occasioné par le changement des plumes et des poils, qui doublent et se multiplient dans la saison qui approche de l'hiver, et qui diminuent et deviennent plus brillans dans celle qui avoisine le printemps), offre des changemens considérables dans les *Paons*, les *Veuves*, dont les mâles perdent une partie des ornemens qui les distinguent de leurs femelles.

3.<sup>o</sup> Le *Sexe* présente des différences énormes entre les individus d'une même espèce ; comme dans le *Paon*, les *Faisans doré* et *argenté*. Dans les *Canards*, les *Oiseaux de proie*, les femelles varient considérablement pour la teinte du plumage et le volume du corps.

4.<sup>o</sup> Le *Climat* contribue au changement de couleur qu'éprouve le plumage des Oiseaux. Tels sont les *Moineaux* qui, habitant les pays nébuleux ou remplis de fumée, comme les  
pressifs,

pressifs, concis, sonores, des phrases caractéristiques qui dépeignent avec une vérité étonnante, le diagnostique de tous les objets qu'il décrit.

En *Ornithologie*, il a su rendre ses descriptions comparatives, et sous ce point de vue, elles sont préférables à celles qu'on déduit des dimensions, parce que ces dernières sont très-souvent fautives. S'il a pris ses caractères spécifiques de la couleur des plumes, ainsi qu'on est obligé de le faire en *Ornithologie*, il faut avouer qu'il s'est attaché de préférence aux parties dans lesquelles elles semblent moins varier, savoir, dans les jambes, les pieds et les plumes de la queue. En déduisant le signalement de ses genres de la forme du bec, de la langue, des pieds, de la structure et de la situation des narines, du nombre et de la forme des plumes de la queue;

---

environs des forges, des verreries, fonderies, etc. deviennent avec le temps d'un brun-noirâtre.

5.<sup>o</sup> Les *Saisons* influent considérablement sur les couleurs. Nous en voyons un exemple dans le *Lagopède*, dont le plumage d'été diffère de celui d'hiver.

6.<sup>o</sup> Les *Maladies* occasionées par le changement de climat, de nourriture, par la captivité, influent sur la couleur du plumage, la grandeur et la grosseur des oiseaux, sur leurs habitudes, etc.

7.<sup>o</sup> Les variétés nombreuses des *Coqs*, *Poules*, *Pigeons*, *Canards*, etc. démontrent l'influence de la *Domesticité* sur les couleurs du plumage dans les oiseaux. Nous avons vu des *Cailles* nourries dans des volières, qui étaient devenues grises; des *Alouettes* et des *Calandres*, noires.

en formant ses Ordres d'après la considération des Familles naturelles, il a simplifié l'étude de l'Ornithologie, et s'est acquis des droits incontestables à la reconnaissance des Savans.

Nous regrettons infiniment que les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans quelques détails sur les Écrits de ceux de nos Compatriotes, qui, par leurs voyages, leurs découvertes ou leurs travaux, ont contribué aux progrès de l'Ornithologie. Nous nous contenterons seulement de citer avec les éloges qui leur sont dus, les noms de *Belon*, *Barrère*, *Réaumur*, *Poivre*, *Sonnerat*, *Salerne*, *Brisson*, *Mauduyt*, *Adanson*, *Dombey*, *Commerson*, *Levaillant*, *Cuvier*, etc.

Puisse l'exemple des Naturalistes célèbres, soit de ceux autour de la tombe desquels on devrait planter des cyprès, symbole d'une éternelle douleur; soit de ceux que nous avons l'avantage de posséder parmi nous, enflammer le zèle de nos Lecteurs ! Puissent-ils se passionner pour l'étude de l'Histoire naturelle, qui a immortalisé les plus grands Génies de notre siècle, et se pénétrer d'admiration pour les œuvres du Créateur dont la puissance paraît avec tant d'éclat dans les merveilles de la Nature.

*Fin de la première Partie.*

---

# L'ART

## D'EMPAILLER LES OISEAUX.

---

### SECONDE PARTIE.

---

#### PRÉPARATION DES OISEAUX.

---

ON peut diviser en trois Séries tous les procédés usités pour empailler les Oiseaux. La première comprendra ceux qui ont pour objet le dépouillement de l'animal. La seconde renfermera les différentes opérations pour vider le crâne, tanner la peau, et former les mannequins ou corps factices. La troisième contiendra les diverses manipulations pour habiller l'oiseau, et lui donner sa forme naturelle.

Dans la première Série, nous présenterons quelques observations préliminaires relatives à l'état des Oiseaux destinés à être empaillés. Nous distinguerons ensuite la manière, 1.<sup>o</sup> d'ouvrir la peau; 2.<sup>o</sup> de faire l'extraction du corps; (cette

dernière opération renferme le dépouillement des jambes, des cuisses, des ailes, etc.) 3.<sup>o</sup> d'enlever et de préparer la peau.

Dans la seconde Série, nous indiquerons, 1.<sup>o</sup> la manière d'enlever les yeux; 2.<sup>o</sup> de vider le crâne et d'ôter les cervelles; 3.<sup>o</sup> de tanner la peau avec la liqueur dont nous indiquerons la recette, et de la saupoudrer avec les préservatifs que nous ferons connaître; 4.<sup>o</sup> de former les mannequins ou corps factices.

Les procédés de la troisième Série, plus compliqués que ceux des deux précédentes, tendent à donner à l'oiseau sa forme naturelle. Pour y parvenir, on doit s'occuper, 1.<sup>o</sup> de fixer la tête; 2.<sup>o</sup> de retourner la peau pour la placer sur le mannequin; 3.<sup>o</sup> d'assujettir les jambes dans le mannequin; 4.<sup>o</sup> d'arrondir la poitrine, et de donner au corps sa forme naturelle; 5.<sup>o</sup> de coudre la peau; 6.<sup>o</sup> de placer et d'assujettir les ailes; 7.<sup>o</sup> de mettre l'oiseau en position; 8.<sup>o</sup> de placer les yeux; 9.<sup>o</sup> de disposer les plumes de la queue; 10.<sup>o</sup> de donner à l'oiseau les attitudes qui lui sont propres; 11.<sup>o</sup> de faire l'ouverture du bas-ventre pour connaître le sexe de l'animal, et déterminer si les parties intérieures considérées en général, présentent des différences ou des rapprochemens dans les espèces de chaque genre.

A l'exposition des procédés de ces différentes Séries, qui sont tous relatifs à la préparation des Oiseaux empaillés avec les ailes repliées, nous



ferons succéder l'analyse de ceux qui sont employés pour les monter avec les ailes étendues. Nous énumérerons ensuite les diverses méthodes connues jusqu'à ce jour pour les préparer, afin que le Lecteur puisse suivre celle qu'il jugera la plus convenable à ses goûts ou à ses facultés.



*P R E M I È R E S É R I E.*

Notre premier soin, avant d'ouvrir un Oiseau que nous nous proposons d'empailler, est d'examiner s'il peut ou ne peut pas être monté.

Il peut être monté, 1.<sup>o</sup> lorsque la corruption n'a point détaché les plumes du derme et de l'épiderme, et que ces parties n'ont souffert aucune altération; 2.<sup>o</sup> que les plumes ne sont point tachées de sang; 3.<sup>o</sup> que la tête, le bec, les jambes, la queue, en un mot, toutes les parties essentielles sont dans un état d'intégrité parfait; 4.<sup>o</sup> que la peau n'est point déchirée, etc.

Les endroits où les effets de la corruption se manifestent de préférence, sont, 1.<sup>o</sup> le ventre près de l'anus, à raison du cloaque et des derniers intestins, contenant les matières excrémentielles, qui occasionent la décomposition de ces parties; 2.<sup>o</sup> le contour du bec, des yeux, des narines, le dessous de la gorge, et les environs des blessures qui ont fait périr l'animal.

Un Oiseau ne peut pas être empaillé, 1.<sup>o</sup> lorsque dans les individus, comme les *Cygnés*, *Oies*, *Canards*, *Sarcelles*, dans lesquels on est obligé d'inciser le dessous de la gorge, afin de pouvoir faire passer la tête, la corruption produite par l'effet des sucs salivaires contenus dans le larynx et le pharynx, a attaqué la peau du cou dans cet endroit, et a occasioné la chute des plumes, inconvénient qui ne permet point de recoudre la peau.

2.<sup>o</sup> Lorsque le coup de fusil où les blessures ont arraché les plumes, détérioré la peau, détruit quelque partie essentielle, comme une jambe, le bec en tout ou en partie, le crâne, la queue, etc.

3.<sup>o</sup> Lorsque les Oiseaux pris aux filets, ont la tête écrasée par l'oiseleur. La compression de cette partie produit une contusion, accompagnée d'échymose, qui est bientôt suivie d'une pourriture, dont les effets se rapprochent de ceux que nous avons indiqués sous la gorge dans les *Canards*.

4.<sup>o</sup> Enfin, lorsque les chasseurs (ce qui est assez leur habitude, soit par gourmandise, par curiosité, ou par l'appât du gain) ont plumé le dessus de la queue répondant au coccyx, pour voir si l'oiseau est gras ou maigre; ou arraché les grosses plumes des ailes, dans les *Outardes*, *Oies*, *Cygnés*, *Aigles*, etc. soit pour les garder, soit pour les vendre.

Lorsqu'un Oiseau est en état d'être empaillé, nous avons soin, 1.<sup>o</sup> de mesurer sa longueur totale, depuis le bec jusqu'aux ongles, et au bout de la queue; celle de son corps, depuis la partie saillante de la poitrine jusqu'au coccyx; l'envergure de ses ailes, la circonférence et le poids de son corps, la longueur du cou, et la forme de la tête.

2.<sup>o</sup> De considérer la structure externe et interne du bec, la forme de la langue, la couleur des yeux, la longueur et la direction des jambes, la forme des doigts, la longueur et les différentes courbures des ongles, etc. Ces observations sont utiles pour le diagnostic de quelques espèces rares, peu connues, mal figurées, et souvent très-imparfaitement décrites.

Lorsque nous voyons qu'un Oiseau est en état d'être empaillé, et que nous ne pouvons pas le monter tout de suite, nous commençons par le vider, et nous remplissons de poudre à poudrer ou de farine, l'intérieur du corps. Par ce moyen l'oiseau se maintient frais pendant un ou plusieurs jours, et nous pouvons le monter ensuite sans craindre que la corruption attaque la peau et communique aux chairs une mauvaise odeur.

3.<sup>o</sup> De nettoyer et remplir de coton le gosier, le bec, les narines, l'anus et les endroits par lesquels le sang provenant des plaies (sur-tout si l'individu a été tué au fusil) peut, en s'écoulant, gâter les plumes.

Avant de mettre du coton dans le gosier, nous y introduisons de la farine, qui empêche les humeurs de sortir par le bec. Nous fermons le bec avec un fil passé dans les narines, nous laissons ce fil d'une certaine longueur, afin d'avoir plus de facilité pour retourner la peau.

Comme il existe un grand nombre d'Oiseaux, sur-tout dans les petites espèces, qu'on ne peut se procurer qu'en les tuant à la chasse, il est nécessaire d'indiquer sur cet objet important quelques observations.

Lorsqu'on a tué un oiseau, il faut mettre sur le sang sorti de la plaie, (non point comme on l'a avancé, de la terre franche en poussière ou de la cendre, qui salissent ou tachent les plumes), mais de la *Poudre à poudrer*.

Cette substance a la propriété d'étancher le sang, de l'absorber, et de rendre aux plumes leur éclat et leur blancheur. Si le coup de fusil a porté dans la tête, et que le sang sorte par le bec, il faut en nettoyer l'intérieur avec des étoupes ou du coton, et y introduire de la poudre à poudrer. On remet les plumes et les ailes dans leur position, et on laisse l'oiseau à terre pendant le temps nécessaire pour charger le fusil. Cette opération faite, on enferme l'oiseau dans un cornet de papier proportionné au volume de l'animal, on place la tête la première, en le tenant par les pattes et la queue, afin que les plumes se conservent dans leur direction ordinaire. On

ferme le cornet par le bout qui a servi à introduire l'oiseau, c'est-à-dire, par le bout le plus large. Ce cornet doit être plus long que le corps de l'oiseau, afin que les plumes de la queue ne soient point gâtées ou recourbées. On enferme ensuite le cornet dans une boîte de fer blanc, qui est préférable aux boîtes de sapin ou de buis, et on en garnit l'intérieur avec du coton, de la mousse ou du papier mou, afin d'empêcher l'oiseau de balloter par le mouvement de la marche.

Quand on prend des oiseaux aux filets, il faut les étouffer en les pressant fortement sous les ailes; par ce moyen on les conserve en bon état. Les oiseleurs ont le défaut de leur écraser la tête. Cette méthode empêche souvent de les monter, parce que la tête écrasée, ne peut être assujettie qu'avec beaucoup de peine, et lorsqu'on dépouille cette partie, le sang sort souvent par les yeux et tache les plumes.

4.<sup>o</sup> De casser ( avec des pinces à mors arrondi, pour ne pas couper la peau ) les ailes au tiers supérieur qui répond aux humérus, et de laisser entiers les deux tiers qui répondent aux avant-bras. Cette rupture des ailes facilite le renversement de la peau à l'endroit des cavités pectorales, et permet de les replier et replacer commodément sur les côtés du corps lorsqu'on monte l'oiseau.

5.<sup>o</sup> D'ouvrir avec un scalpel le dessous des pieds répondant au métatarse, et d'enlever avec une alène les tendons fléchisseurs des phalan-

ges (80). L'extirpation de ces tendons trivialement nommés *Nerfs*, facilite le passage des fils de fer, qui toujours placés derrière le tarse, le talon et le tibia, ne déforment point ces parties quand l'oiseau est en position. Ce procédé ne peut s'exécuter, en commençant, que sur les petits Oiseaux, car pour ceux d'une grosseur moyenne, il faut, pour extraire facilement les tendons,

(80) Les instrumens dont nous nous servons pour *empailler les Oiseaux* sont, 1.<sup>o</sup> deux scalpels, un à lame faite en forme de lancette ou tranchante des deux côtés, et l'autre à dos, à lame plus forte et tranchante d'un seul côté; l'extrémité des manches doit être aplatie et arrondie; 2.<sup>o</sup> des ciseaux droits et courbes; 3.<sup>o</sup> des pinces à mors arrondi, aplati et tranchant sur le côté; 4.<sup>o</sup> deux limes, l'une aplatie pour aiguïser les fils de fer, l'autre triangulaire pour les couper; 5.<sup>o</sup> des alènes de différentes grosseurs; 6.<sup>o</sup> des aiguilles droites et courbes; 7.<sup>o</sup> des pinces de dissection crénelées à la pointe, pour saisir la peau et la détacher du corps; 8.<sup>o</sup> deux érignes, dont une à manche et à un seul crochet, et l'autre sans manche et à deux crochets, pour fixer la peau quand on la sépare du corps; 9.<sup>o</sup> des vrilles de différens diamètres pour faire les trous dans les huchoirs, planches, etc., dans lesquels doivent passer les fils de fer; 10.<sup>o</sup> des bourroirs de différentes grosseurs et longueurs, terminés à leur extrémité en forme de long cure-oreille, dont l'usage est de servir à remplir la peau et le cou de l'oiseau, et à vider le crâne; 11.<sup>o</sup> un marteau; 12.<sup>o</sup> une petite scie; 13.<sup>o</sup> un petit étau portatif qu'on fixe à volonté; 14.<sup>o</sup> des fils de fer ou de laiton, dont nous indiquerons les numéros dans la note 81; 15.<sup>o</sup> des tricoises ou grosses tenailles de maréchaux, pour couper les fils de fer d'un diamètre un peu gros; 16.<sup>o</sup> une petite enclume. Il faut ajouter à tous ces objets, des pinceaux et des éponges de différentes grosseurs, du coton, des étoupes, des mousses, etc.

avoir séparé le tibia des muscles qui l'environnent.

Lorsqu'on veut empailler un Oiseau dont la peau des jambes est sèche, (ce qui arrive lorsqu'il est mort depuis un certain temps), il faut faire tremper les pattes dans l'eau tiède. La peau se ramollit et se prête alors à l'introduction des fils de fer, qui doivent servir à maintenir l'animal en position.

Lorsqu'on n'a pas le temps de monter un Oiseau, et qu'on se contente seulement d'en vider la peau, (qu'on remplit avec du foin de mer ou de la mousse, en renvoyant à un autre moment le soin de l'empailler), il est nécessaire d'enlever les nerfs, et on passe un fil de fer huilé entre la peau et le tarse. L'huile empêche le fil de fer de se rouiller, et l'on peut, avec ce procédé aussi simple qu'avantageux, faire jouer le fil de fer en tous sens, et fixer les jambes de l'oiseau aussi facilement que s'il était frais.

Quelques Préparateurs, pour extraire les tendons des jambes, ouvrent la peau de chacun des doigts, par dessous, depuis l'ongle jusqu'au milieu du pied, détachent la peau de chaque côté de l'incision, et mettent les phalanges à nu. Ils coupent ensuite les tendons fléchisseurs à leur insertion sous l'ongle, et les ramenant tous ensemble à la plante du pied, où ils se réunissent dans une gaine commune, ils les tirent alors

tous à la fois, et les coupent une seconde fois, le plus haut qu'il est possible vers le talon. Ils remplissent avec un mélange d'alun calciné et de salpêtre, les vides qu'ont laissé les muscles et les tendons, et ont soin de coudre la peau avec un fil bien ciré.

Dans les Oiseaux qui ont les pieds longs et charnus, comme le *Butor*, le *Héron*, la *Grue*, l'*Echasse*, etc., ils dissèquent non-seulement les doigts, mais encore le tarse dans toute sa longueur, jusqu'à l'extrémité du talon, et mettent cet os à nu dans toute sa surface. Ils ont soin de faire l'ouverture à la partie postérieure, afin qu'elle soit moins apparente; ils remplissent de mastic les vides occasionés par l'enlèvement des tendons; cousent la peau, et passent les fils de fer qui doivent soutenir les jambes, dans le mastic, avant qu'il ait acquis assez de dureté pour s'opposer à leur passage.

Tous ces procédés longs et ennuyeux présentent des difficultés pour coudre la peau des jambes, naturellement écailleuse, ordinairement mince et facile à se déchirer. Ils laissent d'ailleurs, après l'enlèvement des tendons, un vide considérable que l'alun et le mastic en se desséchant, ne remplissent qu'imparfaitement, que les fils de fer ne peuvent point garnir, qui rend les jambes difformes, et nullement proportionnées à la grosseur de l'oiseau qu'elles soutiennent.



6.<sup>o</sup> De préparer trois fils de fer vernissés, dont deux d'égale longueur, bien dressés et limés à un des bouts, doivent servir à maintenir les extrémités inférieures, après avoir été fixés dans le corps; et le troisième, à embrasser et assujettir le corps, à former le cou, et à être fixé dans la cavité du crâne. La longueur des deux premiers fils de fer doit varier selon la grosseur du corps de l'oiseau et la longueur des jambes; celle du troisième, que nous garnissons d'étoupes dans toute sa longueur, doit excéder les dimensions totales de l'oiseau depuis le sommet de la tête jusqu'aux ongles, au moins d'une fois la longueur du corps, dans les individus d'une taille moyenne. Mais dans ceux dont le volume du corps est très-gros, le cou très-alongé, et les extrémités courtes, tels sont les *Cygnés, Oies, Cormorans, Pélicans, etc.*; et dans ceux, tels que le *Flammant*, les *Grues, Hérons, etc.*, chez lesquels les parties inférieures sont très-développées, la longueur du fil de fer qui doit servir à maintenir les jambes, et être fixé dans le corps factice, doit être prise en ligne diagonale, depuis l'extrémité de l'ongle du doigt intermédiaire de la jambe gauche, jusqu'au contour de l'aile droite, qui répond au poignet ou carpe, ou de la jambe droite jusqu'au contour de l'aile gauche. Il est inutile d'avertir que le fil de fer, proportionné à la grosseur de l'oiseau et des parties avec lesquelles il s'unit, doit être recuit, c'est-à-dire, rougi au feu, afin

de pouvoir être manié plus facilement sans se rompre (81).

---

(81) Lorsque les fils de fer ou de laiton ne sont pas proportionnés à la grosseur de l'oiseau, il en résulte, 1.<sup>o</sup> s'ils sont trop petits ou trop faibles, que l'oiseau ne peut jamais être fixé sur le huchoir, et qu'il est toujours vacillant; 2.<sup>o</sup> s'ils sont trop gros ou trop forts, qu'ils occasionent la rupture de la peau qui couvre les jambes depuis le métatarse jusqu'au talon. Pour éviter ces inconvéniens, nous avons cru devoir indiquer, d'après les numéros de la filière, ceux des différens fils de fer propres au volume des oiseaux, que nous divisons, d'après leur grosseur, en douze Classes :

Dans la première classe, qui renferme les plus petits Oiseaux, tels que les *Colibris*, *Oiseaux-mouches*, on doit employer un fil de fer ou de laiton au-dessous du n.<sup>o</sup> 1 de la filière.

Dans la seconde, qui comprend les *Bengalis*, *Sénégalis*, *Roitelets*, *Troglodytes*, les petites espèces de *Mésanges*, *Motacilles*, *Figuiers*, le *Pouliot*, etc. on emploie le n.<sup>o</sup> 1.

Dans la troisième, où se trouvent les *Fauvettes*, *Hirondelles*, *Chardonnerets*, *Linottes*, etc. on doit employer un fil de fer entre les n.<sup>os</sup> 1 et 2.

Dans la quatrième, où sont les *Bruans*, *Ortolans*, *Bouvreuils*, *Gros-becs*, *Alouettes*, *Martinets*, *Proyers*, le *Bec-croisé*, le *Torcol*, etc. on se sert du n.<sup>o</sup> 2.

Dans la cinquième, où nous placerons les *Etourneaux*, *Grives*, *Merles*, *Loriots*, *Huppés*, *Cailles*, *Râles d'eau*, le *Pluvier à collier*, le *Guinard*, etc. on emploie un fil de fer entre les n.<sup>os</sup> 2 et 3.

Dans la sixième, qui comprend les *Pigeons*, *Perdrix*, *Lagopèdes*, *Gélinottes*, etc. le n.<sup>o</sup> 4.

Dans la septième, qui présente les *Faisans*, le *petit Coq de bruyère*, les *Canards*, *Harles*, etc. le n.<sup>o</sup> 5.

Dans la huitième, qui renferme les *Grebes*, *Bihoreaux*, *Butors*, *Hérons*, etc. un fil de fer entre les n.<sup>os</sup> 5 et 6.

Dans la neuvième, où nous plaçons le *Coq* et la *Poule*, le *Peintade*, etc. le n.<sup>o</sup> 6.

Ces préliminaires achevés, nous procédons ainsi qu'il suit :

1.<sup>o</sup> Après avoir étendu l'oiseau que nous voulons dépouiller, sur le dos, la tête en avant et la queue tournée de notre côté, nous écartons

---

Dans la dixième, où sont les *Dindons*, *Paons*, *Oies*, *Cigognes*, le *grand Coq de bruyère*, etc. le n.<sup>o</sup> 7.

Dans la onzième, où se trouvent les *Grues*, *Cigognes*, le *Flammant*, l'*Outarde*, le *Pélican*, les *Cygnés*, etc. le n.<sup>o</sup> 9.

Dans la douzième, qui renferme l'*Autruche*, le *Casoar*, le *Dronte*, le n.<sup>o</sup> 22.

Nous observerons que pour les petits Oiseaux de la seconde classe, on doit employer un fil de fer n.<sup>o</sup> 1 pour les jambes, et n.<sup>o</sup> 2 pour entourer le corps et soutenir la tête; et dans ceux de la huitième classe et au-dessus, un fil de fer pour les jambes d'un numéro plus fort que celui qui est employé pour fixer la tête. Dans les premiers, la tête serait vacillante si on employait un fil de fer du même numéro que celui qui sert à maintenir les extrémités inférieures; et dans les seconds, la longueur des jambes et le volume du corps nécessitent un fil plus fort que celui qui fixe la tête, parce que cette dernière partie est posée paisiblement sur le corps.

Le fil de fer appelé *Porte-queue* doit être proportionné à la longueur et au volume de la queue, pointu à une de ses extrémités pour pouvoir être enfoncé dans l'anus, et entouré à l'extrémité opposée d'une petite mèche d'étoupe en forme de fuseau. La convexité de l'étoupe oblige les plumes intermédiaires de la queue de s'élever, et fait former naturellement aux autres une voûte. Cette forme de queue en voûte est sensible dans les *Passereaux*, les *Geais*, *Corbeaux*, *Choucas*, dans les *Oiseaux de proie diurnes*, etc.; mais elle l'est infiniment moins dans les *Echassiers*. Nous préférons le fil de fer recuit, au fil de laiton, ce dernier ayant le défaut de se charger de vert-de-gris (oxyde de cuivre vert), qui le corrode, et le rend cassant.

de droite et de gauche avec le pouce et l'index de la main gauche, les plumes qui recouvrent le dessous du ventre, et nous faisons de la droite, avec un scalpel, une incision longitudinale, depuis le cartilage xiphoïde jusqu'à l'anus, c'est-à-dire, dans la partie du corps qui répond à la saillie antérieure de l'articulation de la cuisse avec la jambe. Nous avons soin que cette incision soit aussi petite que peut le comporter le volume du corps que nous faisons passer par l'ouverture pratiquée dans l'endroit désigné; parce qu'alors la couture de la peau est plus facile et moins longue, et que l'on peut arrondir la poitrine et les côtés du corps, ce qui donne aux oiseaux une forme très-naturelle.

Quelques Préparateurs recommandent de faire l'incision depuis la pointe du sternum jusque vers la moitié du bas-ventre, sans considérer que la couture de la peau entre les jambes et la queue, parties ordinairement cachées, est bien moins sensible que lorsqu'elle est pratiquée entre la pointe du sternum et la moitié du bas-ventre, parties toujours à découvert.

2.<sup>o</sup> Pour extraire de la peau le corps de l'oiseau, (y compris le cou, les ailes et les cuisses), les uns pratiquent, soit du côté gauche, soit du côté droit, au-dessous de l'aile, une ouverture prolongée jusqu'aux cuisses, qu'ils enlèvent quelquefois; et par cette ouverture, ils font l'extraction du corps et des parties désignées, en  
renversant

renversant la peau. D'autres font deux incisions angulaires sur les côtés du corps, depuis l'anus jusqu'aux contours des ailes, et dépouillent l'oiseau, en détachant successivement la peau du ventre, des cuisses, du croupion, des ailes et de la tête.

Mais la première de ces méthodes, outre la difficulté qu'elle présente, déforme le contour latéral du corps, de telle sorte que le côté ouvert n'a jamais l'égalité de celui qui ne l'est pas. La seconde, plus compliquée, à raison des deux incisions qui nécessitent une double couture de la peau, ne permet pas de replacer les ailes dans les cavités pectorales.

Quelques personnes ouvrent sur le dos les Oiseaux aquatiques, très-fourmis en plumes et duvet, au moyen d'une incision qui s'étend depuis les omoplates jusqu'au coccyx. Ce procédé qui dérange les plumes moins abondantes sur le dos que sur le ventre, ne permet pas d'imiter les variations de positions et de formes que présente toujours la partie supérieure du corps; savoir, le dos et le croupion, sur lesquels les yeux de l'Observateur se portent de préférence.

La méthode de dépouiller les Oiseaux en pratiquant, depuis la pointe du sternum jusque vers la moitié du bas-ventre, une ouverture longitudinale par laquelle on fait l'extraction du corps, en commençant par le cou, la tête, et descendant successivement jusqu'au croupion, pêche,

en ce que la peau du cou qui est très-mince, sur-tout dans les petits oiseaux, se dessèche pendant le temps qu'on emploie à dépouiller le corps, à moins qu'on n'ait soin de l'humecter à différentes reprises.

Détachant ensuite la peau des deux côtés du corps avec l'extrémité du manche du scalpel, qui doit être à cet effet aplatie, arrondie et tranchante, nous faisons paraître par l'incision, les deux cuisses que nous coupons dans la partie qui répond à la rotule; nous séparons les muscles qui entourent le tibia; et après avoir humecté avec une petite éponge, imbibée d'eau alunée, la partie de la peau qui couvrirait les chairs de la jambe, afin qu'elle ne se sèche pas, nous retirons la jambe et la remettons dans sa situation naturelle.

Pour empêcher que les plumes qui bordent les deux côtés incisés de la peau ne se salissent, soit en frottant contre la partie du corps écorché, soit à raison du sang qui peut sortir des plaies, ou bien des humeurs qui s'échappent de l'anus ou des intestins, il est nécessaire de placer une trainée de coton ou d'étoupe entre le corps et la peau. Quelques personnes emploient le son, la farine, la poudre à poudrer, l'alun en poudre; mais le coton ou l'étoupe sont préférables.

Dans les Oiseaux qui sont gras, et dont la graisse en coulant tache les plumes, nous avons soin, pour éviter cet inconvénient, de saupoudrer

à différentes reprises, avec de la poudre à poudrer, les bords de la peau et les plumes, dans les endroits où nous avons pratiqué l'ouverture. La poudre, qui sert de dessicatif, absorbe le sang, la graisse, et empêche que les plumes se tachent.

Continuant ensuite à détacher la peau du croupion, auquel nous laissons adhérer quelquefois une partie du coccyx, nous la renversons de derrière en avant sur les ailes que nous coupons dans l'endroit où nous les avons fracturées. Nous dépouillons ensuite le cou et la tête de l'oiseau jusqu'à l'origine du bec, en avançant vers la partie antérieure, et ayant soin de ménager la peau des oreilles, qui répond au conduit auditif externe, et les paupières.

Pour dépouiller les ailes, quelques personnes les refoulent sur le bras et l'avant-bras, ôtent avec un scalpel les chairs et les muscles de l'humérus, du cubitus et du radius, sans toucher aux ligamens, et y placent un peu de coton haché. D'autres les dépouillent en tirant l'humérus en dedans, en faisant descendre la peau jusqu'à l'insertion des grandes plumes sur le cubitus et le radius, et enlevant les muscles qui couvrent ces différens os. Mais les uns et les autres, dans ce procédé, sans avoir égard à l'adhérence des grandes plumes sur l'os du cubitus, qui leur donne, lorsqu'elles sont repliées, une direction naturelle, les séparent de cet os avec la peau, et

remplissant de coton les cavités des ailes, en déforment le contour extérieur, et établissent un espace qui ne doit point exister.

Pour faciliter le dépouillement de l'oiseau, s'il est d'un volume considérable, on passe avec un carrelet, à travers l'os sacrum, une petite ficelle qu'on noue, et à l'aide de laquelle on suspend à un clou ou à un crochet, le corps de l'oiseau qu'on veut dépouiller. Ce procédé est utile pour écorcher les *Hérons*, les *Butors*, les *Oies*, les *Cigognes*, les *Aigles*, etc.

L'Artiste, dans cette opération, éprouve des difficultés provenant de l'état d'obésité, de maigreur de l'animal, de l'altération de la peau, du sang et des humeurs qui s'échappent du corps, des angles saillans que forme latéralement la poitrine, répondant à l'acromion ou à l'insertion des ailes dans les *Oiseaux de proie*; ou du peu de diamètre du cou dans le *Flammant* et le *Canard à longue queue*; de la grosseur de la tête dans les *Canards*, les *Pics*, etc. : dans ce cas, nous faisons une incision longitudinale sur la partie supérieure et antérieure du cou, répondant à la tête et à la base du crâne; et par cette ouverture, proportionnée toujours au diamètre de ces deux parties, nous parvenons à développer la peau jusqu'au bec. Cette incision n'a pas les inconvéniens de celle qui a été proposée sur le vertex ou sommet de la tête, qui défigure les crêtes, huppés et autres plumes qui en font l'or-




nement. Celle-ci ne pourrait absolument être permise que dans les oiseaux qui, ne présentant dans la partie supérieure de la tête ni huppe, ni aigrette, offriraient dans la mandibule inférieure, ou sous le cou, des caractères qu'il importe de conserver, et que cette ouverture pourrait dénaturer, altérer ou déplacer.

Les obstacles semblent se multiplier, lorsque le Préparateur veut replacer la peau sur le corps factice. Pour les vaincre, il s'agit de retrancher tous les muscles qui font mouvoir les mandibules l'une sur l'autre, et le contour ou la tubérosité de la mandibule inférieure qui s'unit avec la supérieure au-dessous du crâne, et d'enlever les glandes placées sur les parties latérales du crâne.

Quand on dépouille un Oiseau dont le diamètre du cou ne permet pas de laisser passer la tête, il faut replier la peau du cou vers la tête, jusqu'à ce qu'on éprouve une résistance qui se fait sentir au tiers supérieur du cou, et qui indique l'impossibilité de pouvoir la faire passer. On coupe alors le cou le plus près de la tête qu'il est possible, on retourne la peau dans sa direction naturelle, et on fait avec un scalpel une ouverture longitudinale sous la partie qu'on appelle, dans les gros animaux, la *Ganache*. On écarte avec le manche du scalpel, la peau des deux côtés de l'incision; on la détache du reste du cou ou des vertèbres qui adhèrent à la tête, et on nettoie le crâne. Lorsqu'on a introduit le

mannequin dans la peau, fixé dans le crâne la partie excédante du fil de fer qui l'entoure et qui représente le cou, donné au cou sa grosseur naturelle, en roulant autour du fil de fer qui le représente une quantité suffisante d'étaupe, on coud avec une aiguille fine, dans laquelle on passe un fil proportionné à l'épaisseur de la peau, les deux bords de l'incision, en ayant soin de passer, ainsi que nous le dirons, l'aiguille de dedans en dedans.

5.<sup>o</sup> Lorsqu'on a séparé le cou de la tête, on doit enlever la langue. Pour y réussir, on coupe avec un scalpel les muscles et les membranes qui la tiennent attachée à la mandibule inférieure : on a soin de la saupoudrer d'alun ou de chaux en efflorescence, et de la serrer médiocrement entre deux feuilles de papier pour la faire sécher et lui conserver sa forme. Lorsqu'elle est sèche, on l'enferme dans un petit sac de papier, sur lequel on écrit le nom de l'individu auquel elle appartenait, et que l'on place ensuite dans la cage qui renferme l'oiseau auquel on l'a enlevée. Lorsqu'on a détaché la langue, qui présente dans certaines espèces des différences essentielles pour caractériser les genres, il est utile de faire quelques scarifications aux différens muscles qui unissent la mandibule inférieure à la supérieure, afin d'y faire pénétrer les préservatifs.

  
S E C O N D E S É R I E.

1.<sup>o</sup> Après avoir coupé le cou de l'oiseau entre l'occipital et la première vertèbre cervicale, enlevé et préparé la langue, on doit s'occuper à sortir les yeux. Dans les *Oiseaux de proie* diurnes et nocturnes, et une partie des *Gallinacées*, chez lesquels la cornée est osseuse, il faut les enlever quand on a séparé le cou de la tête; mais dans les *Passereaux*, depuis la grosseur du *Merle* jusqu'à celle du *Roitelet*, on peut se permettre de ne les sortir que lorsqu'on a perché l'oiseau sur un huchoir, c'est-à-dire, au moment où l'on doit s'occuper de placer les yeux artificiels.

Cependant il vaut mieux enlever les yeux immédiatement après avoir séparé le cou de la tête, pour éviter de déchirer la peau qui environne les yeux. Il arrive aussi qu'en arrachant les yeux on gâte les plumes du cou, sur lesquelles tombent le sang ou les humeurs qui sortent des yeux.

Pour enlever les yeux, il faut ouvrir le bec, inciser avec un scalpel à lame étroite, les parties latérales de la mandibule supérieure; faire pénétrer l'instrument jusqu'au fond de l'orbite; couper les différens muscles qui les attachent au fond de la cavité orbitaire; séparer la conjonctive des bords internes des paupières; piquer avec

une alène courbe, le globe de l'œil dans la partie qui répond à la cornée lucide, et l'enlever avec un léger effort, en tirant à soi. On saupoudre ensuite, avec du préservatif, l'intérieur de la cavité orbitaire.

2.<sup>o</sup> Cette opération achevée, nous vidons le crâne au moyen d'un morceau de bois ou de métal disposé en forme de long cure-oreille, que nous y introduisons à différentes reprises avec du coton, lequel s'imbibe d'une partie du cerveau et de ses dépendances; et l'autre, poussée par le coton au dehors, s'échappe par les conduits optiques ou orbitaires et le trou occipital. Mouillant ensuite la peau du cou et du corps, nous la maintenons dans un état d'humidité.

Pour vider le crâne, quelques Préparateurs ouvrent en deux parties la boîte osseuse qui le compose, et ôtent les cervelles; mais par ce procédé, qui présente des difficultés pour remettre la peau sur la tête, les fils de fer destinés à la soutenir dans sa position naturelle, sont toujours vacillans et ne peuvent y être fixés.

3.<sup>o</sup> Après avoir vidé le crâne, on doit s'occuper de tanner et de saupoudrer la peau, opérations absolument essentielles, et qui ont rapport à la conservation de l'animal qu'on prépare. Mais cet objet étant développé dans la troisième Partie de cet Ouvrage, nous y renvoyons ceux de nos Lecteurs qui, s'occupant de l'art d'empailler, désirent

connaître les procédés que nous avons employés, et auxquels une longue pratique, couronnée d'un heureux succès, nous a fait donner la préférence.

4.<sup>o</sup> La tête nettoyée et vidée, et la peau tannée, il s'agit de s'occuper de la confection du mannequin, ou corps factice de l'oiseau, qui doit être modelé sur les dimensions de celui qu'on vient de dépouiller. On sent bien que ces corps doivent varier, à raison de la forme et de la grosseur des oiseaux. Ils doivent, 1.<sup>o</sup> former une pyramide, dont la base regarde la poitrine dans les *Oiseaux de proie* et les *Granivores* en général; 2.<sup>o</sup> ils doivent être arrondis dans les *Canards*, et généralement dans tous les oiseaux aquatiques; 3.<sup>o</sup> de forme oblongue et comprimée, ou aplatie sur les côtés, dans les *Echassiers* ou *Oiseaux de rivage*; 4.<sup>o</sup> enfin, très-aplati, soit dans la partie qui répond au ventre, soit dans celle qui répond au dos, dans les *Grèbes*, *Plongeurs*, etc.

Le corps formé d'après les principes que nous venons d'établir, et avec les substances dont nous parlerons dans la troisième Partie de cet Ouvrage, nous l'assujettissons avec le troisième fil de fer vernissé et recouvert, ainsi que nous l'avons dit, dans toute sa longueur, d'étoupes, et autour duquel nous passons, à différentes reprises, une petite ficelle pour lui donner de la consistance. Il est essentiel que le corps présente beaucoup de solidité.

Pour former les corps factices, on emploie une quantité suffisante de mousse ou de foin de mer, etc.; on la façonne de manière à lui donner la forme et le volume du corps de l'animal. On prend alors le troisième fil de fer vernissé et recouvert, ainsi que nous l'avons dit, d'étoupes dans toute sa longueur; on laisse un des bouts excéder le corps factice d'une longueur proportionnée à celle du cou de l'oiseau, (dont les dimensions ont été prises sur celles de l'individu écorché); et avec l'excédant du fil de fer, on entoure le corps dans sa longueur, en commençant par la partie qui représente la poitrine, parcourant le dos, et revenant par le ventre et la poitrine, se replier autour du fil de fer qui sert à former le cou. On passe ensuite, à différentes reprises, autour de ce mannequin, une petite ficelle, qui sert à assujettir le fil de fer qui l'embrasse et l'entoure dans toute sa longueur, et à lui donner la consistance nécessaire.

Après avoir dépouillé l'oiseau, quelques Préparateurs modèlent avec des mousses ou des étoupes, un mannequin ou corps factice à peu près de la grosseur de celui de l'individu écorché. Ils le garnissent d'une gaze ou d'une toile légère, appliquent dessus la peau de l'oiseau, et en font la couture sous le ventre. Mais il résulte de ce procédé, que par le desséchement de la peau sur le mannequin, les contours de la poitrine sont

très-mal exprimés, et que l'oiseau acquiert une forme allongée qui n'est pas naturelle (82).



### T R O I S I È M E S É R I E.

1.<sup>o</sup> Quelques Naturalistes, après avoir rempli et cousu la peau d'un oiseau, se contentent d'en assujettir la tête et le cou, au moyen d'un fil de

(82) Quelques personnes, au lieu de mannequin, forment une charpente avec quatre fils de fer, dont deux pour les jambes; deux pour la tête, le cou, le corps et la queue. Ces deux derniers sont contournés antérieurement en spirale l'un au-dessus de l'autre dans une partie plus ou moins considérable de leur longueur, et s'écartant ensuite dans la partie qui correspond aux jambes, forment une espèce d'ovale ou de quadrilatère, présentant des deux côtés une ouverture dans laquelle passent les fils de fer destinés à maintenir les extrémités inférieures. Réunis et contournés de nouveau inférieurement en spirale, ils forment le porte-queue.

Cette charpente, quoique très-simple, présente des inconvénients majeurs, savoir : 1.<sup>o</sup> de ne point imiter, comme nos mannequins, la forme du corps de l'oiseau; 2.<sup>o</sup> de ne permettre que difficilement d'assujettir les jambes, le fil de fer qui doit les maintenir devant être passé de dedans en dehors, opération absolument nécessaire pour fixer les fils de fer qui soutiennent les extrémités inférieures dans les deux trous de l'ovale ou du quadrilatère; 3.<sup>o</sup> enfin, de ne fixer que faiblement la tête, le fil de fer qui traverse le crâne et la soutient, dérangeant les plumes du vertex, et altérant souvent leur couleur à raison de la rouille dont il se couvre avec le temps, sur-tout si les Oiseaux préparés par cette méthode sont exposés dans un lieu humide.

fer, qui, traversant le crâne et sortant par le derrière de la tête, est fortement implanté dans la poitrine. Ce procédé, qui donne la facilité d'allonger ou de raccourcir à volonté le cou de l'animal, péche, en ce qu'il ne présente aucune solidité, et que le fil de fer passé à nu se rouille et finit par se rompre, si l'on veut remanier l'oiseau ou lui donner une nouvelle position.

D'autres, après avoir fait passer un fil de fer pointu à un de ses bouts, dans le talon, le long de la jambe et de la cuisse, de la poitrine et du cou, jusqu'à ce qu'il vienne sortir par le haut de la tête, au-dessus du bec, en replient la pointe en forme de crochet, et l'enfoncent dans la tête, en tirant avec force l'autre extrémité du fil de fer. Mais par ce procédé, les plumes qui couvrent la partie de la tête comprise entre les deux endroits où pénètre le fil de fer, sont dérangées de leur position naturelle. D'ailleurs, on ne saurait empêcher que le fil de fer recourbé sur la tête ne paraisse, et que la rouille qui s'y attache ne décolore les plumes.

Nous avons pensé qu'il était plus avantageux que le fil de fer qui sert à maintenir le corps factice de l'oiseau, et que nous avons vernissé et enveloppé dans toute sa longueur d'étoupe pour empêcher les effets de la rouille, servît à former le cou de l'oiseau, dont les dimensions ont été prises sur celles de l'animal écorché. Le recourbant ensuite à son extrémité, nous l'introduisons



dans le crâne par le trou occipital, et l'assujettissons au moyen d'une mèche d'étoupe que nous y faisons entrer et que nous roulons autour du fil de fer pour le fixer. Par ce procédé, nos oiseaux acquièrent au moment où ils sont montés, une solidité bien supérieure à celle des individus préparés avec la méthode que nous venons d'indiquer.

Voici une seconde méthode, plus simple et plus avantageuse, qui nous a très-bien réussi, pour alonger ou raccourcir à volonté le cou des Oiseaux. Lorsque nous avons formé notre corps factice, ( que nous faisons un peu moins gros et moins long que le corps de l'oiseau, et que le fil de fer qui a servi à l'entourer n'excède dans la partie qui répond au cou, que d'une très-petite longueur, ) nous y faisons passer intérieurement, de bas en haut et dans toute sa longueur, un fil de fer, que nous attachons avec une ficelle autour de l'extrémité de l'autre fil de fer qui dépasse le corps factice. Nous en replions l'extrémité, nous l'assujettissons dans le crâne avec de l'étoupe ou du coton, et nous l'attachons autour de la tête de l'oiseau avec la ficelle que nous faisons passer dans ces cavités orbitaires. Par ce procédé, lorsque nous avons retourné notre peau et placé notre mannequin, en faisant jouer le fil de fer, nous alongeons ou raccourcissons à volonté le cou de l'oiseau, sans être obligés ( comme le font mal à propos la plupart des Préparateurs )

de percer le crâne avec un fil de fer, qui dérange les plumes du sommet de la tête. Le bout opposé de ce fil de fer, qui sort sous la queue, sert à soutenir cette partie, et évite d'introduire un porte-queue dans l'anus.

Le fil de fer, après avoir embrassé le corps dans sa longueur, sert à former le cou, et est introduit dans le crâne par le trou occipital. Pour l'y fixer, il faut y faire entrer autant d'étope que peut en contenir la cavité du crâne, et rouler autour de ce fil de fer une partie excédante de l'étope qui sert à augmenter le volume du cou : il est également nécessaire de remplir de coton les orbites.

2.<sup>o</sup> Cela fait, nous avons soin de refouler doucement la tête en dedans du cou avec la main droite, de retirer doucement la peau avec la main gauche, en évitant que le bec ne s'engage entre les plis de la peau du cou qu'il pourrait déchirer. Pour prévenir cet accident, on fait passer dans les narines un fil que l'on noue à son milieu, et qui, dépassant de beaucoup la longueur du cou, sert à retirer la tête et donne la facilité de diriger le bec en droite ligne.

3.<sup>o</sup> Après avoir retourné la tête et le cou de l'oiseau, incisé le croupion, enlevé les deux glandes placées au-dessus et en avant, et saupoudré ces parties avec le préservatif que nous indiquerons dans la troisième Partie de cet Ouvrage, placé en dedans de la peau le corps factice,

on doit s'occuper d'assujettir les jambes dans le mannequin.

La disposition des fils de fer qui doivent servir à fixer les jambes, est, de toutes les opérations de l'art d'empailler, sans contredit la plus difficile, et même on peut dire l'écueil des Artistes. De l'arrangement de ces fils, dépend la position des extrémités inférieures et la grâce de l'oiseau qu'on prépare. Si les différentes inflexions qu'on doit leur donner pour imiter la situation de ces parties, ne sont pas faites dans leur véritable sens, les jambes de l'oiseau se trouvent trop rapprochées de l'anus; les deux tiers du corps portés en avant perdent l'équilibre, et l'oiseau, lorsqu'on veut le fixer sur un support, retombe toujours sur le bec.

Pour placer les fils de fer, il faut les introduire par l'ouverture pratiquée au-dessous des pieds, les faire glisser jusqu'aux talons, refouler en dedans le tarse, et poussant en avant le fil de fer, le fixer légèrement autour du tibia avec un peu d'étoupe qui sert à remplacer le vide des chairs et à former la jambe.

Cette opération achevée, on doit combiner l'introduction des fils de fer dans le corps factice. Ils doivent être, 1.<sup>o</sup> très-rapprochés de l'extrémité postérieure ou de l'anus, dans les *Grèbes*, *Plongeurs*, etc.; 2.<sup>o</sup> placés au tiers postérieur du corps, dans les *Echassiers*; 3.<sup>o</sup> à peu près à la partie moyenne du corps, dans les *Gallinacées*.

Lorsque le fil de fer a pénétré hors du corps, on le recourbe en forme de crochet pour l'y fixer, en le tirant avec force de la main droite par l'extrémité saillante en-dessous des pieds, et tenant de la main gauche le corps, afin qu'il ne varie point. Le fil de fer ainsi fixé, et faisant partie de la jambe, doit être dirigé de dehors en dedans, et rapproché du point central du corps.

Le même procédé répété sur la partie opposée, on a soin d'égaliser les jambes, de les repousser à différentes reprises vers le corps, afin de pouvoir soulever le fil de fer de bas en haut, jusqu'à ce qu'il soit dans une situation verticale. Dans cet état, on retire de nouveau la jambe de bas en haut, on appuie fortement de haut en bas l'index de la main gauche dans l'endroit où le fil de fer est introduit dans le corps, afin de lui faire former une concavité; en même temps on recourbe en sens contraire, c'est-à-dire, de bas en haut, avec le pouce et l'index de la main droite, le fil de fer à une certaine distance de la première courbure, pour donner à cette jambe factice sa conformation naturelle, et lui faire former un coude à peu près de la longueur de l'os du fémur, et on le recourbe de nouveau de bas en haut à l'articulation du tarse et du tibia.

Quelques Préparateurs sont dans l'usage de percer le tibia avec un style, par un mouvement demi-circulaire qu'ils lui impriment, et de le faire glisser le long de la cavité de cet os pour l'introduire

Y'introduire dans le corps. Ils coupent ensuite l'os du fémur, et l'enlèvent dans la partie qui répond à la rotule. Cette opération, qui demande de la force et de l'attention pour les grands oiseaux, de l'adresse pour les petits, occasionne souvent la rupture du style dans la cavité du tibia, devient longue, pénible, et quelquefois infructueuse.

Nous avons cru qu'il était plus simple d'introduire le fil de fer en arrière de la division des doigts dans la partie qui répond au métatarse, suivant en remontant et en arrière le tarse qui répond au talon, et arrivant successivement derrière le tibia que nous ne perforons pas.

4.<sup>o</sup> Cette opération achevée, on remplit la poitrine, le ventre et les côtés du corps avec de l'étope ou du coton, ayant soin de soulever avec la pointe du bourroir la peau de la poitrine, afin de l'arrondir et de lui donner sa forme naturelle. Il est d'une importance majeure de ne point garnir les cavités du corps qui répondent aux muscles pectoraux, dans lesquelles se replient et reposent naturellement les ailes. Sans cette précaution, les cavités pectorales se trouvant remplies, il est impossible de pouvoir placer les ailes.

5.<sup>o</sup> La manière de coudre la peau ne doit pas être passée sous silence. Après en avoir rapproché les deux bords lorsqu'elle est remplie, on passe une aiguille garnie d'un fil ciré, afin qu'il puisse mieux couler, (et dont la longueur et la force sont proportionnées à celle de la dépouille de

l'oiseau), à travers les bords de la peau, en le conduisant alternativement du côté droit au gauche, du gauche au droit en zigzags, comme le lacet à travers les œillets d'un corset, et toujours de dedans en dedans, et non pas de dehors en dehors, de dedans en dehors, ou de dehors en dedans, comme le pratiquent les Empailleurs. Cette dernière observation est absolument nécessaire pour éviter de coudre les plumes qui seraient dérangées, et présenteraient des obstacles au passage, soit de l'aiguille, soit du fil.

On rapproche ensuite les deux bords de la peau, et on la coud, ainsi que nous l'avons dit, de dedans en dedans. On a soin d'écarter les plumes à chaque point de couture, pour qu'elles ne gênent pas le passage du fil, et de faire les points dans les bords de la peau, qui, dans l'endroit de l'incision longitudinale, est plus forte que dans les autres parties de l'animal. Mais il arrive, lorsque l'oiseau est ce qu'on appelle un peu fait, sur-tout si le coup de fusil a porté dans le bas-ventre, que l'épiderme se sépare avec les plumes, du derme ou de la peau, et cette dernière partie trop affoiblie ne peut soutenir l'effort du fil : dans ce cas, il faut éloigner les points de la couture des bords de l'incision, ce qui diminue le volume de l'oiseau.

6.<sup>o</sup> La couture achevée, on prend de la main gauche l'oiseau couché sur le dos, on arrange avec la main droite les ailes qu'on place dans les

cavités pectorales, et on passe avec une longue aiguille ou carret, dans la partie du corps saillante en-dessous des ailes, un fil qui les embrasse latéralement et les maintient dans leur position naturelle; on noue ce fil sur le dos, on le recouvre avec les plumes du dessus des ailes et du dos, et lorsque l'oiseau est sec, on le coupe si on juge à propos.

Avant de placer les ailes dans les cavités pectorales, nous ouvrons sur la face interne du radius et du cubitus, dans une direction parallèle à ces os, depuis leur articulation avec l'humérus jusqu'à la partie désignée sous le nom de carpe et qui répond au guidon, une ouverture, par laquelle nous sortons les muscles des extrémités des ailes, et nous saupoudrons cette partie avec une des substances que nous indiquerons. Nous fendons également le centre de l'os annulaire pour y faire pénétrer du préservatif.

7.<sup>o</sup> On place ensuite l'oiseau, 1.<sup>o</sup> sur une petite planche ou sur un pied aplati de forme octogone, proportionné à la longueur des doigts, s'il ne perche pas; tels sont les *Canards*, dont il faut avoir soin d'écarter les doigts et de les assujettir avec des épingles, pour tendre la membrane qui les unit; 2.<sup>o</sup> sur une petite béquille ou huchoir, s'il perche, comme les *Grives*, *Merles*, etc.; 3.<sup>o</sup> on fixe contre une branche, dans une position verticale, ceux qui, comme les *Pics*, les *Grimpercaux*, les *Mésanges*, etc.,

grimpent, et par ce caractère qui leur est propre, s'éloignent des habitudes des autres oiseaux. Les pieds octogones tenant moins de place dans les cages que les pieds carrés, nous les préférons avec cette forme. On peut percher ou cramponner les *Mésanges*, le *Tarin*, etc., parce que ces oiseaux perchent, grimpent et se suspendent aux branches des arbres; le dessus du corps doit être tourné en bas, et le dessous appliqué contre les branches.

Pour placer l'oiseau sur un de ces trois supports, on fait pénétrer les deux extrémités des fils de fer qui excèdent les pieds, dans deux petits trous pratiqués à une distance proportionnée à l'écartement naturel des jambes, dans l'un des supports. On fixe ceux qui perchent ou qui grimpent, soit en serrant en dehors les fils de fer, soit en les roulant autour de la traverse du huchoir ou de la branche, ou en les tordant l'un dans l'autre; et on assujettit ceux qui ne perchent pas, en coupant avec une pince les fils de fer qui excèdent l'épaisseur de la petite planche, et en introduisant dans les trous où ils passent un petit morceau de bois pointu qui en remplit le vide et maintient les fils de fer. Nous observerons que la distance de ces trous doit varier selon les différentes situations qu'on donne à l'animal.

8.<sup>o</sup> La manière de placer les Yeux présente divers procédés. Quelques personnes les font



entrer dans la cavité orbitaire de dehors en dedans, et les fixent avec une dissolution de gomme arabique.

Mais nous observerons que dans les *Oiseaux de proie*, la saillie de l'arcade orbitaire frontale présente de grandes difficultés pour l'introduction des yeux de dehors en dedans. D'autres fendent les paupières pour placer les yeux dans les orbites, lorsqu'ils sont trop gros pour pouvoir entrer naturellement dans ces ouvertures. Mais par ce procédé, l'incision faite à la paupière, paraît toujours à raison du frônement ou du desséchement de la peau. Quelques autres placent les yeux dans les orbites avant de retourner la peau, et les assujettissent en les implantant dans de petites boules de cire. Mais cette méthode, outre la difficulté de rapprocher des paupières le globe de l'œil circonscrit par l'orbite, empêche de fixer la prunelle, soit du côté du grand angle, soit du côté du petit angle, soit en haut, soit en bas.

Nous pratiquons, au contraire, intérieurement dans le bec et sur les parties latérales de la voûte du palais, qui répondent aux glandes tonsillaires, une ouverture par laquelle nous introduisons les yeux, que nous avançons à volonté. Par ce procédé, l'ouverture elliptique que forment les paupières n'éprouve aucune altération; les paupières poussées en dehors deviennent très-saillantes, de

même que les yeux qui donnent à nos oiseaux un air très-animé.

Nous observerons que les Yeux doivent être d'émail, proportionnés à la grosseur de ceux de l'oiseau qu'on empaille, et en imiter les différentes couleurs. On est dans l'usage d'employer deux sortes d'yeux, les uns vitrés ou à chambre, et les autres émaillés extérieurement; les premiers qui imitent les yeux naturels, doivent être préférés, quoiqu'ils soient plus chers (83).

9.<sup>o</sup> La disposition des plumes de la queue mérite d'être observée. Quelques personnes en les écartant, les fixent au moyen de deux brins de paille ou de deux petits morceaux de bois plats, qu'ils assujettissent à leurs extrémités avec du fil. Mais cet arrangement des plumes, qui tend à aplatir la queue, est vicieux. Cette partie dans l'oiseau, forme presque toujours une voûte, dont la convexité est supérieure ou en avant, et la concavité inférieure ou en arrière. Cette forme, qui sert à l'oiseau pour le soutenir dans son vol, mérite d'être observée soigneusement par ceux qui travaillent à habiller les oiseaux, doivent faire tous leurs efforts pour imiter la nature.

10.<sup>o</sup> L'oiseau mis dans la position qui lui convient, on procède à l'arrangement des plumes du

---

(83) Les yeux les plus estimés se vendent à Paris, chez HAZARD fils, émailleur, rue Ste-Apolline, n.<sup>o</sup> 2; chez JAHRET, émailleur, rue de Bracq; et LALANDE fils, rue de Seine.

corps, à celles de la queue, qui doit toujours être relevée en voûte et non point aplatie, (excepté dans les *Cygnés, Canards, Harles*), et on la soutient au moyen d'un porte-queue ou fil de fer enfoncé dans l'anus. On plie plus ou moins les jambes à la jointure du tibia avec le tarse, selon l'attitude de l'oiseau s'il perche; mais on les laisse à peu près droites dans les oiseaux qui ne perchent pas. Il est utile de réunir les deux mandibules avec un fil, afin de les empêcher de s'ouvrir, si l'animal doit avoir le bec fermé; et d'envelopper le corps et les ailes avec une mèche d'étoupe, ou avec des bandelettes de gaze, de mousseline, de toile, de papier mou, etc., au moins pendant quelques jours, afin que les plumes ne prennent pas une fausse direction.

On doit avoir soin de colorer les différentes membranes que certains oiseaux portent sur la tête ou sur le dessous du cou, ainsi que le bec et les jambes. On prépare à cet effet une composition avec le noir d'ivoire, le blanc de plomb et le vermillon, pour les couleurs rouges; avec l'ochre ou la gomme-gutte, pour les couleurs jaunes, etc. (84) Lorsque les couleurs dont on

---

(84) Les proportions sont : vermillon, trois gros; blanc de plomb (oxyde de plomb blanc par l'acide acéteux), deux gros; noir d'ivoire, un gros. On dissout ces couleurs dans l'essence de térébenthine, et on y ajoute du vernis.

Les peaux d'oiseaux sont depuis long-temps un objet de commerce, et ce motif a suffi pour exciter l'avidité et la mau-

a enduit ces différentes parties, sont sèches, on y passe une couche de vernis qui sert à les lustrer

---

vaise foi de ceux qui l'ont entrepris. Il est bon de prévenir les Lecteurs des supercherics qui sont assez ordinaires aux Marchands d'oiseaux empaillés. Les principales sont :

1.<sup>o</sup> D'altérer, changer et dénaturer les couleurs véritables, en passant sur les plumes des couleurs artificielles. C'est ainsi qu'ils colorent les *Bouvreuils*, *Cardinaux*, avec du vermillon ou du minium; les *Loriots*, avec de l'orpiment et la fleur de soufre, etc.

2.<sup>o</sup> D'arracher la tête, les ailes et la queue à un oiseau, pour lui en substituer qui appartiennent à un autre individu, et par ce moyen vendre comme espèce nouvelle, un animal ainsi dénaturé.

3.<sup>o</sup> De vendre comme entiers, des oiseaux composés de pièces rapportées; telles sont les ailes et la queue, arrachées souvent exprès pour remplir plus facilement la peau, et collées ensuite ou cousues au corps.

4.<sup>o</sup> De vendre comme variétés remarquables, des oiseaux auxquels ils ont arraché une partie de leurs véritables plumes pour en substituer qui appartiennent à une autre espèce, et dont le mélange avec les véritables, donne à l'animal sur lequel ils les ont collées, un port extraordinaire.

Lorsque les Marchands ont ainsi dénaturé un oiseau, ils le prônent comme quelque chose de rare, et y ajoutent un prix exorbitant. Mais, lorsqu'on soupçonne cette fraude, il suffit de soulever les plumes jusqu'à leur insertion sur la peau, et on s'aperçoit alors facilement de la supercherie, parce que les plumes collées n'ont jamais la disposition de celles qui ne le sont pas.

On doit également se méfier des préparations employées par les Marchands pour empailler les oiseaux. Visant toujours à l'économie, ils ne font subir intérieurement aux peaux aucune préparation, soit en les dégraissant, soit en les saupoudrant avec de l'alun, ou mieux encore, avec de la chaux pulvérisée, qui ne leur coûterait presque rien. Quelques-uns

et à éloigner les insectes. Cependant quelques personnes ont blâmé l'usage du vernis, qui donne aux parties sur lesquelles on l'applique un brillant qu'elles n'ont pas lorsque l'oiseau est vivant.

Dans les Oiseaux chez lesquels les narines ne sont point recouvertes par des plumes, des poils ou des moustaches, on doit avoir soin de remplir de coton l'intérieur de ces parties lorsqu'elles sont d'une grosseur considérable, afin d'empêcher que la peau supérieure en se desséchant ne les déforme. On doit également soutenir les crêtes ou autres appendices, avec une ou deux de ces allumettes aplaties dont on se sert pour fixer les pièces d'anatomie, et qui, placées sur la tête ou sous le cou, et cousues avec ces membranes, en empêchent le racornissement, et servent à maintenir ces parties dans leur longueur, largeur et forme naturelles. On laisse ensuite sécher l'oiseau, et lorsqu'il est sec on enlève les bandelettes de papier ou de toile, et on l'enferme dans la collection, en employant pour sa conservation les procédés que nous indiquerons dans la troisième Partie de cet Ouvrage.

d'entr'eux remplissent les peaux avec du poil de veau, qui ayant, ainsi que nous l'avons dit, le défaut, comme production animale, d'attirer les insectes, occasionne en peu de temps la perte totale de l'animal. On peut voir, dans BUFFON, ce qu'il dit relativement aux *Oiseaux de Paradis* et aux *Perroquets*, auxquels les Marchands Indiens arrachent les plumes, les pieds, etc.

Ces préparations achevées, on s'étudie à donner à l'oiseau cet air de vie qui semble le faire respirer après sa mort. Mais, pour y parvenir, il faut, ainsi que nous l'avons dit, avoir observé ces animaux en divers temps, dans diverses situations; dans les momens de repos, de crainte, de colère et d'amour, qui tous les caractérisent d'une manière frappante. Les différentes variations de l'atmosphère, relativement au chaud ou au froid, ne doivent pas être négligées, parce qu'elles influent, beaucoup plus qu'on ne le pense, sur les attitudes de ces animaux.

Dans le repos, qui est l'attitude la plus usitée pour les Oiseaux empaillés, le port doit être aisé, la tête posée paisiblement sur le cou, qui repose lui-même sur le corps. Celui-ci doit être porté sur les jambes, de manière que le poids de toutes les parties qui le composent soit réparti sur les extrémités inférieures. Les yeux sont peu saillans.

Dans la crainte, l'oiseau prend une attitude entièrement déformée. Il devient plus petit, toutes les plumes se rapprochent; la queue, ainsi que le cou et la tête, affectent différentes positions (85). Les yeux sont petits et les paupières froncées.

---

(85) Les effets de la crainte sont sensibles dans les *Gallinacées*, à la vue d'un oiseau de proie; dans les *Cailles*, les *Perdrix*, tenues à l'arrêt par un chien.

La colère leur imprime un caractère bien prononcé. Il se manifeste dans toutes les parties de l'animal une tension considérable ; les plumes sont hérissées et portées en avant ; les paupières et les yeux saillans ; le bec entr'ouvert, la queue relevée dans quelques espèces (86), baissée dans le *Coq* au moment du combat ; les ailes écartées du corps ; les jambes plus ou moins pliées dans les oiseaux qui perchent, ou soutenant alternativement le poids du corps dans ceux qui ne perchent pas.

Dans la passion de l'amour, les attitudes varient à l'infini ; la démarche est fière ; les plumes légèrement entr'ouvertes, les yeux vifs et animés ; les caroncules, les crêtes, les barbes très-colorées ; la queue en éventail dans le *Coq-d'Inde*, le *Paon* ; très-relevée dans le *Coq* ; abaissée, très-élargie et en voûte dans les *Pigeons*, etc.

La chaleur produit sur les Oiseaux les effets suivans : les plumes sont hérissées, les ailes écartées du corps, le bec entr'ouvert, le cou élargi principalement près du bec ; le corps présente des mouvemens d'inquiétude ; la respiration est agitée.

Les impressions du froid ne sont pas moins sensibles : toutes les parties de l'animal diminuent de volume. La tête et le cou se retirent sur le corps, le corps lui-même s'abaisse et recouvre

---

(86) Dans les *Geais*, *Corbeaux*, *Pies-grièches*, etc.

les jambes, ou celles-ci se portent alternativement par un mouvement intérieur de bas en haut, et sont cachées dans les plumes du ventre.

11.<sup>o</sup> Enfin, la dernière opération est relative à l'ouverture du corps de l'oiseau qu'on vient de dépouiller, pour en vérifier le sexe, dont l'ignorance a fait commettre de grandes erreurs.

La méthode la plus flatteuse d'empailler les Oiseaux pour le coup-d'œil, est de les monter pour être vus de profil. Ils ont alors plus de grâce, la forme du corps est mieux développée, les couleurs et les teintes des plumes ressortent avec avantage. On doit mettre en opposition, autant que cela est possible, le Mâle et la Femelle, faisant tourner l'un de gauche à droite, et l'autre de droite à gauche. En montant les Oiseaux pour être vus de face, il n'y a que le devant de la tête et la poitrine qui soient tournés du côté de l'observateur, leur attitude devient alors monotone et n'offre aucun intérêt. Vus par profil, tous leurs caractères sont ostensibles, et cette méthode de les placer est avantageuse pour les personnes qui veulent étudier les caractères pris de la couleur ou de la forme des plumes.

Les Oiseaux présentent, selon leurs espèces, plus ou moins de difficultés pour être empaillés. Ceux qui ont peu de plumes sur le cou, comme les *Chevaliers*, les *Fauvettes*, etc., trompent souvent les efforts de l'artiste.

Les *Canards*, dont il faut inciser le dessous



du cou, sont l'écueil contre lequel viennent échouer le plus grand nombre des empailleurs. On a souvent beaucoup de peine à écorcher les *Merles*, les *Grives*, et tous les Oiseaux dont la peau est très-mince, sur-tout lorsqu'elle est chargée de graisse.

Les Oiseaux au contraire qui ont beaucoup de plumes, tels sont le *Jaseur de Bohême*, le *Grosbec*, le *Pinson d'Ardenne*, le *Chardonneret*, etc. sont beaucoup plus faciles à empailler.



LES procédés que nous venons d'exposer sont relatifs à la préparation des Oiseaux empaillés avec les ailes repliées, c'est-à-dire, dans l'état de repos. Nous allons exposer d'une manière très-succincte ceux qui ont pour objet la méthode de les monter avec les ailes étendues; c'est-à-dire, au vol ou dans l'état de mouvement.

La majeure partie des Oiseaux empaillés dans les collections, ont les ailes repliées; dans cette position, ils occupent un espace bien moins considérable que ceux qui sont montés avec les ailes étendues. La manière de les empailler avec les ailes étendues, qui n'est guère que de pur agrément, ne doit être employée que pour les individus peu volumineux, ou ceux dont on veut faire ressortir les belles nuances du dessous des ailes, comme dans le *Rollier*; ou lorsque les

différentes teintes ou nuances de cette partie forment un caractère spécifique, comme dans le *Mauvis*, le *Pinson d'Ardennes*, etc.

On peut empailler les Oiseaux avec les ailes entièrement étendues, ou étendues seulement à moitié. Il ne s'agit, pour les monter selon cette méthode, lorsque l'oiseau est dépouillé, que de refouler de dehors en dedans les ailes, dont on enlève la plus grande partie des muscles qui en recouvrent les os, à la place desquels on substitue du coton imbibé d'une essence quelconque, qui sert à remplir le vide des muscles et à donner aux ailes leur forme naturelle. On fait ensuite passer de dedans en dehors un fil de fer qui est fixé dans le corps à la hauteur de la partie qui répond à l'acromion, par les mêmes procédés que celui des jambes.

Il existe trois manières de monter les Oiseaux au vol ; savoir, 1.<sup>o</sup> de les percher sur un huchoir ; 2.<sup>o</sup> de les suspendre au moyen d'un fil qui, traversant le corps de bas en haut, vient ressortir sur le dos ; 3.<sup>o</sup> de les fixer sur un fil de fer, qui, partant d'un support, traverse la poitrine, et est implanté dans le corps factice.

Dans la première attitude, les jambes qui soutiennent l'oiseau doivent être très-allongées, le corps un peu incliné en avant, et les ailes plus ou moins ouvertes.

Dans les seconde et troisième attitudes, les jambes, dans la plupart, sont rentrées dans le

corps, excepté dans les *Râles*, les *Poules d'eau*, dont les jambes sont toujours pendantes, position qui donne moins de grâce et de légèreté à ces oiseaux dans leur vol.

On peut également empailler les Oiseaux dans la position qu'ils affectent lorsqu'ils sont sur le nid, et qui varie selon les individus à longues ou à courtes jambes.

Dans les Oiseaux à longues jambes, le nid est posé sur des roseaux ou des touffes d'herbes au-dessus des eaux; leur corps est en avant du nid, et leurs pieds dans l'eau. Ces animaux ne couvent que du croupion et du bas-ventre. Tel est le *Flammant* qui place son nid sur de petits tas de terre glaise, ou de fange amassée du marais, relevés d'environ vingt pouces en pyramide au milieu de l'eau, où leur base baigne toujours, et dont le sommet tronqué, creux et lisse, sans aucun lit de plumes ni d'herbes, reçoit immédiatement les œufs que l'oiseau couve en reposant sur ce petit monticule, les jambes pendantes.

Dans les seconds, à jambes courtes, les jambes sont très-écartées et rentrées absolument dans les plumes; le corps est caché pour ainsi dire dans le nid, l'oiseau ne montrant que la tête, le cou et une partie de la queue, qui est alors pendante. Cette observation est plus sensible dans les petits Oiseaux, comme les *Chardonnerets*, *Fauvettes*, *Rossignols*, etc.

Nous ne doutons nullement que les Oiseaux, tels que les *Pingouins*, qui établissent leurs nids sur le bord des eaux, les *Pics* qui nichent dans le tronc des arbres, ne présentent des particularités relatives à leur manière d'exister; mais le défaut d'observations suivies à cet égard, nous défend de rien hasarder d'incertain, ne voulant citer que des faits dont nous sommes sûrs.

*Fin de la seconde Partie.*



# L'ART

## D'EMPAILLER LES OISEAUX.




### TROISIÈME PARTIE.

---

#### CONSERVATION DES OISEAUX.

---

Nous diviserons la troisième Partie de cet Ouvrage, qui a pour objet la *Conservation des Oiseaux*, en deux Séries, dans lesquelles nous énumérerons les diverses substances ou matières employées, 1.<sup>o</sup> pour conserver les Oiseaux; 2.<sup>o</sup> pour remplir leurs Peaux.



#### P R E M I È R E S É R I E .

Les méthodes pour la Conservation des Oiseaux varient autant que celles qui ont rapport à leur préparation. Il était naturel, après les avoir empaillés, qu'on s'occupât des moyens de les pré-

server des ravages des insectes. Pour y parvenir, les Ornithologistes ont imaginé diverses préparations simples ou composées, dont ils n'ont pas obtenu tous les succès qu'ils s'étaient promis.

Les différentes substances employées pour la conservation de ces animaux, sont : 1.<sup>o</sup> l'arsenic blanc (oxyde d'arsenic); 2.<sup>o</sup> l'arsenic rouge (oxyde d'arsenic sulfuré rouge); 3.<sup>o</sup> le sublimé corrosif (muriate de mercure corrosif); 4.<sup>o</sup> le vitriol bleu ou couperose (sulfate de cuivre); 5.<sup>o</sup> le vert-de-gris (oxyde de cuivre vert); 6.<sup>o</sup> le savon arsenical de *Becœur*; 7.<sup>o</sup> l'alun (sulfate d'alumine) en poudre ou calciné; 8.<sup>o</sup> la chaux pulvérisée ou en efflorescence; 9.<sup>o</sup> l'essence ou huile volatile de térébenthine; 10.<sup>o</sup> la liqueur tannante et la pommade savonneuse de *Nicolas*; 11.<sup>o</sup> l'éther sulfurique; 12.<sup>o</sup> le soufre; 13.<sup>o</sup> l'eau bouillante.

Les accidens fâcheux occasionés par l'usage des cinq premières substances employées comme poisons, soit en dissolution dans l'eau pour humecter et pénétrer le tissu de la peau, soit en molécules assez fines pour en saupoudrer l'intérieur, les ont fait abandonner avec raison, depuis quelque temps. On s'est assuré par expérience, que la plupart des ingrédiens corrosifs rongeaient la peau sans détruire les insectes. D'ailleurs, le vitriol bleu et le vert-de-gris ont la propriété de dessécher la peau; mais leur couleur qui la teint en vert ou en bleu, s'étend quelquefois sur les

plumes par imbibition; et dans ce cas en altère et falsifie les véritables nuances. Le savon arsenical de *Becœur*, qui a été pendant long-temps un secret, est un mélange d'arsenic blanc, de potasse, de chaux pulvérisée, de savon et de camphre, dont on se sert au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, comme préservatif. L'alun en poudre est employé comme dessicatif; mais, lorsqu'il est calciné, il possède cette qualité à un degré bien supérieur. La chaux pulvérisée ou en efflorescence (car dans ce dernier état elle est préférable) nous a très-bien réussi pour préparer nos oiseaux, sur-tout lorsqu'il faut dessécher leurs peaux sans les brûler. Dans les Oiseaux d'eau, comme les *Canards*, qui sont toujours dans un état d'obésité considérable, la chaux enlève la graisse et accélère la dessication.

L'essence de térébenthine, à laquelle on attribue la propriété d'absorber la graisse, sert à humecter intérieurement la peau. Nous l'employons avec succès pour lustrer les plumes et détruire les insectes; mais on ne doit faire usage que de l'essence récente, et qui n'ait pas vieilli dans les bouteilles, car elle roussit les plumes lorsqu'elle est faite depuis long-temps.

L'opération par laquelle on imbibe d'essence de térébenthine les Oiseaux empaillés, peut être pratiquée de deux manières; savoir, superficiellement, ou profondément. Dans la première, où

l'essence ne doit être passée que sur le dessus des plumes, il faut de la légèreté dans la main, surtout lorsqu'on est parvenu au cou, où elles sont sujettes à se déranger, principalement dans les oiseaux peu fournis en plumes dans cette partie. On passe sur le corps de l'animal, l'essence avec un pinceau à soies fines et longues, toujours proportionné à la grosseur du corps, et on en fait couler quelques gouttes sous les plumes des ailes, de la queue, dans le bec, les narines, l'anus. Il faut éviter de passer trop d'essence sur les plumes, parce qu'elle forme alors une espèce de vernis qui, en les unissant les unes aux autres, en dérange la symétrie.

Dans la seconde ; qui doit pénétrer le duvet, le canon des plumes et la peau, et que nous appelons profonde, on relève de la main gauche avec une aiguille les plumes, couche par couche, de derrière en avant, à compter depuis la queue jusqu'au bec, et on porte avec le pinceau l'essence à l'origine des plumes, et sur la peau. Cette méthode, qui consomme plus d'essence, est infiniment préférable à la première ; l'expérience de vingt années nous ayant prouvé que les oiseaux préparés de la sorte étaient à l'abri des insectes, même quoique exposés au grand air, et sans être enfermés dans des caisses de verre.

La liqueur tannante de *Nicolas*, est une infusion à froid pendant deux jours, d'une livre et demie de tan ou d'écorce de jeunes chênes en



poudre, de quatre onces d'alun pulvérisé, dans vingt livres d'eau commune. La pommade savonneuse qu'il emploie dans l'intérieur des peaux, est un mélange d'une livre de savon blanc, de demi-livre de potasse, de quatre onces d'alun, d'huile de pétrole et de camphre, et de deux livres d'eau commune. On peut voir dans son Ouvrage la préparation de ces préservatifs (87).

Quelques personnes emploient avec succès l'éther pour dessécher et conserver les oiseaux. Après avoir vidé tout ce qui est contenu dans le bas-ventre, ou par une pression graduée dirigée vers l'anus, ou par une forte injection qui chasse au dehors toutes les matières, on lie l'anus avec un fil, on injecte l'éther par le bec à l'aide d'une petite seringue, et on suspend l'oiseau par la tête. On perce un œil, on vide le cerveau, et on y fait pénétrer de l'éther qu'on y retient en bouchant l'œil avec un tampon. Le lendemain ou le surlendemain, on renouvelle l'injection dans l'intérieur du corps, et on la continue jusqu'à ce que l'animal soit parfaitement desséché.

Cette méthode, qui présente quelques avantages, comme de ne point altérer l'éclat du plumage, de pouvoir être employée à chaque instant et pratiquée par tout le monde, serait infiniment utile pour la préparation des petits oiseaux exotiques, soit parce que la peau n'étant pas

---

(87) Voyez l'Ouvrage de NICOLAS, pag. 45 et suiv.

incisée, il serait facile de les conserver intacts, et que les caractères des couleurs pour les descriptions seraient très-ostensibles; soit parce que chaque petit oiseau n'exigeant qu'une once d'éther, les frais de ces préparations ne seraient pas très-dispendieux : mais elle offre les inconvéniens de déformer l'oiseau par le racornissement de la peau sur les chairs, des chairs elles-mêmes sur les os, et de ne pouvoir être employée pour les oiseaux qu'on veut enfermer dans les collections, parce que les jambes n'étant point fixées dans le corps, comme dans la méthode ordinaire, il est impossible de donner à ces animaux leur attitude naturelle.

Quelques Naturalistes ont recours aux fumigations de soufre, réitérées à différentes époques pour détruire les insectes. Mais cette méthode, qui doit être pratiquée dans un lieu aéré pour établir un courant d'air qui dissipe la vapeur ou fumée, au moment où elle s'échappe des boîtes dans lesquelles on a fait brûler du soufre, peut devenir dangereuse, si on reste exposé, soit par accident, soit imprudemment, aux effets suffoquans de cette vapeur. Elle ne peut être employée que dans les jours froids et secs, parce que dans les jours humides l'acide sulphureux qui se dégage pendant la combustion, retombe alors sur les oiseaux en une vapeur humide qui est rongeanse, et qui corrode, décolore et altère les plumes. En quelque temps, soit sec, soit humide,

qu'on ait brûlé le soufre, il ternit les verres au point qu'une seule fumigation oblige de les nettoyer souvent pendant les cinq ou six mois suivans.

Le célèbre *Levaillant*, dont la réputation en Ornithologie est au-dessus de nos faibles éloges, a découvert un procédé plus simple que celui des fumigations de soufre. Il consiste à renfermer dans une boîte de fer blanc bien fermée, les peaux d'animaux attaquées par les insectes, et à plonger cette boîte dans l'eau dont on entretient l'ébullition pendant plusieurs heures. Cette chaleur, incapable d'altérer les plumes, est cependant suffisante pour faire périr tous les insectes, et dessécher leurs œufs au point de les rendre inféconds. Cela fait, on retire la boîte de l'eau, et on en fait sortir les peaux pour les monter (88).

Un autre procédé encore plus simple pour détruire les insectes qui ont attaqué un oiseau empaillé, est de placer l'animal dans un four chauffé à un degré de chaleur suffisante pour les détruire, ou bien d'approcher l'oiseau du feu ou de l'exposer au soleil. La chaleur fait remuer les insectes, qui tombent; et lorsqu'ils sont à terre, on les écrase. Ce procédé nous a très-bien réussi pour sauver des oiseaux attaqués, et qui auraient été entièrement dévorés.

La décoction des substances âcres, amères,

(88) Voyez l'Ouvrage de NICOLAS, pag. 153.

odorantes et astringentes, nous a très-bien réussi pour tanner nos peaux. Celles que nous employons, sont l'écorce de chêne, de grenade, de quinquina, de gentiane, etc. (89) Nous faisons

(89) La liqueur tannante que nous employons est faite d'après les proportions suivantes :

|                     |   |                                                               |
|---------------------|---|---------------------------------------------------------------|
| Kina,               | } | une once de chacune de ces plantes, concassées grossièrement. |
| Écorce de grenade,  |   |                                                               |
| Écorce de chêne,    |   |                                                               |
| Racine de gentiane, |   |                                                               |
| Absinthe,           |   |                                                               |
| Tabac,              |   |                                                               |
| Alun en poudre,     |   | quatre onces.                                                 |
| Eau commune,        |   | deux livres.                                                  |

On fait une forte décoction, on passe la liqueur, et on y ajoute l'alun. Les préservatifs que nous employons pour saupoudrer les peaux, l'intérieur des ailes, l'anus, etc., sont l'alun en poudre ou calciné, et la chaux en efflorescence.

Voici une recette qui nous a été communiquée, comme un excellent préservatif, par des Naturalistes qui ont empaillé un grand nombre d'oiseaux.

Sel de tartre, un gros et demi.

Camphre, cinq gros.

Arsenic, quatre onces.

Savon blanc, quatre onces.

Chaux vive, demi-once.

Il faut dissoudre le camphre dans une suffisante quantité d'esprit-de-vin, y ajouter l'arsenic, le sel de tartre, la chaux, et y délayer le savon.

On assure qu'il est encore plus avantageux de se servir de suif blanc, et de le substituer au savon.

Lorsque ce préservatif est trop sec, on l'humecte avec de l'alcool ou l'eau de vie, et il acquiert sur-le-champ toute la liquidité nécessaire. On s'en sert pour humecter l'intérieur des peaux. On emploie avec avantage une teinture de coloquinte à l'esprit-de-vin, dont on enduit les peaux à l'intérieur pour les préserver des insectes.

également usage de la bile du bœuf ou du mouton, qui est contenue dans la vésicule du fiel, et à laquelle on peut ajouter du succin, du camphre, de l'huile de pétrole, etc. Nous employons, pour dessécher et conserver les peaux, neutraliser la graisse et empêcher les effets de la corruption, l'alkali fixe végétal (carbonate de potasse), l'alun, l'essence de térébenthine.

Les substances dont nous faisons usage ont la propriété, par leur vertu astringente, 1.<sup>o</sup> de resserrer les fibres de la peau, et de lui donner plus de densité; 2.<sup>o</sup> de pénétrer la peau, de lui communiquer, à raison de leur qualité amère, huileuse et odorante, une odeur très-forte, propre à éloigner les insectes.

Les peaux, soit par leur épaisseur, soit par la graisse qui en tapisse la surface intérieure, exigent plus ou moins de temps pour être tannées. Celles des petits oiseaux ne demandent qu'à être humectées avec la liqueur tannante, et on peut les monter de suite. Mais dans les oiseaux d'un volume plus considérable, dont la peau est plus épaisse ou chargée de graisse, on doit la laisser macérer pendant six heures, et l'humecter à différentes reprises avec la liqueur tannante. Si nous ne prolongeons pas le temps de la macération, c'est parce que la liqueur agit sur la peau de l'oiseau lorsqu'il est monté.

Nous ne nous arrêterons pas sur la manière de monter les peaux desséchées. Il nous suffira de

dire que pour les ramollir afin de pouvoir les remplir, nous les laissons pendant quelques jours à la cave ou dans un lieu humide, ou que nous en garnissons l'intérieur d'éponges imbibées, et nous les montons lorsqu'elles ont acquis un degré de souplesse qui permet de les manier sans craindre aucun déchirement.

Quelques Préparateurs laissent macérer pendant dix, quinze, vingt, et même vingt-cinq jours, dans des vases de plomb ou d'étain, de deux ou trois pouces de profondeur, les peaux d'oiseaux, écorchées et retournées, les plumes en dedans, et couvertes, lorsqu'il y en a un certain nombre, chacune d'un lit de sel. Ils humectent l'intérieur des peaux avec un mélange d'alun, de sel marin, de salpêtre et de crème de tartre, réduit au moyen de l'eau bouillante, en consistance de bouillie liquide.

Le défaut de ces longues macérations, en pénétrant le tissu des peaux, est d'augmenter leur épaisseur et de prendre sur leur diamètre, soit en longueur, soit en largeur, de sorte que les peaux ainsi tannées ne donnent jamais le volume du corps de l'animal. Quoique les peaux ne présentent à l'action de la liqueur tannante que l'intérieur, celle-ci pénètre de dedans en dehors, par les ouvertures naturelles ou accidentelles, et gâte ou altère les couleurs des plumes.



## S E C O N D E S É R I E.

Les différentes substances ou matières usitées pour remplir la peau des Oiseaux, sont, 1.<sup>o</sup> le sparte; 2.<sup>o</sup> le foin; 3.<sup>o</sup> la paille de froment ou de seigle; 4.<sup>o</sup> le foin de mer; 5.<sup>o</sup> les mousses; 6.<sup>o</sup> le tabac en cordes; 7.<sup>o</sup> les écorces d'orme, de tilleul, de murier à papier, et de quelques espèces de malvacées; 8.<sup>o</sup> les copeaux de bois de saule, peuplier, sapin, mélèze, etc.; 9.<sup>o</sup> l'étope de chanvre ou de lin; 10.<sup>o</sup> le coton; 11.<sup>o</sup> le crin; 12.<sup>o</sup> le poil de veau, de chèvre, de chat, de lapin, de lièvre, etc.; 13.<sup>o</sup> les diverses espèces de laine; 14.<sup>o</sup> les éponges cirées; 15.<sup>o</sup> le mastic; 16.<sup>o</sup> le plâtre; 17.<sup>o</sup> l'argile; 18.<sup>o</sup> le sable; 19.<sup>o</sup> la sciure de bois; 20.<sup>o</sup> le liége; 21.<sup>o</sup> le bois.

Le Sparte ou Alvarde (*Lygeum Spartum*, L.), la Paille, principalement celle de Seigle, peuvent être employés pour la confection des corps factices des oiseaux d'un volume considérable, tels sont l'*Autruche*, le *Cygne*, le *Pélican*, etc. On prend des brins de sparte ou de paille de seigle de toute longueur, on les bat légèrement pour les rendre plus flexibles et plus doux à manier; on les assemble en les liant fortement avec une ficelle ou un ruban de fil, et on les façonne en forme de mannequin imitant le corps de l'animal. On introduit ce mannequin dans l'intérieur

de la peau, en employant les procédés que nous avons indiqués pour achever de la remplir, et donner à l'oiseau sa forme naturelle. Les corps faits avec le sparte ou la paille, présentent beaucoup de solidité. Quand on leur substitue le Foin, il est nécessaire de choisir de préférence celui qui est composé de graminées à longs chaumes ou tuyaux.

Le Foin de mer (*Zostera marina*, L.), à raison de son odeur et du sel marin dont il est fortement imprégné, éloigne les insectes. D'ailleurs, la souplesse et la longueur de ses feuilles en ruban, le rendent propre à prendre toutes les formes qu'on veut lui donner.

Les Mousses peuvent, ainsi que le Foin de mer et le Tabac en corde, servir à faire les corps factices; et ces trois substances, à travers lesquelles il est facile de faire pénétrer les fils de fer qui servent à maintenir les extrémités inférieures, ont, sous ce point de vue, un avantage bien prononcé sur l'étope et le coton, qu'il est difficile de percer avec les fils de fer. Parmi les genres de la nombreuse famille des Mousses, nous avons préféré celui des Hypnes (*Hypna*), et parmi les belles espèces de ce genre si varié, nous avons reconnu que les *Hypnum serpens*, *sericcum*, *velutinum*, *abietinum*, *triquetrum*, *purum*, etc., étaient celles dont on pouvait tirer le parti le plus avantageux.

Mais, avant de se servir des Mousses, il faut



avoir soin de les laver à différentes reprises, pour les purifier de la terre, des feuilles et des insectes qui sont presque toujours mêlés avec elles; de les faire sécher au four, à une chaleur de 60 degrés, et de les laisser macérer pendant trois ou quatre jours dans un vase rempli de vinaigre, dans lequel on a mis du tabac et de l'alun; on les retire ensuite, on les presse fortement, et on les laisse sécher pour s'en servir au besoin. Il faut observer qu'on ne doit employer les Mousses que lorsqu'elles sont parfaitement sèches, parce que leur humidité qui serait augmentée par celle de la peau de l'oiseau, en retarderait au moins la dessiccation, si toutefois elle n'occasionait pas une espèce de moisissure bien préjudiciable à la conservation de l'animal.

Les écorces d'Orme (*Ulmus campestris*, L.), de Tilleul (*Tilia europæa*, L.), du Mûrier à papier (*Morus papyrifera*, L.), et de quelques espèces de Malvacées (*Althæa officinalis*, *Malva Alcea*, L.), etc. Les copeaux de bois de Saule (*Salix alba*, L.), de Peupliers (*Populus alba et nigra*, L.), de Sapin, Mélèze (*Pinus Abies, et Laryx*, L.), etc., peuvent également servir à former les corps factices, à travers lesquels il est facile de faire pénétrer les fils de fer qui doivent maintenir les extrémités inférieures. Ces mannequins réunissent la légèreté à la solidité. Il faut avoir soin de choisir les copeaux les plus minces, parce qu'ils sont plus faciles à mettre en œuvre.

Ceux du Sapin et du Mélèze ont d'ailleurs la propriété, par leur odeur résineuse, d'éloigner les insectes.

L'étope de *Chanvre*, de *Lin*, et le *Coton*, servent à remplir les vides qui se trouvent entre le corps de l'oiseau et la peau, soit pour la poitrine, soit pour les côtés du corps et du croupion. Les Mousses et le Foin de mer ne peuvent pas les remplacer pour cet usage, parce que l'élasticité de ces deux végétaux, cédant à la pression occasionée par le dessèchement et le racornissement de la peau, il en résulte qu'un oiseau dont la poitrine présente une rotondité agréable au coup - d'œil au moment où on le monte, perd une grande partie de son volume, maigrit, s'il est permis de se servir de ce terme, et acquiert une forme allongée, qui repousse les yeux de l'Observateur. Le Coton a le défaut contraire, il grossit les parties et les fait paraître trop volumineuses. Le Crin, qui présente les mêmes inconvéniens que le coton, a de plus le défaut, comme production animale, d'être attaqué par les insectes; l'étope seule conserve aux parties la première forme qu'on leur donne, et n'est pas sujette à en augmenter ni à en diminuer le volume : d'ailleurs, elle est infiniment moins chère que le coton, et on peut s'en procurer en tous lieux.

Quelques Ornithologistes font avec de l'étope et du crin un corps factice très-lâche, le plongent

dans de la cire ordinaire fondue, et le roulent, encore chaud, dans une préparation d'alun et d'arsenic pulvérisés. Ces deux minéraux en s'attachant à la cire, forment, lorsque celle-ci est sèche, une espèce de vernis ou couche impénétrable aux insectes. Mais il paraît que les fils de fer qu'on passe dans ce corps ainsi préparé, pour maintenir les jambes et la tête, ne doivent pas être suffisamment assujettis, à moins que le crin et l'étope ne fassent, par leur mélange avec la cire, un corps solide, dans lequel on puisse implanter les fils de fer.

Le poil de *Veau*, de *Chèvre*, de *Chat*, de *Lapin*, de *Lièvre*, etc.; les diverses espèces de laine ayant, comme productions animales, le défaut d'attirer les insectes, malgré toutes les préparations qu'on peut leur faire éprouver, ne doivent jamais être employés pour remplir les peaux.

D'autres Naturalistes, pour former des corps factices dont le volume soit toujours le même, se servent d'éponges imbibées de cire fondue.

Le *Mastic*, auquel on peut donner toutes les formes possibles lorsqu'il est frais, a l'inconvénient, en se desséchant, de se fendre avec le temps, de déformer l'oiseau, et d'augmenter considérablement son poids.

Quelques personnes emploient le *Plâtre* ou l'*Argile* sous forme liquide, pour remplir la peau des oiseaux. Ils le font couler dans la peau de

Poiseau, après l'avoir cousue, et cherchent à imiter les attitudes et les formes de l'animal. Mais par ce procédé, l'oiseau dont le poids devient très-considérable, ne présente jamais des formes agréables; ses jambes sont toujours mal affermies, et le plâtre ou l'argile, en se fendant ou éclatant avec le temps, déchire la peau et détruit l'ouvrage.

Avec le *Sable* on ne peut jamais arrondir les formes d'une manière égale, affermir les jambes et donner le port naturel : d'ailleurs, si la peau se déchire, le sable s'échappe, et l'oiseau se déforme.

La Sciure de bois bien fine peut être employée pour remplir le cou, la poitrine, et tenir lieu de coton, mais l'oiseau en devient beaucoup plus lourd.

Avec le *Liège*, qui est incorruptible et qui n'attire point les insectes, on a la facilité de modeler le corps de l'oiseau et d'affermir les jambes au moyen d'un fil de fer qu'on y introduit. Pour monter les grands oiseaux, on prend deux fortes écorces de liège, on les fait bomber au feu, et on leur donne la forme et le volume du corps de l'animal.

Dans les grands Oiseaux, on modèle le mannequin en bois, et on applique dessus la peau de l'animal, après y avoir fixé les fils de fer qui doivent soutenir les jambes, le cou et la tête.

Il existe encore trois autres procédés pour  
monter

monter les oiseaux. Le premier, consiste à préparer un moule qui ait la forme du corps de l'oiseau qu'on veut préparer, et à poser sur ce moule les plumes, le bec, les jambes et les ailes. Le second, à modeler en bosse le corps de l'animal sur lequel on applique la moitié de la peau, et on y attache le bec, les jambes et les ailes. Dans le troisième, on dessine au trait, sur un carton blanc, le corps de l'oiseau, on arrache la queue qu'on pose la première, et on place successivement les plumes, une aile dépouillée des os et des chairs, les deux mandibules coupées par moitié, les jambes et les doigts dont on ne laisse que la peau et les ongles; et on ajoute un œil, si on place l'animal pour être vu de profil, ou deux yeux, s'il doit être vu en face.

Mais ces différentes méthodes, qui ne sont propres qu'à faire ressortir l'adresse ou la patience de ceux qui les emploient, ne peuvent servir que pour les oiseaux dont les peaux mal préparées, endommagées ou usées par les matières employées mal à propos pour les dessécher, ne peuvent être amollies ou montées.

La conservation des Oiseaux dépend des soins que l'on prend pour les préserver de la poussière et des insectes. On se servait anciennement de grandes armoires vitrées pour renfermer ces animaux empaillés, sans faire attention que cette méthode était défectueuse, en ce qu'elle réunissait une série trop nombreuse d'oiseaux dans un

même local, et que les insectes ayant la facilité de passer des uns aux autres, dévoreraient en peu de temps une collection. On a imaginé par la suite de séparer et d'isoler dans des caisses de verre un petit nombre d'oiseaux, ce qui, à la vérité, remédie aux ravages des insectes, mais augmente considérablement le prix d'un Cabinet d'Ornithologie (90).

---

(90) Ces caisses en verre de Bohême consistent en cinq carreaux enchâssés dans un plateau de bois, assujettis et collés ensemble par des bandelettes de papier. Mais l'idée de ces caisses est, à notre avis, mal conçue, parce que, lorsqu'il s'agit de les ouvrir, il faut couper avec un couteau les bandelettes qui fixent le carreau qui en forme le couvert, et il arrive souvent, en voulant le soulever pour ouvrir la caisse, qu'on casse le verre supérieur ou un des latéraux. Connaissant les défauts de ces caisses, nous en avons fait exécuter de plus commodes.

Le fond est un plateau carré en bois de noyer ou de chêne, supporté par trois ou quatre petits pieds arrondis, à l'aide desquels on a la facilité de pouvoir soulever la caisse, et la transporter d'un lieu à un autre. Des quatre coins du plateau, s'élèvent des liteaux fixés à leur partie supérieure par quatre autres liteaux transverses, avec lesquels ils sont assemblés à tenons et à mortaises, et dans lesquels sont pratiquées des rainures suffisamment profondes pour recevoir des carreaux de verre blanc ordinaire, qu'on mastique avec soin. Un des côtés de la boîte s'ouvre et se ferme avec un châssis à coulisse, ou une petite planche. Quand on a mis dans la caisse les oiseaux qu'on y veut renfermer, on baisse le châssis ou la petite planche, et on colle avec de la gomme arabique des bandelettes de papier sur les jointures du châssis. Lorsqu'on veut ouvrir la cage, on enlève le papier, on fait glisser le châssis de bas en haut en le soulevant, et on le referme en le poussant de

Ces caisses de forme carrée, montées en verre de Bohême, offrent de la solidité dans leur assem-

---

nouveau de haut en bas. Avec ces précautions bien simples, qui nous ont été infiniment avantageuses jusqu'à ce jour, nous avons conservé nos oiseaux dans un état d'intégrité parfaite.

On a abandonné avec raison l'usage des verres de Bohême, soit à raison de leur cherté, soit parce qu'ils sont sujets à se ternir; on leur préfère le verre blanc qui reste toujours clair et ne se ternit point.

Dans la plupart des Cabinets d'Histoire naturelle, on dispose les Oiseaux dans de grandes armoires vitrées, et on les place de manière que les spectateurs les voient en face. Cette manière de les arranger est vicieuse, en ce qu'elle ne permet de les voir que par devant, et que les caractères et les couleurs que présentent les autres parties du corps sont difficiles à distinguer. Le désir d'économiser la grandeur des armoires dans lesquelles ils sont placés, en est généralement la cause. Mais nous pensons que cette raison, valable tout au plus pour un particulier, ne peut être admise pour l'arrangement d'un cabinet public, où tout doit être fait en grand.

Dans le Cabinet de l'Académie de Lyon, dont la disposition est confiée à nos soins, tous les oiseaux, jusqu'à la grandeur du *Butor*, du *Bihoreau*, etc., sont placés dans des caisses vitrées, et le public peut alors les examiner dans tous les sens. Ces cages ont encore un autre avantage, c'est de pouvoir être maniées facilement, et transportées dans la salle où se font les leçons d'histoire naturelle. On n'est point obligé de sortir les oiseaux qui y sont contenus, ainsi qu'on est forcé de le faire lorsque les oiseaux sont renfermés dans des armoires.

Il y a plusieurs choses essentielles à observer dans l'arrangement d'un Cabinet d'Histoire naturelle.

1.<sup>o</sup> Dans les oiseaux de petite taille, il est nécessaire de monter un individu de chaque espèce avec les ailes ouvertes; par ce moyen on peut voir les couleurs du dessous des ailes qui, dans quelques oiseaux, forment des caractères, comme

blage; mais ces verres épais ayant le défaut de se ternir facilement et de retenir l'humidité, ne permettent que difficilement de distinguer les objets qu'ils renferment. Le verre blanc ordinaire est préférable à tous égards, parce qu'il ne se

dans le *Pinson d'Ardennes*, dont le dessous des ailes est d'un beau jaune.

2.<sup>o</sup> Il est également nécessaire d'ouvrir un peu le bec des oiseaux, afin de faire apercevoir la forme de cette partie, et les caractères qu'elle peut présenter. Dans les *Pies-grièches*, l'extrémité de la mandibule supérieure offre de chaque côté une échancrure, et ce caractère devient difficile à apercevoir si le bec reste fermé. Les dentelures du bec, la forme des mandibules, deviennent faciles à étudier, si on a soin de tenir le bec légèrement entr'ouvert.

3.<sup>o</sup> Il faut préparer et conserver avec soin la langue de tous les oiseaux qu'on empaillie. Cette partie, qui offre des caractères avantageux pour la distinction des genres, a été peu étudiée par les Naturalistes; elle mérite cependant d'être examinée avec soin. On roule la langue dans de la farine, on la place entre deux morceaux de papier, on la soumet à une légère pression, afin qu'elle puisse sécher sans se racornir; on l'enferme ensuite dans un petit sac de papier, et on la met à côté de l'oiseau auquel elle appartient.

4.<sup>o</sup> Il faut, autant qu'il est possible, se procurer le nid et les œufs de chaque oiseau qu'on a empaillé. On a soin d'indiquer l'espèce à laquelle ils appartiennent, de conserver exactement le nombre des œufs, et de noter soigneusement leur couleur. Pour les vider, il faut les placer sous le récipient de la machine pneumatique, et cette expérience, qui sert à démontrer la porosité des corps, donne le moyen de vider les œufs sans les altérer, sans les ouvrir et sans trouser la coquille. La collection des nids et des œufs est en général très-négligée dans les collections d'Ornithologie.



ternit point, et qu'il est moins dispendieux que les verres de Bohême.

Mais, nous osons le dire, le moyen le plus efficace et le moins employé pour détruire les insectes, consiste à donner aux Oiseaux enfermés dans les collections, les soins qu'exige leur conservation. Le nombre des Collecteurs en Histoire naturelle est considérable, mais celui des Conservateurs est bien petit. La destruction de la majeure partie des collections, faites à grands frais et avec des peines infinies, n'est due qu'à la négligence des possesseurs. En visitant une fois chaque année ses oiseaux, on prévient les ravages des insectes. Nous possédons des oiseaux empaillés depuis plus de vingt ans, qui sont aussi frais et aussi beaux qu'au moment où ils ont été montés. Nos herbiers parfaitement conservés, sont une preuve non équivoque que les soins qu'on donne à ses collections les maintiennent très-long-temps intacts, et dans un état de fraîcheur qui charme les yeux et excite l'étonnement des spectateurs.

Chaque Département a ses insectes destructeurs. Nous connaissons dans le nôtre pour les plus redoutables, 1.<sup>o</sup> le Byrrus des cabinets (*Byrrhus musæorum*, L.); 2.<sup>o</sup> le Ptinus carnassier (*Ptinus fur*, L.); 3.<sup>o</sup> le Dermeste du lard (*Dermestes lardarius*, L.); 4.<sup>o</sup> le Dermeste pelletier (*Dermestes pellio*, L.) Les deux

premiers sont les plus communs dans les cabinets (91).

Les Ornithologistes ont fait quelques expériences pour blanchir les plumes tachées par le sang ou la graisse. Dans le premier cas, ils emploient l'eau nitrée; et dans le second, l'eau de lessive, qui n'est autre chose que l'eau chaude qui a filtré à travers des cendres de bois neuf.

Le procédé que nous avons employé avec succès pour blanchir les plumes tachées de sang, et qu'il est très-important de faire connaître pour les progrès de l'Art d'empailler les Oiseaux, consiste à laver avec un linge ou une petite éponge imbibée d'eau, les plumes sur lesquelles le sang est répandu. Nous les saupoudrons avec de la poudre à poudrer qui a la propriété d'absorber le sang, et lorsqu'elles sont sèches, nous enlevons légèrement avec du coton ou une petite brosse à poils mous et flexibles, la poudre séchée sur les plumes, et que le sang a colorée. Si la première opération n'a pas complètement réussi, on la recommence une seconde ou une troisième fois.

---

(91) La première et la quatrième espèces n'habitent que trop dans les Musées. Le *Byrrhus des cabinets* attaque les oiseaux et les insectes. Le *Plinus carnassier* détruit et attaque les herbiers, les insectes, les oiseaux, les pelleteries, jusqu'au bois. *Kramer* recommande, pour s'en garantir, l'alun et l'arsenic. Le *Dermeste du lard* et le *Dermeste pelletier* détruisent les grands quadrupèdes; le dernier sur-tout, qui est un des plus redoutables, attaque tous les quadrupèdes en général.

Ce procédé, qui est extrêmement avantageux et utile, réussit sur un très-grand nombre d'oiseaux, sur-tout sur les *Grèbes*, *Plongeurs*, *Canards*, et généralement sur tous ceux qui ont les plumes épaisses et serrées. Il nous est souvent arrivé, avant de le connaître, de rejeter des oiseaux que nous regardions comme hors d'état d'être empaillés, et depuis que nous l'avons mis en usage, et toujours avec succès ( sur-tout lorsque le sang est frais ), nous avons pu sauver un grand nombre d'oiseaux ou de quadrupèdes, qu'auparavant nous aurions rejetés.

*Fin de la troisième et dernière Partie.*

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## FRANÇAISE

### DES FAMILLES.

---

|                            |       |                                 |
|----------------------------|-------|---------------------------------|
| A                          |       | <i>Bruant</i> . . . pag. 79-82  |
|                            |       | <i>Buse</i> . . . . . 18        |
| <i>AIGLE</i> . . . pag.    | 18    | <i>Butor</i> . . . . . 53-56    |
| <i>Aigrette</i> . . . . .  | 53-56 |                                 |
| <i>Alouette</i> . . . . .  | 79-80 | C                               |
| <i>Anhinga</i> . . . . .   | 48-49 |                                 |
| <i>Autruche</i> . . . . .  | 67-68 | <i>Caille</i> . . . . . 68-78   |
| <i>Avocette</i> . . . . .  | 54-63 | <i>Calao</i> . . . . . 32-34    |
|                            |       | <i>Canard</i> . . . . . 48      |
| B                          |       | <i>Casse-noix</i> . . . 32-36   |
| <i>Barbus</i> . . . . .    | 32-38 | <i>Castagneux</i> . . . 48-51   |
| <i>Barge</i> . . . . .     | 54-59 | <i>Chardonneret</i> . . 79-82   |
| <i>Bécasse</i> . . . . .   | 54-58 | <i>Chevalier</i> . . . . 54-59  |
| <i>Bécassine</i> . . . .   | 54-58 | <i>Choucas</i> . . . . . 32-35  |
| <i>Bengalis</i> . . . . .  | 79-82 | <i>Chouette</i> . . . . . 18-26 |
| <i>Bergeronette</i> . . .  | 79-84 | <i>Cigogne</i> . . . . . 53-55  |
| <i>Bihoreau</i> . . . . .  | 53-56 | <i>Colibri</i> . . . . . 32-47  |
| <i>Bouvreuil</i> . . . . . | 79-82 | <i>Combattant</i> . . . 54-60   |
|                            |       | <i>Coq</i> . . . . . 67-73      |

*Coracias* . . . pag. 32-35*Corbeau* . . . . . 32-35*Cormoran* . . . . . 48-49*Corneille* . . . . . 32-35*Coucou* . . . . . 32-39*Courlis* . . . . . 53-58*Crabier* . . . . . 53-56*Cygne* . . . . . 48

## D

*Dindon* . . . . . 67-71*Duc* . . . . . 18-26

## E

*Echasse* . . . . . 54-63*Engoulevent* . . . 79-88*Épiche* . . . . . 32-41*Étourneau* . . . . 79-81

## F

*Faisan* . . . . . 67-74*Faucon* . . . . . 18-29*Fauvette* . . . . . 79-84*Flammant* . . . . . 53-54*Fou* . . . . . 48-49*Foulque* . . . . . 54-65

## G

*Geai* . . . . . pag. 32-36*Gélinotte* . . . . . 68-77*Glaréole* . . . . . 54-64*Gobe-mouche* . . . 79-83*Goéland* . . . . . 48-52*Grèbe* . . . . . 48-51*Grimpereau* . . . . 32-46*Griive* . . . . . 79-81*Gros-bec* . . . . . 79-82*Grue* . . . . . 53-55*Guépier* . . . . . 32-44

## H

*Harle* . . . . . 48*Héron* . . . . . 53-56*Hibou* . . . . . 18-26-30*Hirondelle* . . . . 79-86——— *de mer* . . . 48-52*Hocco* . . . . . 67-72*Huppe* . . . . . 32-45

## L

*Lavandière* . . . . 79-84*Linotte* . . . . . 79-82*Loriot* . . . . . 32-37

|                                  |          |                                  |
|----------------------------------|----------|----------------------------------|
|                                  |          | <i>Pétrel</i> . . . pag. 48-52   |
|                                  | <b>M</b> | <i>Pic</i> . . . . . 32-41       |
|                                  |          | <i>Pie</i> . . . . . 32-36       |
| <i>Macareux</i> , pag. 48-50     |          | — <i>grièche</i> . 18-28-30      |
| <i>Manchot</i> . . . . . ibid.   |          | <i>Pigeon</i> . . . . . 79       |
| <i>Martinet</i> . . . . . 79-86  |          | <i>Pingouin</i> . . . . . 48-50  |
| <i>Martin-pêcheur</i> . 32-43    |          | <i>Pinson</i> . . . . . 79-82    |
| <i>Maubêche</i> . . . . . 54-60  |          | <i>Plongeon</i> . . . . . 48-51  |
| <i>Merle</i> . . . . . 79-81     |          | <i>Pluvier</i> . . . . . 54-62   |
| <i>Mésange</i> . . . . . 79-85   |          | <i>Poule</i> . . . . . 67-73     |
| <i>Milan</i> . . . . . 18        |          | — <i>d'eau</i> . . . . . 54-65   |
| <i>Moineau</i> . . . . . 79-82   |          |                                  |
| <i>Molteux</i> . . . . . 79-83   |          | <b>R</b>                         |
| <i>Mouette</i> . . . . . 48-52   |          |                                  |
|                                  | <b>O</b> | <i>Râle</i> . . . . . 54-66      |
|                                  |          | <i>Rollier</i> . . . . . 32-36   |
|                                  |          | <i>Rossignol</i> . . . . . 79-84 |
| <i>Oie</i> . . . . . 48          |          |                                  |
| <i>Oiseau-Mouche</i> . 32-47     |          | <b>S</b>                         |
| <i>Ortolan</i> . . . . . 79-82   |          |                                  |
| <i>Outarde</i> . . . . . 67-69   |          | <i>Sarcelle</i> . . . . . 48     |
|                                  | <b>P</b> | <i>Sénégalis</i> . . . . . 79-82 |
|                                  |          | <i>Serin</i> . . . . . ibid.     |
|                                  |          | <i>Sittelle</i> . . . . . 32-42  |
| <i>Paon</i> . . . . . 67-70      |          |                                  |
| <i>Peintade</i> . . . . . 67-75  |          | <b>T</b>                         |
| <i>Pélican</i> . . . . . 48-49   |          |                                  |
| <i>Perdrix</i> . . . . . 68-78   |          | <i>Tétras</i> . . . . . 67-76    |
| <i>Perroquet</i> . . . . . 31-32 |          | <i>Todier</i> . . . . . 32-43    |

*Torcol* . . pag. 32-40

V

*Toucan* . . . . . 32-33

*Tourterelle* . . . . . 79

*Vanneau* . pag. 54-61

*Traquet* . . . . . 79-83

*Vautour* . . . . . 18

*Veuve* . . . . . 79-82

Fin de la Table Française des Familles.





ON trouve chez YVERNAULT et  
CABIN, Libraires de l'Académie  
de Lyon, les Ouvrages suivans de  
M. MOUTON-FONTENILLE.

---

1. TABLEAU des Systèmes de Botanique, généraux et particuliers. *Lyon*, 1798, 1 vol. in-8.

Cet Ouvrage est une traduction libre du *Classes plantarum* de LINNÉ, publié en 1737, auquel l'Auteur a ajouté tous les Systèmes qui ont paru depuis cette époque.

2. Analyse du Système sexuel de LINNÉ. *Lyon*, 1798, 1 vol. in-8.

Ce petit Ouvrage renferme la traduction des tables synoptiques du *Systema Vegetabilium*, et peut être regardé comme un vade mecum extrêmement commode pour les herborisations.

3. Dictionnaire des termes techniques de Botanique. *Lyon*, 1803, 1 vol. in-8.

Cet Ouvrage, dans lequel la clarté est jointe à la méthode, sera suivi d'un *Traité élémentaire complet de Botanique*, que l'Auteur publiera incessamment.

4. Système des Plantes. *Lyon*, 1804, 5 vol. in-8.

Cet Ouvrage offre la seule bonne traduction Française de LINNÉ qui ait paru jusqu'à ce jour.

5. Coup-d'œil sur la Botanique. *Lyon*, 1810, 1 vol. in-8.

L'Auteur a présenté avec art dans cet Opuscule les charmes de l'étude de la Botanique, et les phénomènes qu'elle offre. Ce Discours sert de préliminaire à un grand ouvrage qu'il se propose de publier, et qui aura pour titre : *Nouveau Pinax de toutes les Plantes Européennes*.

6. Observations et Expériences sur l'Art d'empailler et de conserver les Oiseaux. *Lyon*, 1801, 1 vol. in-8.

7. L'Art d'empailler les Oiseaux. *Lyon*, 1802, 1 vol. in-8. avec figures, seconde édition.

Ces deux Ouvrages (6 et 7) ont été publiés conjointement avec feu J. M. HÉNON.

8. Observations sur la Marmotte. *Lyon*, 1808, 1 vol. in-8. avec figure.

L'Auteur a présenté des faits curieux et intéressans sur l'histoire de ce Quadrupède, dont il a donné une figure exacte faite d'après nature.

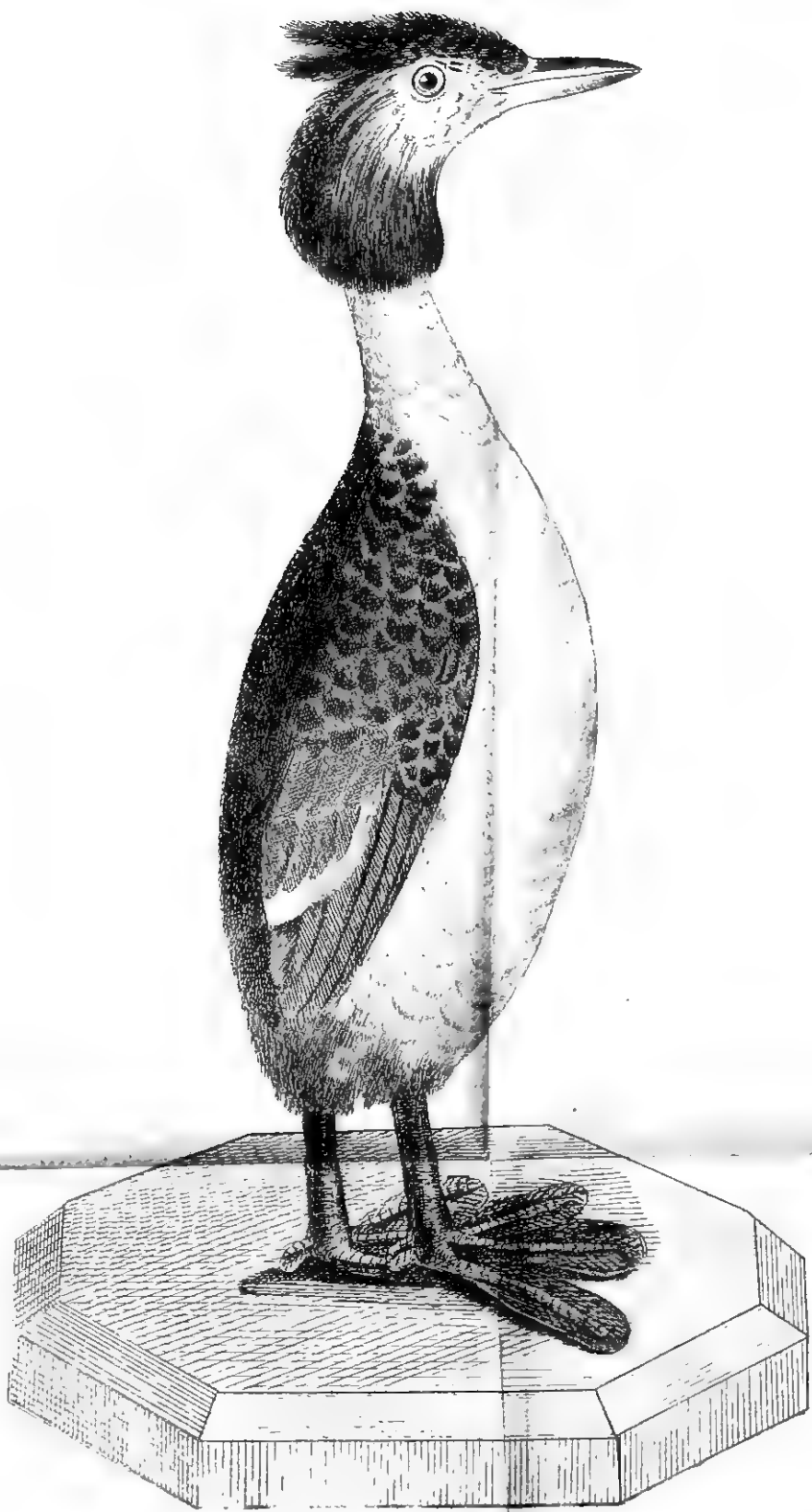
9. Traité élémentaire d'Ornithologie, suivi de l'Art d'empailler les Oiseaux. *Lyon*, 1811, 2 vol. in-8. avec figures.



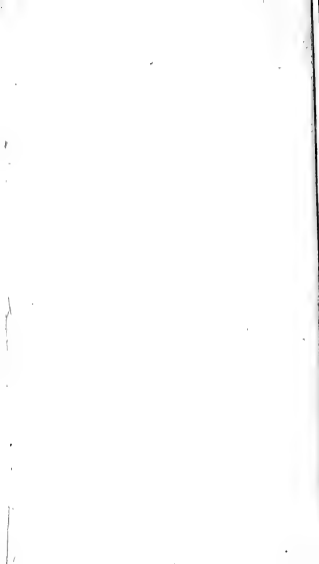


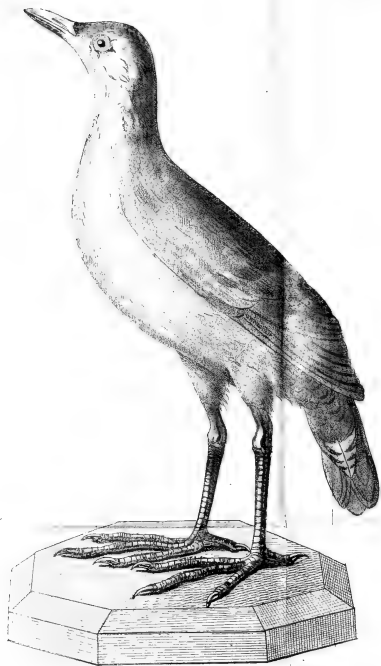
*La Caille.*





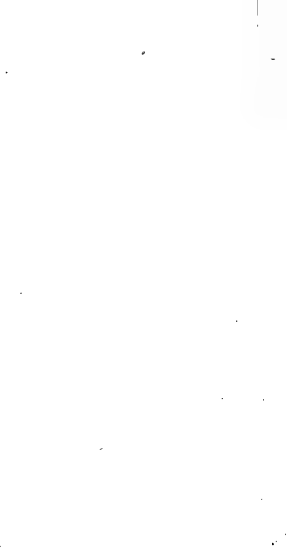
*L. Yule Cornu.*

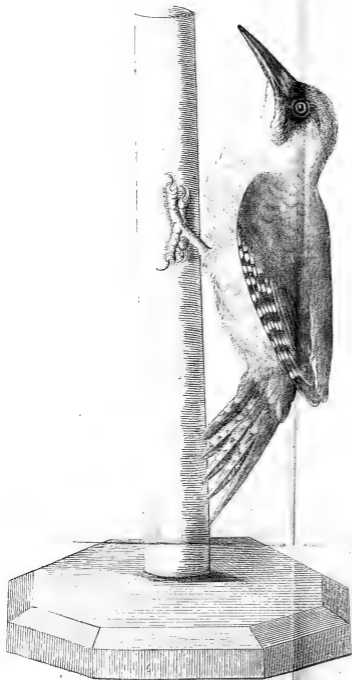




*Le Grèbe Crinette.*







*Le Pic vert.*





*La Mésange à tête bleue.*

